

AM Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel N 037 / Août 2023



Quatre ans:
De la résilience à l'émergence



Programme du Président de la République : **Une nouvelle Mauritanie se dessine**

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy
Tel : +(222) 44 12 36 95

Photographe : Zhal O/ Sid'Ahmed

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Tirage : Imprimerie AL MAZAYA

6

Réforme du système des Finances publiques : Gestion maîtrisée et proximité avec l'usager

 Isselmou Ould Mohamed M'bady,
Ministre des Finances



9

Evolution du processus politique en Mauritanie

11

Ministère du pétrole, des mines et de l'énergie Bilan 2019 - 2023

 Rédaction & Consolidation Ahmed Vall Mohameden
Conseiller en Coopération & Communication



15

Hydrogène vert : La Mauritanie, futur grand acteur de la décarbonation de l'environnement national et mondial

21

Bilan des réalisations 2019-2022 : L'économie mauritanienne, résilience et reprise

31

L'Ecole républicaine : A la pouponnière de la citoyenneté

35

Intérêt accordé aux couches sociales précaires : Faire reculer la pauvreté et bannir les tares et disparités sociales

41

Vers la couverture santé universelle (CSU) : Un chemin bien balisé

49

La diplomatie mauritanienne : Un engagement sans précédent au service de la paix et du développement

57

Quatre ans de gouvernance éthique



Quatre ans:
De la résilience à l'émergence

EDITORIAL

Le rendez-vous de la modernité dans tous ses états

Le 1^{er} août 2019, le nouveau Président de la République prend fonction. Il bénéficie déjà d'un énorme capital de confiance depuis le 1^{er} mars quand il avait lancé sa candidature au cours d'une cérémonie qui a fait naître des espérances neuves. Tout dans le discours annonçait une gouvernance nouvelle et un leadership neuf. Le ton marqué par la mesure, l'attitude faite d'humilité, le contenu plein de promesses de lendemains autres. Tout était là pour annoncer un printemps heureux, un hivernage précoce pour utiliser une image de chez nous.

Trois chocs allaient pourtant ralentir le rythme de la marche annoncée : le «dossier de la décennie», la pandémie du Covid19 et la guerre en Ukraine.

L'institution d'une commission d'enquête parlementaire sur la gestion durant la dernière décennie devait «bousculer» les agendas, notamment en précipitant l'évolution politique que le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani avait entamée en recevant les principaux dirigeants politiques, geste annonciateur d'une normalisation des rapports entre les acteurs et surtout de la bonne volonté du nouveau pouvoir.

La saison judiciaire ainsi ouverte devait avoir comme première conséquence la crise au sein de l'Union pour la République (UPR), le parti au pouvoir. Quelques semaines suffiront pourtant pour absorber le choc et empêcher «la déstabilisation institutionnelle».

La terreur produite par l'invasion du coronavirus – version Covid19 – devait provoquer une sombre atmosphère réveillant les instincts primitifs de survie, le repli sur soi, entraînant l'humanité dans une sorte de chaos dans l'intelligence des choses et dans les comportements des moins audacieux qui y voyaient l'«opportunité» de se défaire de toutes les réserves morales qui régulent leurs propos et leurs actes. Il en a résulté la culture des «identités meurtrières» et le recul notoire de la Raison.

La guerre en Ukraine est venue rappeler au monde et surtout aux plus faibles, combien la situation est précaire, combien les rapports entre pays riches et développés et pays pauvres arriérés étaient déséquilibrés, combien nous étions dépendants...

Face à cela, la gouvernance de Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a été exemplaire. C'est ainsi que l'épisode judiciaire n'a en rien entamé le processus d'ouverture politique qui a fini par aboutir à l'organisation d'élections consensuelles dans leur préparation et dans leur supervision. Les dysfonctionnements relèvent d'une responsabilité partagée parce que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est composée de représentants de partis dont aucun n'a démissionné ou même protesté contre les supposés manquements.

La crise du Covid19 a permis au Président Ould Cheikh El Ghazouani d'asseoir les fondations d'un Etat bienveillant et protecteur au service du citoyen. Symbole de ce choix : les aides distribuées par l'Armée nationale et non par les intermédiaires cherchant à manipuler les citoyens dans la perspective d'un vote ou d'une implantation de parti. En plus de la prise en charge totale par l'Etat des conséquences de la pandémie.

L'électrochoc produit par la crise en Ukraine a été perçu par le Président de la République comme une opportunité pour cultiver la notion de la sécurité alimentaire, élément essentiel de la sécurité nationale. D'où la grande campagne en vue d'accélérer le processus de mise en valeur des terres cultivables pour couvrir nos besoins alimentaires.

Trois moments, trois crises qui en disent long sur la capacité à faire face, sur la clairvoyance sans fracas, sur la compétence à gérer en vue de réaliser les promesses électorales.

La mauvaise foi et le parti-pris empêchent certains de voir et de reconnaître les réalisations de ces quatre années. D'autres sont perturbés par la cacophonie ambiante qui parasite l'ouïe et intoxique l'esprit.

Nonobstant cela, les voyants sont au vert. Mieux, la Mauritanie est debout après avoir trébuché plusieurs fois sous l'effet de la mauvaise gouvernance.

La Mauritanie est désormais capable de consolider son front intérieur. L'atmosphère favorise le fait de se donner la main pour réaliser les réelles promesses d'équité et de justice. Pour accélérer la marche vers l'Etat de droit, de la citoyenneté solidaire, de la justice sociale vivante, de la tolérance active, de la culture innovante et productive, bref le rendez-vous de la Modernité dans tous ses états.



Mohamed Fall Oumeir Beye

Programme du Président de la République :

Une nouvelle Mauritanie se dessine

Le Programme du Président de la République (Taahoudaty), qui s'articule autour de quatre axes majeurs dont la finalité est (1) la consolidation des institutions solides de l'Etat pour le rendre fort, moderne et au service du citoyen, (2) une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence, (3) une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même et (4) un capital humain valorisé au service du développement, n'ont pas été de simples concepts mais, ont plutôt servi à la mise en œuvre de grands chantiers de développement politique, économique, social et culturel pour la période Août 2019 - Août 2023, traduisant ainsi des réponses concrètes aux préoccupations des mauritaniens.

Malgré les contraintes nées de la conjoncture nationale difficile à résorber (années de sécheresses successives et héritage de la décennie précédente, notamment le manque de confiance des acteurs politiques et partenaires au développement, grave dislocation de l'administration devenue non opérationnelle, généralisation de la gabegie et de la corruption, systèmes éducatif et sanitaire sans rendement et au bord du précipice, mauvaise qualité des infrastructures réalisées avec des coûts excessivement élevés, choix irrationnels en matière d'investissements publics, niveau d'endettement alarmant) mais aussi et surtout internationale (COVID 19 et guerre de l'Ukraine), les efforts engagés par le gouvernement pour mettre en œuvre les engagements du Président de la République ont été à la hauteur des ambitions du pays.

Les réformes courageuses menées en quatre années ont permis de réduire sans équivoque et de manière satisfaisante les effets pervers de ces crises répétitives sur les populations et sur le secteur économique qui a bénéficié d'un accompagnement des programmes d'appui du gouvernement. En aucun moment on a observé un recul ou une mise en veilleuse des grands chantiers visant le renforcement de l'Etat où la justice, l'égalité, la fraternité et la citoyenneté sont des valeurs fondatrices auxquelles nous convie le Président de la République pour édifier une Mauritanie nouvelle.

« Bâtir un Etat moderne et fort » a été l'une des priorités du Programme du Président de la République traduite au cours de ces quatre dernières années par une politique de recentrage sur ses fonctions régaliennes (justice, police, ordre public et sécurité, diplomatie et affaires étrangères, défense, monnaie et finances) sans oublier sa mission de stratégie et ses attributions de garant de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la cohésion sociale afin de réduire les inégalités.

Dans cette direction, l'attention du gouvernement s'est portée sur la nécessité de promouvoir par diverses mesures les vertus de la séparation des pouvoirs, de la garantie des droits fondamentaux, de la primauté de la loi et de la confiance en l'action de



l'administration.

Ce choix fondamental a été conforté par une panoplie de lois, textes réglementaires et actes divers élaborés et mis en œuvre pour doter le pays d'un corpus juridique afin de jeter les bases du renouveau politique, pour la promotion des droits humains et la lutte contre les séquelles de l'esclavage, la performance de l'appareil judiciaire, de l'approfondissement des libertés d'association et d'information, le renforcement de la lutte contre le terrorisme, l'élaboration et l'application de réformes permettant le fonctionnement d'une administration moderne et efficace au service du citoyen, le rayonnement de notre civilisation islamique, etc. Ces mesures caractéristiques de tout régime démocratique sont complétées par l'indépendance de l'autorité judiciaire auquel le gouvernement a particulièrement veillé dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République.

Le toilettage de la législation s'est également traduit par l'élaboration de différents textes relatifs à l'amélioration du statut des magistrats et la réorganisation de leur parcours professionnel, la promulgation de la loi portant organisation de la profession des avocats, l'élaboration de la stratégie nationale d'accès à la justice, l'assistance judiciaire grâce à l'ouverture de 15 bureaux d'aide judiciaire dans toutes les Wilayas du pays, le renforcement du développement local, la gouvernance économique et environnementale, etc.

Compte tenu de ce qui précède, les réalisations menées dans le cadre des objectifs spécifiques ont permis d'apaiser le climat politique et de restaurer la confiance avec les acteurs politiques, de renforcer les institutions, d'engager des réformes profondes pour rendre le système judiciaire performant, d'assurer avec force la suprématie absolue du droit, la sécurité et la paix sociale, de consolider les libertés individuelles et collectives, de promouvoir une politique d'aménagement du territoire équilibrée et de mettre en place une administration publique efficace au service du citoyen, débarrassée de ses tares congénitales.

Les efforts en vue de promouvoir une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence se sont focalisés sur la mise en œuvre des politiques économiques en vue de stimuler la reprise économique et garantir une plus grande stabilité macroéconomique, la mise en place d'instruments de riposte et de relance économique en cas de crises, le développement des structures productives, l'édification des infrastructures de soutien à la croissance, la promotion d'un secteur privé compétitif, le renforcement de la gestion des finances publiques, le maintien d'une politique d'endettement prudente, assurant sa maîtrise à long terme et permettant le renforcement de la transparence de la gestion de la dette, etc.

En se fixant ces priorités, le gouvernement est parvenu, en ce laps de temps, à faire progresser le cadre de rénovation de la gouvernance, à diversifier et développer la production nationale en s'appuyant sur une meilleure mise en valeur des secteurs pour lesquels le pays possède des avantages comparatifs évidents comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et les mines et l'énergie, de tendre résolument vers l'autosuffisance alimentaire, de favoriser la création et le développement des industries de transformation, tout en protégeant l'environnement, de développer les infrastructures de base nécessaires au soutien à la croissance et de favoriser l'émergence des territoires viables (villes productives), etc.

Dans le domaine de la gouvernance, les réformes et les activités réalisées ont abouti à l'amélioration significative de la gouvernance économique, financière et monétaire par le biais (1) du maintien d'une politique monétaire prudente en vue de favoriser la reprise économique ; (2) une gestion efficace et maîtrisée du taux de change et des réserves ; (3) le contrôle continu de la liquidité afin de résorber l'excédent susceptible d'engendrer une hausse des prix.

En matière de création d'un emploi décent pour tous, les réalisations obtenues concernent, entre autres acquis (i) la mise en œuvre de programmes spécifiques pour l'emploi qui ont permis l'accès de plusieurs chômeurs et le financement de nouveaux projets, la mise en place des « Guichets Emploi » dans chaque Wilaya et l'appui à l'entrepreneuriat ; (ii) la signature d'une convention avec un partenaire au développement pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat de plusieurs centaines de femmes et de jeunes des Wilayas de l'Assaba et du Guidimaha ; (iii) une convention avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), portant sur la création de milliers d'emploi et dont la mise en œuvre a déjà bénéficié à des centaines de candidats au travail, notamment dans les domaines du transport, de la boulangerie et de l'hôtellerie ; (iv) l'opérationnalisation du Fonds National pour l'Emploi (FNE).

Conscient des retards du pays en matière de développement du capital humain, le gouvernement s'est attelé, dès le début du quinquennat, à sa valorisation comme pièce maîtresse des politiques qui ont permis, en quatre ans, de réaliser un taux de croissance acceptable de nature à contribuer à la réduction de la pauvreté et la création de condition favorable à l'émergence.

Les résultats obtenus en matière d'accélération et d'intensification des politiques d'éducation, de santé et d'emploi ont permis de lancer le chantier de mise en place de l'école républicaine, socle de notre unité nationale et point de départ d'une véritable réforme du système éducatif, la promotion et le soutien des Mahadhras (Maison d'édition du Saint Coran, formation de centaines d'étudiants, augmentation exponentielle des Mahadhras passant de 75 en 2019 à 1017 en 2022, particulièrement en zones défavorisées, etc.), l'élaboration d'un Plan stratégique de développement du préscolaire, la



création de plusieurs jardins d'enfants publics et le recrutement de 150 monitrices, la prise en charge des frais de scolarités de plus de 3540 enfants issus des familles pauvres dans les structures privées et la mise aux normes de 36 jardins d'enfants publics. Au niveau du fondamental et du secondaire, de l'enseignement technique et professionnel, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les acquis ont concerné le renforcement de la qualité et de l'efficacité, la réalisation de nombreuses formations au profit des enseignants, la valorisation du métier et l'amélioration substantielle des traitements salariaux du personnel enseignant et des chercheurs, la construction de milliers de classes et la réhabilitation de centaines d'établissements, le taux net de scolarisation a atteint en 2022 79% et la réussite aux concours s'établit à 55% alors que le recrutement de milliers d'enseignants, le développement des structures de l'enseignement technique et professionnel ainsi que celles de l'enseignement supérieur, l'augmentation conséquente des bourses au niveau national, l'augmentation de 190% des effectifs des doctorants inscrits à l'université de Nouakchott et l'organisation des assises nationales de la recherche et de l'innovation, etc.

Dans le domaine de la santé, les réalisations ont porté sur la prise en charge gratuite de dizaines de milliers de personnes pour les soins critiques et la réanimation, la réduction effective du coût du forfait obstétrical pour les femmes enceintes, la gratuité des évacuations sanitaires entre les structures de santé, la mise en place d'infrastructures et plateaux techniques grâce à la mobilisation de financements importants, la hausse de la couverture de l'assurance maladie obligatoire atteignant plus de 30%, l'extension et l'équipement de plusieurs hôpitaux et centres médicaux, le règlement définitif de la question de la qualité des médicaments et l'approvisionnement régulier du pays en la ma-

tière. Ces différentes réalisations se sont traduites par une évolution positive de certains indicateurs du secteur.

L'édification d'une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même est la quintessence d'un projet de société ambitieux pour la réalisation duquel le gouvernement a entrepris des efforts considérables dans le cadre d'un élan sincère de concorde et de fraternité en vue de favoriser une cohésion nationale, éradiquer les séquelles de l'esclavage et conduire une politique visant à résorber les disparités sociales anachroniques.

Dans ce cadre, le gouvernement a entrepris des mesures de grande portée qui ont contribué de façon significative à atténuer les manifestations de marginalisation et de vulnérabilité, consolider la cohésion sociale, insérer les populations nécessiteuses dans la sphère productive et la gestion des affaires publiques, assurer l'égalité d'accès à l'emploi, aux opportunités d'investissement ainsi qu'aux services publics, permettre une participation active et motivée des jeunes à l'œuvre de construction nationale. Le Plan de solidarité nationale et d'équité (INSAF) élaboré et mis en œuvre à partir de 2022 participe efficacement à ce choix et complète les efforts déjà engagés par les pouvoirs publics en matière de renforcement de la cohésion sociale et a contribué de manière significative à redonner l'espoir aux couches marginalisées.

Ce bilan sommaire des réalisations et des avancées notoires obtenues dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du Président de la République dessine déjà les contours d'une Mauritanie nouvelle, laisse entrevoir des lendemains qui chantent pour que le projet d'une société émancipée puisse conduire dans le pays l'éducation, la santé, l'accès aux services de base, l'innovation, l'économie du savoir au changement des destins individuelles et collectifs.

Réforme du système des Finances publiques :

Gestion maîtrisée et proximité avec l'utilisateur

La politique budgétaire de notre pays repose sur deux leviers principaux : i) la gestion rigoureuse des finances publiques par la mobilisation optimale des ressources, la gestion rationnelle des dépenses et la promotion continue de la transparence, et ii) le rapprochement des services aux citoyens par l'adoption d'un système intégré de réformes basé sur l'utilisation des technologies de l'information, la simplification des procédures et l'amélioration des conditions d'accueil.

Cette politique a permis ces dernières années de financer des programmes et des projets qui ont contribué à la gestion de la crise sanitaire (le plan national multisectoriel pour lutter contre le Covid 19) ainsi que d'en sortir à travers le programme prioritaire élargi de Son Excellence président de la République (ProPEP), tout en préservant les grands équilibres.

Sur le plan budgétaire, le ministère des Finances a élaboré un schéma directeur couvrant la période 2021- 2025. Ce schéma s'articule autour des axes suivants : i) La rénovation des cadres budgétaire et comptable de l'Etat ; ii) Le renforcement et l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures de l'Etat ; iii) Le renforcement de la gestion des opérations financières de l'Etat ; iv) La modernisation de l'administration des Finances ; v) Le renforcement et l'harmonisation des procédures de contrôle et d'audit au Ministère des Finances ; vi) L'intégration du système d'information de la gestion des finances publiques ; vii) Le renforcement des capacités et la communication ; viii) La coordination et le pilotage des réformes

Un rapport de mise en œuvre annuel du schéma di-

recteur accompagne le projet de la loi de finances de l'année. Il est publié sur le site du Ministère.

Dans ce contexte, pour placer le budget dans son cadre pluriannuel et assurer la soutenabilité budgétaire, le Ministère des Finances a pris plusieurs mesures juridiques et managériales pour élaborer le DPBMT et les CDMT ministériels. On peut citer :

- L'élaboration des guides de préparation du DPBMT et CDMTm qui prennent en considération les best practice dans le monde et les caractéristiques du contexte national

- L'élaboration d'un guide de préparation du PAP et du RAP.

- L'organisation de plusieurs sessions de formation sur ces guides destinés aux cadres du ministère des Finances, aux contrôleurs financiers ministériels, aux directeurs de programmation et des affaires financières au niveau des départements dépensiers ;
- L'élaboration des applications informatiques pour le DPBMT et le CDMTm.

- L'élaboration du DPBMT 2023-2025 ; ce document de programmation pluriannuelle a permis de transmettre aux départements les enveloppes budgétaires pour les exercices 2023,2024 et 2025 afin de préparer leurs CDMT et améliorer la qualité de la préparation budgétaire. La mise à jour de ce document pour la période 2024-2026 a été réalisée pour servir à l'élaboration de la loi de finances de l'année 2024.

- Renforcement de la fonction de prévision budgétaire à travers le développement d'une maquette d'un modèle de prévision budgétaire et l'élaboration d'un guide d'utilisateur et un guide pour la production du Tableau des opérations financières



Isselmou Ould Mohamed M'bady,
Ministre des Finances

de l'Etat (TOFE) :

- Elaboration d'une Stratégie de la Dette à Moyen Terme 2023-2025 (SDMT) et publication des bulletins statistiques de la dette pour les années 2021 et 2022 ;

Au niveau du mouvement des crédits budgétaires, la première émission des dépenses a été confiée à la direction pour laquelle les crédits ont été alloués dans le cadre du budget de l'année. Cette mesure renforce la responsabilité des gestionnaires et facilite la transition vers le budget de programme. Dans la même lignée, les pièces justificatives des dépenses sont mises par l'intermédiaire du scanner du système Rachad 2 afin d'améliorer la dématérialisation de la gestion des dépenses publiques, en assurant la transparence et la rapidité des opérations.

Pour faciliter le mouvement des crédits budgétaires en cours d'année, le transfert des compétences de virements des crédits budgétaires aux ordonnateurs a été réalisé conformément aux dispositions de la LOLF.

Par rapport au pilotage de la masse salariale, la gestion de la paie (traitements et salaires) a été déconcentrée à partir de janvier 2020. Ainsi, l'application «RATEB» a été installée au niveau de tous les ministères et les agents concernés y ont été formés. Dorénavant, tous les départements ministériels mandatent les travaux spéciaux et les heures supplémentaires à leur niveau. Une nouveauté importante introduite pour la première fois en 2021, est la présentation d'une répartition géographique des dépenses qui débute par la répartition des traitements et salaires aux différents services administratifs auxquels appartiennent les fonctionnaires, reflétant ainsi une répartition géographique du personnel selon le lieu de résidence.



Au niveau du Trésor et de la comptabilité publique, le Plan Comptable de l'Etat a été adopté, la déconcentration de la gestion de la comptabilité des paiements a été mise en œuvre, et des progrès ont été réalisés dans le domaine des réformes comptables visant à mettre en place la comptabilité patrimoniale, et à renforcer la transparence et la rapidité dans mise en œuvre. Un travail a également été fait pour respecter strictement les délais légaux de remise des documents comptables réglementés par la loi, tels que la loi de règlement et le rapport semestriel sur l'exécution du budget de l'Etat. Des travaux sont en cours pour compléter les textes juridiques relatifs aux finances locales.

Sur le plan fiscal, notre département s'est engagée dans des réformes fiscales d'envergure qui ont eu des répercussions à la fois sur la politique fiscale et sur l'administration de l'impôt. Ces réformes, mises en œuvre ces dernières années, visent à moderniser et simplifier le système fiscal du pays, tout en favorisant la croissance économique et en améliorant les services aux contribuables.

Au cœur de ces réformes se trouve l'adoption d'un nouveau code général des impôts en 2019, qui représente un tournant majeur dans la politique fiscale du pays. Ce code a introduit une réforme de la fiscalité directe des bénéfices, notamment par le biais de l'impôt sur les sociétés pour les personnes morales. De plus, il a fusionné l'impôt sur les bé-



gir l'assiette fiscale et de simplifier la législation en clarifiant les dispositions existantes.

Cependant, la mise en place de ce nouveau code a révélé certaines lacunes et incohérences dans les règles fiscales. Afin de remédier à ces problèmes, les récentes lois de finances ont introduit des mesures correctives. Par exemple, la loi de finances initiale de 2022 a instauré un régime simplifié d'imposition pour la pêche commerciale, en mettant en place une retenue à la source pour la pêche artisanale et en basant l'imposition de la pêche industrielle sur la quantité plutôt que sur la valeur.

Parallèlement à ces réformes fiscales, des efforts ont été déployés pour moderniser l'administration de l'impôt. La Direction générale des impôts (DGI) a lancé un vaste programme de modernisation des procédures administratives. Dans le cadre

scanning des documents exigibles permettent aujourd'hui aux usagers d'accomplir leurs procédures en un temps record qui reste bien entendu perfectible pour améliorer le temps nécessaire à la main levée des marchandises.

Le Guichet khadamaty aux Bureaux des douanes du Port de Nouakchott a lui aussi facilité la tâche aux commissionnaires en douane qui sont chargés d'accomplir les formalités douanières.

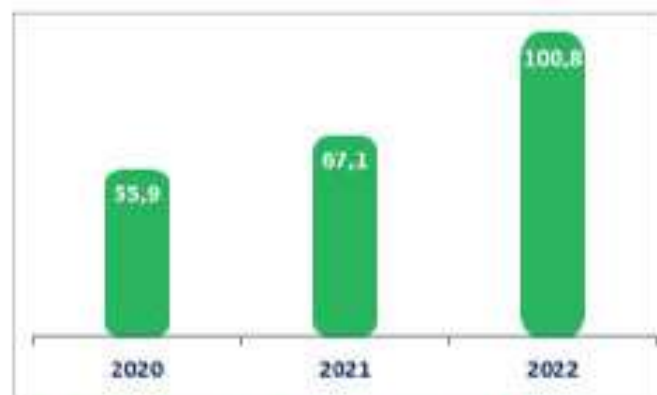
En fin des boîtes pour déposer toute plainte ou recours et de manière anonyme au besoin, sont aujourd'hui ouvertes et accessibles à l'entrée de la DGD et de tous les principaux bureaux des douanes. Dans le domaine de la gouvernance foncière, le secteur a pris un certain nombre de mesures, notamment la création d'une plateforme numérique de vérification à distance des titres de propriété foncière, qui a déjà fourni plus de 13 000 prestations depuis sa création en septembre dernier, soit une moyenne de plus de 1000 prestations par mois. Le Ministère a également ouvert des bureaux de proximité dans chaque Moughataa de Nouakchott. Pour renforcer la sécurisation foncière, les archives du ministère des finances ont été numérisées et un système d'information, doté d'une traçabilité de rigueur et dématérialisant toutes les procédures a été mis en place. Le ministère a également lancé son système de comptabilité patrimoniale en identifiant et recensant les biens immobiliers de l'Etat à Nouakchott.

D'une manière générale, ces réformes ont permis de réaliser une nette performance quantitative traduite par l'évolution significative des recettes de l'Etat et la prise en charge de ses différentes dépenses.

Enfin, le ministère des Finances s'est engagée dans une réforme en profondeur de la gestion publique, basée sur le passage sûr et rapide du budget des moyens au budget des programmes et à une gestion axée sur les résultats, selon un plan intégré et participatif. Cette démarche s'articule autour de : i) la mise en place d'un système d'information intégré et efficace, ii) le renforcement des capacités et des compétences des agents de l'Etat à travers un programme ambitieux de formation continue et iii) l'élaboration d'un plan de communication qui œuvre à fournir des informations financières de manière simplifiée et compréhensible au citoyen en préparant un « budget citoyen ».

Evolution des recettes 2020-2022

(en Mds MRU)	2020	2021	2022
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	65.69	80.79	88.92
Revenus non pétroliers et dons	65.09	79.21	86.68
Revenus non pétroliers hors dons	58.92	71.64	80.29
Recettes fiscales	38.31	47.65	48.99
Recettes non fiscales	20.61	23.99	31.26
Dons	6.17	7.57	6.35
Recettes pétrolières	0.6	1.58	2.24



Evolution des dépenses publiques 2020-2022 en MDS MRU

néfices industriels et commerciaux avec l'impôt sur les bénéfices non commerciaux, créant ainsi un impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques. Ces mesures ont pour objectif de promouvoir le développement des entreprises, d'élar-

de cette modernisation, des solutions ont été mises en place pour faciliter les déclarations et les paiements d'impôts en ligne. Par exemple, il est désormais possible de payer la vignette en ligne via les applications mobiles des banques digitales, et une plateforme dédiée a été récemment mise en place pour la déclaration et le paiement en ligne de tous les autres impôts et taxes gérés par la DGI. Cette démarche vise à rapprocher l'administration fiscale du contribuable, à réduire les coûts de conformité et à simplifier les démarches administratives.

Par rapport aux réformes douanières, en plus de la gestion automatisée du manifeste qui a nettement amélioré la célérité des procédures à travers son envoi en ligne et son exploitation au niveau des bureaux des douanes, la télé déclaration a elle aussi considérablement amélioré la proximité des services douaniers pour les usagers.

L'enregistrement à distance de la déclaration et le



Félicitations

A l'occasion de l'anniversaire de l'investiture du **Président de la République**, le **Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale** et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à Son Excellence, **Monsieur Mohamed Cheikh El-Ghazouani** ainsi qu'au peuple mauritanien.

Pilier de la Sécurité Sociale

Pièce maîtresse du dispositif de la sécurité sociale en Mauritanie et outil d'intervention de l'Etat en matière de politique nationale dans le domaine de la protection sociale ainsi que de l'assistance en faveur des travailleurs, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a mené une politique multiforme visant à renforcer son domaine d'intervention, de prise en charge des retraités, de réparation des accidents de travail et des maladies professionnelles, de paiement des allocations familiales, etc.

Ces différentes actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République durant ce mandat, dont la troisième année vient d'être clôturée avec de nombreuses réalisations.

A cet effet, et en vue de rendre son intervention rapide et efficace, la CNSS a mené de manière organisée et résolue une politique de proximité dans le souci d'offrir à ses assurés des prestations plus accessibles, grâce à l'implantation et à la mise en service d'agences régionales couvrant l'ensemble du territoire national, à la satisfaction générale des employés éloignés de Nouakchott. Afin que ce régime d'assurance puisse fonctionner convenablement et répondre aux attentes des bénéficiaires, la CNSS a mis un dispositif de nature à permettre un meilleur accès aux soins, à une prise en charge de qualité pour les accidentés du travail, les retraités et leurs ayants-droits.

Consciente des enjeux du moment, du besoin de répondre aux attentes de ses assurés et de la mission de service social que les pouvoirs publics lui ont confiée, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) s'attèle aujourd'hui, dans le cadre de son plan d'actions quinquennal 2020-2024, à la mise en valeur de son potentiel humain et financier pour s'engager résolument vers l'assainissement, la mise à niveau de ses structures et l'amélioration de ses prestations afin de donner, durant les prochaines années, une nouvelle impulsion à la sécurité sociale, sa raison d'être et traduire dans les faits les orientations du Président de la République dans le domaine de la sécurité sociale. Disposant d'un savoir-faire en matière de sécurité sociale solide et unique dans le pays, d'une performance indiscutable acquise tout au long de son parcours d'un demi siècle et d'une santé financière lui permettant de répondre à temps aux sollicitations de ses assurés, la CNSS s'est forgée une image de marque convenable et s'est imposée comme un levier essentiel dans la politique de l'Etat en matière de politique sociale.

Parmi les principales réalisations obtenues ces trois dernières années, il y a lieu de citer, entre autres :

1. L'achèvement du projet de loi ses avants projets de textes d'application, modifiant et remplaçant la loi 67039 du 3 février 1967 instituant un régime de sécurité sociale en vue d'assurer sa pérennité et d'améliorer les prestations servies aux assurés sociaux

2. L'amélioration des ressources du régime de sécurité sociale à travers le relèvement du plafond des cotisations qui passe de 7000 MRU par mois à 15 000 MRU par mois, à compter du 1er janvier 2021 (décret No 186-2021)

3. L'Amélioration des prestations servies aux assurés sociaux à travers :
- L'augmentation de l'âge de départ à la retraite qui a été porté à 63 ans au lieu de 60 ans ;

- La suppression de la condition d'âge de la veuve pour le bénéfice de ses droits à pension (plus de 500 veuves dont l'âge est inférieur à 50 ans en ont déjà bénéficié) ;

- La mise en application de l'augmentation de 60 % des pensions principales et dérivées à compter du 1er janvier 2021 et ce, conformément aux orientations du Président de la République, visant l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables, notamment dans le domaine de la protection sociale ;

- Achèvement de l'étude diagnostic du système d'information en vue de la réalisation du projet de digitalisation des activités de la CNSS et lancement de la procédure d'exécution de cet important projet ;

- Le renforcement des capacités en ressources humaines par le recrutement de 42 cadres supérieurs de compétences diverses dont 26 inspecteurs de sécurité sociale ;

- Formation de 31 inspecteurs de sécurité sociale à l'ENAJ.

En 2023, nous pouvons citer à titre indicatif les principales réalisations suivantes :

• Augmentation des allocations familiales qui passent de 30 MRU par mois et par enfant à 50 MRU par mois et par enfant soit 66,67% à partir de janvier 2023 ;

• Application du relèvement du SMIG qui est passé de 3000 MRU à 4500 MRU à compter de janvier 2023 ;

• Etude relative au secteur de l'orpaillage en vue d'une couverture sociale adaptée ;

• Renforcement de l'action de recouvrement et du contrôle au niveau de Nouakchott et des agences régionales ;

• Renforcement de l'action contentieuse qui a abouti à des ordonnances d'exécution forcée ordonnées par le Tribunal du Travail contre 9 débiteurs ;

• Réalisation d'un plan type d'architecture pour les agences régionales (directions et une agence régionale) ;

• Mise en marche d'un centre KHADEMATY au service des assurés sociaux situé dans les locaux des ex jardins d'enfants de la CNSS (entre l'ex collège des jeunes filles et l'immeuble de l'ex SONACO) ;

• Interconnexion au siège de 6 agences régionales ;

• Lancement du projet de digitalisation des activités de la CNSS en mettant en œuvre les recommandations de l'étude diagnostic déjà réalisée avec l'assistance du BIT ;

En définitive, la CNSS s'oriente résolument, vers la refonte du cadre juridique et réglementaire du régime de sécurité sociale qu'elle gère, le renforcement des capacités de gestion de l'institution, la modernisation de son système d'information, l'extension de la couverture sociale, etc., en vertu de sa mission de service public.

Evolution du processus politique en Mauritanie

Les rideaux sont tombés sur les premières élections législatives, régionales et municipales de l'ère marquée par des mesures d'apaisement dans les relations puis de franches concertations entre les acteurs politiques du pays. Ce processus, lancé par le Président Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a été conclu par un accord solennel entre les 25 partis politiques et le ministère de l'intérieur. Un accord qui définissait les grandes orientations de l'essence de l'approche visant à instituer la concertation comme base de rapport entre le pouvoir et les partis. Concrètement, cela commençait par l'implication de tous les partis dans la mise en place des outils ayant en charge la supervision et l'organisation des élections. De la Commission électorale nationale indépendante dont les membres étaient choisis en fonction des propositions des partis à la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) qui s'élargissait pour permettre une plus grande représentation politique et professionnelle.

Avec la mise en place du nouveau parlement, des conseils régionaux et municipaux, l'épisode électoral est « consommé » et il paraît possible de faire une lecture sereine de la situation politique.

Au début était la clandestinité

Un retour en arrière est nécessaire pour pouvoir appréhender le long cheminement qui vient d'aboutir à une restructuration marquée par la « faillite électorale » de certains grands ensembles politiques, le recul de certains autres (par rapport à 2018) ; et la percée de nouvelles formations.

Avec ces résultats et malgré leur contestation par une bonne partie des acteurs, prend fin un cycle politique qui a commencé avec le congrès d'Aleg (1957). Ce processus s'est développé en deux phases relativement distinctes.

La première phase de ce cycle se caractérise par le monopole exercé par l'Autorité publique sur la vie politique et, conséquence de cette mainmise, l'obligation pour les voix « discordantes » à s'exprimer dans la clandestinité. Les outils et supports de cette expression sont le tract, le graffiti, les chants anonymes, la mobilisation « au noir »... ce qui a donné les groupuscules politiques qui ont animé les frondes des années 60, 70 et 80 : les nationalistes arabes et/ou négro-africains, les gauchistes d'obédience communiste (staliniens, maoïstes, trotskistes...), les islamistes...

C'est l'époque de la floraison des courants monolithiques qui ont imprégné la scène et qui ont fini par en être le moteur. Le travail politique s'est alors limité à une lutte frénétique pour la proximité du pouvoir. Le jeu consistait à approcher, pour les manipuler, les apparatchiks du pouvoir en place. Et pour ce faire, œuvrer pour éloigner voire éliminer toute velléité concurrente. Le rapport violent de la relation entre acteurs est né de cette volonté de tout



prendre à soi en excluant – en « mettant hors d'état de nuire » - tout autre acteur politique concurrent. Chaque mouvement a ainsi participé à la répression des autres en la justifiant et même en jouant le rôle d'acteur actif.

Quand survient la démocratisation en 1991, les mouvements et groupuscules sont tous passés par la case de victime d'une répression et par celle de commis de l'appareil répressif. La scène publique était devenue un champ de recyclage d'anciens

prisonniers torturés qui reprenaient du service, le temps de se venger sur les autres en manipulant l'Appareil d'Etat. C'est d'ailleurs parmi les acteurs politiques – les leaders et activistes de mouvements clandestins – que se recrutent les hommes de renseignements. Cela permettait à l'Appareil de suivre « de l'intérieur » et aux mouvements d'investir les officines pour pouvoir les manipuler.



Vint le temps de l'action à découvert

Cette phase prend fin donc avec la démocratisation entamée en juillet 1991. La naissance des partis, conséquence de l'ouverture politique imposée par la situation internationale, devait aboutir à la disparition progressive des méthodes et des logiques qui ont marqué les trente premières années de la République. Une période de transition va suivre caractérisée par la cohabitation entre le système totalitaire et ses méthodes et une démocratie limitée à l'existence de partis politiques réduits à des faire-valoir pour un régime qui ne lâche finalement rien. L'article 104, ajouté frauduleusement à la Constitution, a rendu nulles toutes les mesures libérales que le texte avait instituées.

Les dérives autoritaires d'avant avaient laissé des blessures profondes : 1989, 1990 et 1991... avec leur lot de tristesse, de massacres, de déportations et d'emprisonnements... La démocratisation, loin de régler les contentieux, va donner raison aux expressions extrémistes avec la naissance de discours particularistes se basant sur l'instrumentalisation des tares sociales (esclavage) et des injustices nées des exactions commises durant les années de braise (89-91).

Les acteurs politiques, adeptes du «tout ou rien», adoptent le boycott comme forme de résistance. Ce qui contribue à les marginaliser et consacre l'avortement du processus de démocratisation.

Le blocage, la détérioration des conditions de vie des populations, l'échec évident des programmes d'ajustement structurel dont l'expression marquante fut l'utilisation excessive des faux chiffres par le pouvoir, la destruction des mécanismes traditionnels de solidarité sociale, le dressage des communautés les unes contre les autres, la promotion des particularismes, la privatisation des biens communs au profit d'une minorité qui a fini par «acheter» (s'approprier) le pays, et, plus grave, la fragilisation de l'Appareil de défense et de sécurité qui a provoqué l'attaque de Lemghayti signe précurseur d'un effondrement planifié par le régime en place... tout cela va justifier – amplement – le coup d'Etat d'août 2005.

La période de transition (2005-2007) devait servir à asseoir un système politique nouveau, mais les résistances de l'ancien monde ont obligé à passer par les secousses qui ont suivi : la fronde de 2008 puis le coup d'Etat, la logique de confrontation qui a marqué les dix dernières années d'avant 2019, les boycotts et les participations ratées, les déchirures au sein des formations politiques...

Et enfin la normalisation des rapports

Ce parcours cahoteux pour les acteurs politiques va leur imposer de subir le cours des événements sans jamais réussir à le changer, même pas à l'influencer. L'Opposition avait fini par parier sur le troisième mandat. Préférant mobiliser autour de cette



éventualité au lieu de préparer l'échéance. En 2019, alors que le pays s'apprête à vivre un tournant, elle est incapable d'identifier ce qui peut l'unir, elle est réduite à aller en rang dispersé, l'affaiblissant encore plus. Elle en sort «esquintée» voire aux abois. Moins de trois mois après son investiture, le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani donne le la de sa vision de ce que doivent être les rapports entre le pouvoir et l'opposition. Il reçoit l'ensemble des leaders politiques et commence par les opposants historiques. L'ambiance est aux retrouvailles et à l'apaisement. Cet épisode sera rapidement suivi par l'enclenchement d'une série de concertations entre les acteurs qui rompent momentanément avec le discours de la confrontation et tentent, parfois maladroitement, d'accepter l'offre. Le monde évoluant continuellement et (trop) rapidement, les structures traditionnelles et leurs leaders sont vite dépassés par les discours et les méthodes populistes. L'échéance 2023 leur tombe sur la tête sans avoir compris que les temps ont changé.

Le dialogue, l'apaisement n'étant pas inscrit dans l'ADN des partis traditionnels, ils sont d'abord une victime de la normalisation des rapports, puis de l'accumulation des erreurs tout au long des années 90 et 2000. Notamment la politique de boycott qui a été fatale pour les acteurs et pour la démocratie dans le pays.

Pendant des décennies, les gouvernants ont cherché à détruire l'opposition démocratique par le débau-chage de ses principaux animateurs, par la persécution de ses militants, bref par la confrontation qui permet l'écrasement de toute velléité. Cette opposition a quand même survécu. Puis est arrivé le temps où le pouvoir a cherché à décréter «le renouvellement de la classe politique». Mais elle a encore

résisté, même si elle a abordé la nouvelle ère sans jamais être préparée à la normalisation des rapports politiques. Ce qui explique en partie l'effondrement des partis traditionnels qui peuvent encore «rebondir» s'ils savent s'adapter aux nouvelles données en en profitant.

L'atmosphère créée par l'élection du Président Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a ouvert la voie à une stabilité politique née d'une gouvernance équilibrée et ouverte, et garantie par la sécurisation de nos frontières grâce à la vigilance de notre système de défense. Ce qui a permis de remettre sur rail l'économie nationale par une gestion rigoureuse prenant en compte l'exigence du partage équitable de l'usufruit de l'effort commun.

La force nouvelle puise dans l'engagement effectif et déterminé dans la culture des valeurs citoyennes d'égalité, de justice et d'équité. Et dans le respect des différences dans les positionnements et les appartenances...

Elle se nourrit surtout de la transparence dans la relation aux affaires publiques, de la vérité dans le discours et de l'exemplarité dans le comportement. Il est temps d'accompagner franchement le mouvement et d'arrêter de faire la politique comme s'il s'agissait d'un exercice où «la fin justifie les moyens». Le jeu consiste d'abord en une confrontation de projets de société, de visions, d'ambitions clairement exprimées, d'objectifs à atteindre, d'organisation en vue de cela...

Il est temps de rompre avec les postures construites sur les accusations mutuelles et sur la manipulation d'émotions amplifiées par les discours largement repris par les réseaux sociaux. C'est la leçon qui doit être tirée des dernières élections.

Ould Oumeir

Ministère du pétrole, des mines et de l'énergie Bilan 2019 - 2023

Dans le cadre de la réalisation du programme Taahoudaty du Président de la République, notamment l'axe II : Une économie résiliante et engagée sur le chemin de l'émergence de notre pays; le département du Pétrole, des Mines et de l'Energie a réalisé les objectifs stratégiques énumérés ci-dessous et classés par sous-secteurs :

1. Hydrocarbures :

Dans le domaine des hydrocarbures, le département a œuvré pour maximiser les retombées du secteur sur l'économie nationale et intégrer le secteur pétrolier et gazier dans le tissu économique national, dans le but de réaliser les 2 objectifs stratégiques : (i) Intégrer le secteur pétrolier et gazier dans le tissu économique national, et (II) Créer une industrie de valorisation des produits pétroliers et gaziers.

Dans ce cadre, les activités suivantes ont été réalisées ou sont en cours de réalisation :

- Élaboration de Gas Master Plan (Schéma directeur du gaz), réalisé à 100 % et d'une feuille de route en identifiant les projets pertinents pour la valorisation et la monétisation du gaz et du pétrole à court/moyen/long terme ;
- Suivi du développement de la première phase du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) à

90%. Dans la perspective de réaliser une production de gaz naturel liquéfié (GNL) pour placer le pays sur la carte des pays producteurs de LNG et en même temps, alimenter le marché local avec le gaz de GTA pour les besoins des projets qui seront validés par le Gas Master Plan. Il est attendu que cet objectif soit réalisé à 100% à l'horizon de 2024 ;

- Préparation de la phase 2 de GTA. Des progrès ont d'ores et déjà été réalisés dans ce cadre (dont l'avancement est estimé à 25%) et vont aboutir à la maturation du concept et à la prise de la décision finale d'investissement en milieu de 2024,

- Evaluation de la découverte du champ gazier Bir Allah où un nouveau contrat couvrant une période de 30 mois a été signé pour finaliser les études d'ingénierie et prendre la décision finale d'investissement en 2024.,

- Réalisation d'un gazoduc reliant GTA à Nouakchott et Ndjago ou une zone entre les deux villes, incluant l'option d'amener le gaz à Nouadhibou pour le besoin des miniers : L'étude de faisabilité est en cours ;

- Projet de construction d'une centrale à gaz à cycle combiné de puissance de l'ordre de 200 MW en PPP dans la zone de Ndiago: Ce projet est d'une importance majeure pour garantir une programmation optimale pour les prochaines phases de GTA et un éventuel développement de Bir Allah. En phase de l'étude de faisabilité et l'achèvement est prévu



Rédaction & Consolidation
Ahmed Vall Mohameden
Conseiller en Coopération & Communication

en 2024,

- Sélection d'un partenaire pour développer et exploiter une zone dédiée aux opérations pétrolières (Nouakchott Ndjago ou entre les deux) : L'étude a été lancée le 23/11/2022 pour une durée de 16 mois - A terme, elle doit permettre la sélection d'un opérateur pour développer et exploiter la zone ;
- Un 2ème axe du plan d'action du département technique, celui renforcement du contenu local pétrolier et gazier.



Dans ce cadre le département a élaboré une stratégie de contenu local et des actions prioritaires seront lancées en 2023 (Structure de Gouvernance dédiée, Programme de remise à niveau des entreprises locales, réglementation sur le Contenu local). Un centre de formation à distance est opérationnel depuis 2021 et dispense des sessions de formation. Il faut noter que les études ont été réalisées avec l'assistance du Projet PADG, qui a pour mission d'appuyer les efforts du gouvernement pour conduire les négociations vers une décision d'investissement et poser les jalons requis pour que le développement du secteur du gaz contribue à une croissance soutenable et inclusive. Dans ce cadre, 18 contrats sont clôturés, 35 contrats en cours et 1 en attente de signature.

Le 3ème axe du plan d'action porte sur la protection de l'environnement contre les effets négatifs de l'exploitation pétrolière ; des mesures ont été prises pour le renforcement du rôle de la Commission Environnementale (CE) à travers une meilleure prise en charge des risques de pollution liés aux opérations pétrolières.

4ème axe : Sécuriser les approvisionnements du Pays en produits pétroliers : pour cela, le département œuvre pour la mise en place des infrastructures nécessaires au développement du secteur (Stockage, transport, distribution, capacités portuaires) dans l'objectif de faire de la Mauritanie un hub régional de l'industrie pétrolière. Dans ce cadre les activités suivantes ont été réalisées :

- Etude du plan directeur des dépôts de l'intérieur dans le but de sonder le marché et de rechercher des partenaires avec essentiellement un financement public ;
- Etude et élaboration du DAO pour la mise en concession PPP des dépôts de Nouadhibou et Nouakchott. Ce DAO a été lancé en février 2023 et l'attribution ciblée en juin 2023 ;
- Mise en service du grand bac de gasoil (50 000 m³) à Nouadhibou, dans le but d'augmenter la capacité globale de stockage de gasoil à Nouadhibou de 50%. L'achèvement est attendu au milieu de 2024 ;
- Extension minimale des capacités de stockage à Nouakchott (GO : 17000 m³, Fuel : 3500 m³ et Essence : cette extension va aboutir en 2024 à l'augmentation de la capacité globale de stockage à Nouakchott de 32%.

2. Mines :

Le 1er axe du plan d'action pour le sous-secteur des mines porte sur le renforcement des infrastructures géologiques de soutien au secteur minier pour l'atteinte des 2 objectifs stratégiques : 1. modernisation du système de cadastre minier (cadastre minier en ligne appelé fléxi-cadastre accessible au grand public) mis à niveau et accessible en ligne ; 2. L'amélioration de la base de données géologiques et minières. Des recherches de financement sont en cours pour la réalisation d'une cartographie détaillée à petites échelles (1/50.000 et 1/100.000).



Afin de promouvoir le développement et les découvertes de nouveaux projets miniers ; Le 2ème axe du plan d'action dans le domaine minier porte sur l'amélioration de l'attractivité du secteur minier et l'augmentation de ses retombées économiques : plusieurs activités ont été réalisées dans ce domaine, notamment

- L'élaboration de la Stratégie Minière Nationale afin d'améliorer l'attractivité du secteur et augmenter ses retombées économiques. Il est attendu que ses plans d'actions soient mis en place d'ici 2024 ;
- Finalisation et adoption du projet de la refonte globale du code minier : un nouveau code minier est amélioré et débattu par toutes les parties prenantes ;
- Elaboration d'une stratégie de contenu local : cette stratégie de promotion du contenu local est adoptée et mise en œuvre à 95%, avec l'assistance du Projet PADG ;
- L'élaboration d'une étude relative au développement du contenu local de la société TML SA et sa contribution dans le secteur minier : l'objectif visé est d'améliorer la rente tirée du secteur minier et le développement d'une plus grande expertise au niveau nationale.

Le 3ème axe : Promouvoir la diversification des ressources minérales : le but est d'atteindre l'objectif stratégique de diversifier la production du secteur à travers l'exploitation des mines d'uranium, de phosphates et la mise en valeur des minéraux non métalliques. Pour ce faire, il a été procédé à la mise en œuvre du projet de diversification de la production minière en Mauritanie et à la création d'un comité technique pour la promotion des minéraux stratégiques.

4ème axe : Développement de l'activité d'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or : parmi les objectifs stratégiques visés : i) l'ouverture de nouveaux sites pour l'exploitation artisanale de l'or, permettant ainsi la création de nouvelles opportunités pour les couches les plus défavorisées, dans une perspective de favoriser le développement du contenu local et de garantir le volet environnemental et à la fois, encourager les projets de développement de raffineries pour le traitement des résidus d'exploitation artisanale de l'or catégorie F. On peut citer dans ce cadre l'ouverture du centre de traitement dit centre Cheikh Mohamed El Mami à Chami pour la catégorie F et l'ouverture du centre de traitement dit centre Sid'Ahmed Ould Ahmed Ayda à Widyan El Kharoub.

5ème axe du plan d'action : Réforme institutionnelle des structures en charge des mines : pour limiter l'usage du mercure et favoriser la transformation locale, un projet pilote sans mercure et développement des industries de raffinerie a été mise en place pour l'extraction de l'or sans mercure ; il a été procédé à la création de l'ANARPAM pour élargir le champ de l'activité de l'OMRG, afin d'inclure la gestion du patrimoine minier de l'Etat et la réalisation des travaux de cartographie géologique.

Une agence chargée du suivi de l'activité minière artisanale et semi-industrielle de l'or (Maaden) a été créée. C'est une structure indépendante et opérationnelle pour la gestion des activités d'orpaillage. L'objectif est de combler les lacunes et le manque de réactivité de l'administration face aux problèmes liés à ces activités.



3. Electricité

Le 1er axe : Poursuivre les efforts visant l'augmentation de la production de l'électricité tout en continuant à améliorer le mix énergétique : dans ce cadre, les travaux sont en cours pour mettre en place un parc éolien de 100 MW à Boulanaouar. Le niveau d'avancement des travaux est estimé à 90%, avec le démarrage d'une première phase de test, la mise en service progressive et le lancement d'une étude de stabilisation du réseau qui permettra une intégration globale du parc. La construction du barrage hydroélectrique de Gouina par l'OMVS a contribué à l'augmentation de la production de l'électricité après la mise en service de la centrale depuis avril 2022.

Autre axe stratégique du pan d'action du département, favoriser la production de l'électricité à partir du gaz, dans le cadre de la composante domestique du Projet gazier GTA, diminuant ainsi notre dépendance des autres combustibles fossiles importés. Objectif cible : produire du LNG pour placer le pays sur la carte des pays producteurs de LNG et alimenter le marché local avec le gaz de GTA pour les besoins des opportunités qui seraient validées par le Gas Master Plan.

Le département a pris les mesures adéquates pour assurer le suivi du développement de la première phase du champ gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont la production de la 1ère goutte est attendue fin 2023. Les travaux sont en cours pour la construction des lignes 225 et 90 kV Nouakchott – Nouadhibou et postes associés.

Le 3ème axe du plan d'action porte sur l'accélération de la stratégie de raccordement des zones de production au réseau électrique. L'objectif visé est

de mettre en place un système moderne de transmission et de transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation et l'exportation de l'excédent vers les pays voisins. Pour ce faire, les activités suivantes ont été réalisées ou en cours de réalisation :

- Construction des lignes 225 kV entre Nouakchott et Zouerate et postes associés. Lot1 : Lignes ariennes 225 kV & 33 kV, Lot 2 : postes électriques associés, par alimenter les villes d'Akjoujet, Atar, Zouerate et toutes les zones minières, une plus d'une interconnexion avec le réseau national ;
- Construction d'une ligne 225 kV Entre Nouakchott Centrale Nord et Keur Pèr et postes associés, consacrée à l'alimentation des villes Tiguint, Beninaji et la station de pompage. L'excédent sera exporté vers le Sénégal ;
- La construction d'une ligne 21 km / postes HT de l'OMVS et de la Centrale Duale 180 MW pour équilibrer le réseau de Nouakchott ;
- Projet d'électrification rurale de la zone de l'Aftout Echargui, composé des lots : lot 1 : construction d'une ligne de 90 kVA, lot2 : réseau BT et branchement. L'objectif est d'alimenter 34 nouvelles localités dans la zone d'Aftout Echargui.

Le 4ème axe : Renforcement des programmes d'électrification et d'extension de réseaux : l'objectif est de renforcer les programmes d'électrification et d'extension de réseaux à travers tout le pays en vue d'améliorer de manière significative le taux global d'accès à l'électricité. Parmi les activités réalisées pour atteindre cet objectif : la réalisation des volets électriques des projets RIMDIR et Moudoun (Mini réseaux et centrales hybrides thermique /solaire PV avec stockage en batteries). Ces projets PPP visent à améliorer durablement l'accès aux services et infrastructures productives et énergétiques des populations les plus vulnérables, et de développer l'accès à l'énergie dans les Hodhs hors du réseau national par l'électrification de localités par mini réseaux, avec stockage batteries et alimentés à 95% par l'énergie solaire. L'objectif cible en 2024 : l'électrification de plus de 150 nouvelles localités dans les deux Hodhs.

Il y a lieu aussi de citer les projets d'électrification en cours :

- Projets des AEE et extensions réseaux : 36 localités
- Projet Est) 70000 habitants impactés HC 21 localités
- PDIE 50000 habitants impactés HG 13 localités
- PDIE 30000 habitants impactés Assaba 34 localités
- Projet Aftout Cherghi 100 000 habitants impactés Gorgol 30 localités
- PDIE 40 000 habitants impactés Brakna 80 localités
- Réseau OMVS, PDIE 120 000 habitants impactés Trarza 12 localités
- PDIE 15000 habitants impactés Adrar 06 localités
- PDIE 10 000 habitants impactés TAGANT.

Le 5ème axe du plan d'action du département porte sur la restructuration du secteur de l'électricité :

L'objectif est de Réorganiser la SOMELEC de manière à pérenniser les investissements consentis ces dernières années par l'Etat dans le secteur de l'Energie. Pour ce faire, il a été procédé à la séparation de la SOMELEC en Trois entités : Production & Transport et Distribution & commercialisation et Electrification Rurale.

Le 6ème axe : Reforme; il comprend les activités suivantes :

- Réforme du secteur de l'électricité avec l'assistance technique de l'Union Européenne, la BM, AFD et le PNUD ;
- Révision du code d'électricité
- Etude de la stratégie nationale de l'électrification
- PDER: Etude du Plan Directeur de d'Electrification Rurale
- Etude de la Centrale à gaz dans la zone de N'Diogo
- Préparation de l'organisation d'une table ronde des PTF's pour le financement du programme d'investissement du secteur de l'électricité.

Il faut noter qu'en fin de 2022, le Code d'électricité a été finalisé et adopté, le décret d'application est en cours de préparation ;la Stratégie Nationale a été validée et une formation sur la Stratégie et le Plan National d'Electrification est en cours.

4. Transition Energétique & Hydrogène:

Dans le domaine de la transition énergétique, les activités suivantes ont été réalisées :

- Signature d'un mémorandum d'entente avec CWP le 28 mai 2021 avec un financement à mobiliser de l'ordre de 40 milliards de dollars pour la production de : 10MT/an d'ammoniac ; 1,7MT/an d'hydrogène et la génération de 30GW d'énergie propre. Les négociations sont en cours pour passer à la convention finale ;
 - Signature d'un mémorandum d'entente avec Chariot le 27 septembre 2021 avec un financement à mobiliser de l'ordre de 3,5 milliards de dollars pour : la production de : 180000 T/an d'hydrogène et 900 000 t/an d'ammoniac et la génération de 10 GW d'énergie propre. Convention finale en cours de négociation ; les études d'ingénierie sont prévues au milieu de 2024. La société Total Eren est entrée dans ce projet via un important partenariat qu'elle a signé avec Chariot.
 - Convention signée avec la société allemande Conjoneta (en partenariat avec Masdar et infinity) portant sur un projet d'hydrogène.
 - Et un quatrième projet d'hydrogène avec la société bp signé en présence du Président de la République lors du sommet du climat tenu en novembre 2022 à Charm El Sheikh en Égypte.
 - Elaboration d'une feuille de route pour le développement de l'hydrogène bas carbone avec l'appui de la Banque Mondiale. Cette feuille de route est opérationnelle à 90 %.
- Le département compte réaliser dans un avenir proche avec l'assistance de l'Institut Français du Pétrole Énergies Nouvelles :
- un cadastre hydrogène
 - un code hydrogène
 - un contrat type hydrogène.



M. Ahmed Ould MOHAMEDOU

Le président de l'Autorité de Régulation

1 .L'Autorité de Régulation

L'Autorité de Régulation est créée en juillet 1999 par la loi 99-019 du 11 juillet 1999 portant code des télécommunications. En janvier 2001, ses compétences sont élargies aux secteurs de l'eau, de l'électricité et de la poste (loi multisectorielle 2001-16 du 25 janvier 2001).

En plus de la loi relative à l'autorité de régulation multisectorielle, des lois et textes d'application spécifiques à chaque secteur, constituent le dispositif juridique et réglementaire de la régulation en Mauritanie.

L'Autorité de Régulation est une entité publique, indépendante et autonome.

L'Autorité de Régulation est constituée d'un Conseil National de Régulation et des directions opérationnelles placées sous l'autorité du Président du Conseil.

I. Les missions de l'ARE

Selon l'article 4 de la loi 2001-16, « l'Autorité de Régulation a pour missions dans chacun des secteurs dont la régulation lui est confiée, de prendre les mesures nécessaires pour :

1. Veiller au respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires régissant les secteurs relevant de son domaine de compétence dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires.
2. Assurer la continuité du service et protéger l'intérêt général.
3. Protéger les intérêts des utilisateurs et des opérateurs en prenant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence effective, saine et loyale dans le secteur concerné et dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
4. Promouvoir le développement efficace du secteur conformément aux objectifs du Gouvernement, en veillant notamment à l'équilibre économique et financier et à la préservation des conditions économiques nécessaires à sa viabilité.
5. Mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs prévus par les lois et règlements.
6. Accorder les autorisations prévues dans les secteurs concernés et mettre en œuvre les procédures d'attribution des autorisations, licences et concessions dans des conditions de transparence et de concurrence complètes.
7. Contrôler le respect par les intervenants des obligations qui leur incombent dans le cadre des licences, autorisations et concessions.
8. Suivre le respect des conditions d'exercice de la concurrence dans tous les secteurs de l'économie ».



République Islamique de Mauritanie

**AUTORITÉ DE
RÉGULATION**



Ces missions sont complétées par celles spécifiques à chaque secteur.

De plus, l'ARE conseille le Gouvernement lors de la prise de toute décision relative aux secteurs régulés (missions consultatives).

II. Le Conseil National de Régulation (CNR)

Le CNR est composé de cinq membres :

- trois, dont le Président, sont nommés par le Président de la République ;
- deux membres sont nommés par le Président de l'Assemblée Nationale.

Actuellement le CNR est présidé par Monsieur Cheikh Ahmed Ould Sid'Ahmed.

III. Contact

Autorité de Régulation

Zone résidentielle D
Rue n° 23023 Ksar
BP 4908, Nouakchott.

Téléphone : (222) 45 29 12 70 / 45 29 12 41
Télécopie : (222) 45 29 12 79
Courriel : webmaster@are.mr
Site web : www.are.mr

2. Secteurs régulés

Communications électroniques

3 opérateurs mobiles :

- Mauritel
- Mattel
- Chinguitel

1 opérateur de gros principal: IMT

Plusieurs fournisseurs d'accès Internet (FAI) et de services à valeur ajoutée (SAV)

Un taux de pénétration de la téléphonie avoisinant les 120% et d'Internet de 70%

Electricité

5 délégataires de service public déployés sur 21 sites.

Eau

4 délégataires de service public couvrant 106 localités.

Poste

44 bureaux et points postaux répartis sur le territoire national, et dont 37 pour Mauripost.

Hydrogène vert :

La Mauritanie, futur grand acteur de la décarbonation de l'environnement national et mondial



A Bruxelles, lors de la 15^{ème} édition des Journées Européennes du Développement, le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a déclaré « La Mauritanie s'est fixée pour ambition de se positionner comme acteur important dans la transition énergétique en augmentant son mix énergétique et en exploitant son potentiel d'énergies renouvelables. A cet égard, le lancement d'un ambitieux et important programme de développement de l'hydrogène vert pour offrir une source alternative et durable d'énergie propre constitue une importante opportunité de coopération avec l'Europe, renforcée davantage par notre proximité géographique. » Le potentiel du pays en énergie renouvelable est en effet énorme. L'agence internationale des énergies renouvelables l'estime à plus de 4000 gigawatts.

A la Cop 27 à Charm el-Cheikh, en Egypte, le président de la République a déclaré : « Nous sommes décidés, en République Islamique de Mauritanie, tel que cela apparaît dans notre proposition faite à Glasgow, à contribuer de façon significative à la résolution de la problématique internationale de l'environnement, en réduisant de 11% les émissions de carbone et en procédant au rehaussement du ni-

veau des énergies renouvelables, dans la totalité de sa consommation énergétique, pour atteindre 50% à l'horizon 2030. Nos efforts dans ce sens seront renforcés par un programme de grande envergure, en cours de lancement, visant le développement de l'hydrogène vert, susceptible de fournir à notre pays une source alternative et pérenne en énergie propre. J'appelle, à cet effet, l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la Mauritanie à participer à l'exécution de ce projet. »

Pour produire de l'hydrogène vert, il faut du vent, de l'eau de mer et du soleil. La Mauritanie en dispose en abondance. C'est pourquoi, elle a initié d'importants projets qui vont lui permettre de jouer un rôle majeur dans la production de cette énergie propre dite du futur.

La côte atlantique du pays, notamment entre



Nouakchott et Nouadhibou, avec d'importante vitesse du vent, du soleil et de l'eau de mer est la plus indiquée pour la production d'hydrogène vert.

En mars 2023, la Mauritanie, le Groupe Allemand Conjuncta, le fournisseur d'énergies égyptien Infinity et le groupe énergétique émirati Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar) ont signé un protocole d'accord portant construction d'un complexe d'hydrogène vert de 34 milliards de dollars en Mauritanie. Ce projet pourrait produire, à l'horizon 2028, huit millions de tonnes d'hydrogène

vert par an.

En 2021, la Mauritanie avec CWP- Global, a signé un protocole d'accord pour le projet AMAM. Ce projet, de 40 milliards de dollars d'investissement, porte sur la production de 30 gigawatts d'énergie, 1, 7 millions de tonnes d'hydrogène par an et 10 millions de tonnes d'ammoniac par an.

Dans sa phase de mise en place, il fera travailler 10 à 15 mille personnes.

Le 3ème projet est NOUR. Signé avec Chariot-transitionalEnergy, il porte sur un investissement de 12 milliards de dollar pour une production d'énergie de 10 gigawatts, 600 000 tonnes d'hydrogène par an et 3 millions de tonnes d'ammoniac par an.

La production d'hydrogène vert implique aussi le dessalement d'importantes quantités d'eau de mer. Le Projet AMAM produira plus de 50 millions de tonnes d'eau potable par an. Cette eau sera une aubaine pour les populations, le cheptel, l'agriculture, le secteur des mines...

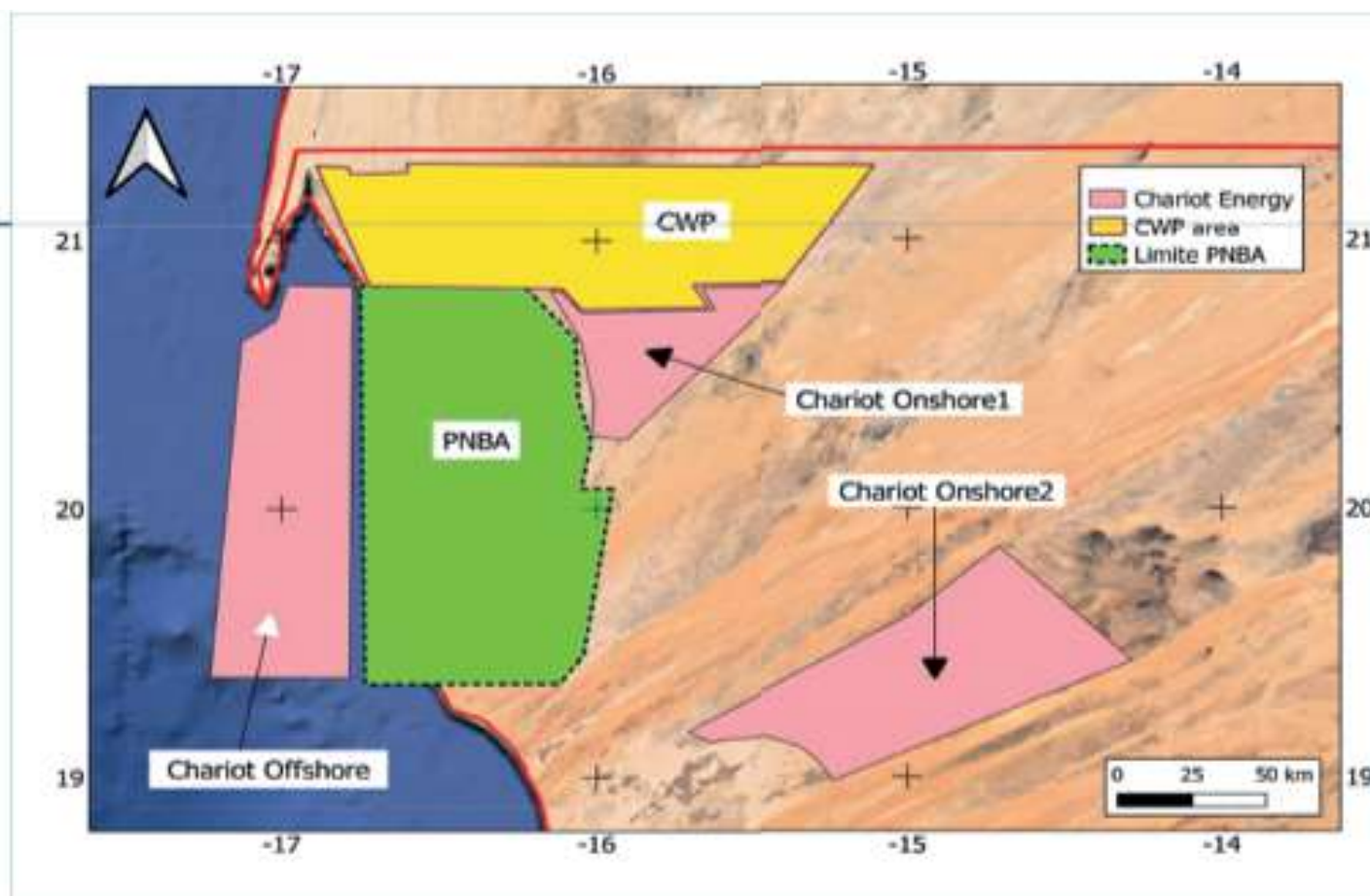
« De par sa position géographique, la Mauritanie sera un acteur important, au niveau mondial, des stratégies de décarbonations » « La Mauritanie, à la porte de l'Europe, pas loin des côtes Est des Etats-Unis, pourrait être un partenaire important de ces pays... »

Exportation de l'hydrogène vert

Pour l'exportation de l'hydrogène vert, il existe trois possibilités.

Il y a d'abord celle qui consiste à liquéfier le produit, le mettre dans des bateaux et l'exporter vers le client. Cette opération coûte trop cher et « n'est pas encore au point. »

La deuxième option est l'exportation à travers des gazoducs. « C'est relativement cher mais, c'est la seule possibilité d'avoir de l'hydrogène à l'état gazeux chez le client ». Pour cette perspective, la Mauritanie a lancé récemment une étude avec Hydeal, un conglomerat d'une trentaine d'entreprises



européennes. Hydeal réalisera une première étude sur la possibilité de construire un gazoduc de la Mauritanie à l'Espagne.

La troisième possibilité, celle qui a été retenue, est « de rajouter à l'hydrogène produit de l'azote pour avoir de l'ammoniac. » Et, « cet ammoniac va être exporté. » C'est, « un marché très connu, mature... » L'ammoniac ainsi produit et exporté peut servir de carburant pour les bateaux, de fertilisant dans l'agriculture...

Il pourrait également servir à la production de l'acier vert dans le secteur minier, notamment à la SNIM.

L'énergie du futur

Dans une note de cadrage de la politique nationale de transition énergétique du ministère du pétrole de l'énergie et des mines, il est écrit : « une vraie course contre la montre s'est lancée à l'échelle du

globe afin d'acquérir et de maîtriser la technologie du déploiement de l'hydrogène à grande échelle et dans tous les domaines de l'industrie (...)

Cette technologie constitue aujourd'hui l'une des principales filières d'énergie propres dans le monde et est en cours de développement notamment aux États-Unis, en Europe, en Australie et en Chine où des investissements énormes lui sont déjà consacrés (...)

Les pays disposants de ressources renouvelables conséquentes et de superficies adéquates, comme la Mauritanie, profiteront de cette nouvelle orientation en abritant des projets de production d'hydrogène destinés, entre autres, à l'exportation.

L'ambition pour la Mauritanie est de devenir, à l'horizon 2040, un acteur majeur dans l'industrie de l'hydrogène à l'instar de ce que furent certains pays du Golfe dans l'industrie pétrolière au cours du siècle dernier. Pour cela, le développement d'une économie verte centrée sur l'hydrogène, constituera un élément central de la politique de transition énergétique que le pays doit adopter. »

M. Thiam Samba, ambassadeur itinérant au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, note que la Mauritanie « peut constituer demain l'une des nouvelles frontières incontournables dans la décarbonation de l'environnement national et mondial. »

Sur le plan national, « le gouvernement s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 90% à l'horizon 2030. Ceci grâce à un mix intelligent et l'utilisation plus accrue du gaz à des fins domestiques quand la production démarrera en 2023. »

Au niveau international, la Mauritanie compte atteindre cet objectif à travers la production et l'exportation de l'hydrogène vert et du GNL, provenant de GTA et des futures réserves.

Monsieur Thiam note que « Dans la mesure où dans les décennies à venir l'occident recourra de moins en moins aux combustibles fossiles, notre pays peut contribuer grandement à la décarbonation de leurs économies et de la nôtre. Nous jouerions donc notre rôle national mais aussi citoyen au niveau mondial. »

Khalilou D



Vers une amorce de la transition énergétique en Mauritanie

Par Mamadou THIAM

La Mauritanie a adopté une stratégie nationale ambitieuse de transformation de son secteur énergétique en 2020 basée sur l'exploitation optimale de l'énorme potentiel du pays en gaz et en énergies renouvelables à moyen et à long termes. Cette stratégie vise à :

- Assurer la sécurité énergétique
- Garantir l'accès à l'électricité pour tous les Mauritaniens d'ici 2030
- Faire du secteur de l'énergie un moteur de l'économie nationale.

Pour concrétiser cette vision, le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie travaille sur plusieurs axes, dont les plus importants sont :

- Le projet de production de gaz du grand champ de TORTUE, AHMEYIM, dont les travaux de la première phase sont sur le point d'être achevés, de sorte que la production débutera fin 2023. Grâce à ce projet, la Mauritanie et le Sénégal deviendront des pays exportateurs de gaz. Les négociations ont commencé sur un plan de développement de la deuxième phase, laquelle ajoutera 2,5 à 3 millions de tonnes de gaz liquéfié par an.

- concernant le champ gazier BIR ALLA, qui dispose de réserves estimées à plus de 50 billions de pieds cubes, les études d'ingénierie nécessaires ont commencé afin de prendre une décision finale d'investissement dans la première moitié de l'année 2025.

- Au niveau des projets hydrogène, trois accords ont été signés pour une valeur de production totale d'environ 70 gigawatts. Les études de faisabilité liées au développement de certains de ces projets ont commencé. Il est prévu que la production démarre à partir du stade expérimental en 2027. Il est à noter que la SNIM a signé avec Arcelor Mittal, la plus grande entreprise sidérurgique internationale, un protocole d'accord portant sur une étude de faisabilité pour la création d'une aciérie verte.

- Quant à l'axe des métaux, notamment le fer, la SNIM travaille à l'augmentation de la production et de sa qualité. Le département du Pétrole, des Mines et de l'Énergie s'attend à ce que le niveau de production atteigne cette année 13,3 millions de tonnes. La première pierre du projet Fdérrik sera posée dans les prochaines semaines, ce qui permettra la production de 2 à 3 millions de tonnes par an, portant cette production totale de la SNIM à la limite de 16 millions de tonnes par an à l'horizon 2025.

- En ce qui concerne le projet géant Al- OUI, qui vise à produire 11 millions de tonnes par an de magnétite à haute concentration de 66%, utilisable pour les pellets et l'acier vert, dont le financement est actuellement recherché, et les indicateurs des marchés financiers sont positifs.

- En matière d'accès à l'électricité, le plan de trans-



formation du secteur de l'électricité est régulièrement mis en œuvre et a donné des résultats encourageants qui ont permis de faire passer le taux d'accès à l'électricité de 42% en 2019 à 53% en 2022.

- Enfin, le Gouvernement s'emploie à augmenter le pourcentage de contenu local, car une stratégie nationale a été préparée qui comprend cinq axes principaux :

- Préparer une loi-cadre sur le contenu local
- Développer des mécanismes institutionnels pour suivre et assurer la mise en œuvre de la stratégie
- Mise en place d'une plateforme numérique pour publier les informations relatives aux offres et appels d'offres du secteur
- Elaborer un programme pour renforcer les capacités techniques et former le cadre humain
- Elaborer un programme de renforcement des capacités des entreprises locales.

Il convient de noter que des travaux sont également en cours pour établir une zone spéciale pour accueillir et développer les industries et les services liés au pétrole et au gaz.

Dans la foulée, les autorités ont finalisé une étude de décarbonation du secteur de l'énergie qui a abouti à la mise en place d'une feuille de route de transformation du secteur qui commence par la production de ressources selon les technologies convention-

nelles, l'utilisation du gaz comme combustible principal en remplacement du fuel et du diesel dans les différents secteurs de l'industrie dont principalement la production de l'électricité (Gaz to Power) et le transport, puis l'introduction des nouvelles technologies de gaz à basse teneur en carbone comme la production de l'hydrogène bleu et les concepts de capture de carbone. A long terme, le potentiel en énergies renouvelables (éolienne et solaire) sera l'atout principal de la Mauritanie pour accélérer le chemin vers la transition énergétique. A cet égard, le gouvernement a mis en place une feuille de route pour l'hydrogène vert et a travaillé à travers plusieurs protocoles d'entente avec ses partenaires pour le développement de projets d'hydrogène vert de grande ampleur.

Potentialités énormes

En Mauritanie, le bilan énergétique du pays est constitué de plus de 80% de combustibles d'origine forestière qui représentent 87% de la consommation finale énergétique du secteur résidentiel, contre 9% pour le gaz butane, 3,4% pour l'électricité, 0,4% pour le pétrole lampant et une proportion négligeable pour les énergies renouvelables. Au cours de ces dix dernières années, la Mauritanie a fait plusieurs découvertes de ressources fossiles notamment dans les champs de Chinguitti (pétrole, 2001) et de Banda (gaz, 2003).

La Mauritanie dépend également des produits pétroliers qui fournissent 68% de l'électricité produite selon le bilan énergétique 2020 de l'AFREC. La deuxième source de production d'électricité est l'énergie hydraulique qui représente 28% et l'énergie solaire, 4% du total de l'électricité produite pour répondre aux besoins énergétiques commerciaux du pays. Le principal produit pétrolier est le gazole, suivi du fioul et du GPL (gaz de pétrole liquéfié). L'approvisionnement total en énergie primaire en 2018 était de 1760 ktep. De manière générale, la Mauritanie offre une grande variété de ressources en biomasse. Autrefois, les déchets de culture (balle de riz, paille de riz, etc.) étaient produits annuellement et offraient un potentiel énergétique d'environ 3,7 GWh.

La Mauritanie, avec ses énormes potentialités solaires, éoliennes et ses vastes superficies, occupe le premier rang des pays du monde, naturellement, pour jouer les rôles les plus importants dans la production et le développement de l'énergie propre et héberger des projets connexes.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement prévoit de produire et d'exporter de l'hydrogène vert, ainsi que du gaz du projet offshore Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont la production devrait commencer en 2023. La Mauritanie est en passe de devenir une centre d'envergure mondiale pour le gaz naturel liquéfié (GNL) et a l'intention d'accroître sa consommation intérieure de gaz pour atteindre son objectif de zéro émission nette. Elle dispose d'un fort potentiel de développement des énergies solaire, éolienne et hydraulique, et est également un important producteur de minéraux critiques tels que le zinc, le titane, le minerai de fer, le cuivre et les phosphates. En soutien à ses priorités nationales, les données et le dialogue multipartite joueront un rôle essentiel pour tracer les voies d'une transition durable et assurer le suivi des engagements en faveur du climat.

"La Mauritanie, en coopération avec les pays de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal, exploite actuellement deux barrages pour produire de l'énergie hydroélectrique d'une capacité de plus de 300 MW, répartis entre les pays de l'organisation, et développe également plusieurs autres barrages afin de doubler leurs capacités de production dans les années à venir. Par ailleurs, des centrales éoliennes et solaires ont été implantées, qui ont permis, jusqu'à présent, de porter le pourcentage de production d'énergie renouvelable à environ 40% de la production totale d'électricité en Mauritanie, ce qui représente une performance significative par rapport aux pays du continent. La centrale de production de l'énergie éolienne à Boulénouar permettra également d'augmenter la part du mix énergétique du pays", indique M. Ahmed Vall Mohameden, conseiller chargé de la Coopération et de la Communication au ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie et Mohamed Aka, journaliste sur le site du ministère.

La Mauritanie bénéficie d'un emplacement stratégique non loin des services énergétiques mondiaux,

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE TRANSFORMATION DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Assurer la sécurité énergétique;

Garantir l'accès à l'électricité pour tous les Mauritaniens d'ici 2030;

Faire du secteur de l'énergie un moteur de l'économie nationale.

mais il dispose également de marchés intérieurs considérables puisqu'il vise à fournir de l'électricité aux deux millions d'habitants d'ici à 2030. "Le bassin de 105 000 kilomètres carrés est inexploité avec des analogues importants au Sénégal qui démontrent son potentiel gazier et pétrolier. Et c'est la Mauritanie elle-même qui a ouvert le bassin au secteur des hydrocarbures avec le champ de Chinguetti découvert en 2001 et qui a produit jusqu'à la fin de 2017." Dans le plan directeur de développement du pays, 20 options d'investissement sont décrites, visant un apport de 20 milliards de dollars, et les options sont nombreuses. Comme le note M. El Hanefy Eybihi, directeur des Opérations en amont de la société pétrolière nationale Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH), lors de la conférence et exposition MSGBC Oil, Gas & Power 2022: "Nous avons plus de 38% d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique mais nous espérons atteindre 50% d'ici 2030. Les objectifs du ministère sont d'apporter un accès propre, sûr et universel à l'énergie. Nous commençons donc par le gaz, en nous établissant comme une plaque tournante du GNL, en développant notre secteur gaz-électricité, puis en passant à l'hydrogène bleu et vert pour une énergie sans carbone." Plus précisément, dans le cadre de deux protocoles d'accord signés l'année dernière, la Mauritanie a donné son feu vert à deux projets d'hydrogène vert : Aman, le plus grand du monde avec 30 GW (18 GW d'énergie solaire, 12 GW d'énergie éolienne) produira 1,7 mégatonne d'hydrogène vert par an. Nour, avec 10 GW, contribuera à hauteur de 0,6 mégatonne par an. Avec 28 nouveaux blocs offshore mis aux enchères, il est clair que la Mauritanie ne ferme aucune porte en matière d'énergie.

Détenant la moitié des 15 trillions de pieds cubes de gaz du projet transnational de 4,6 milliards de dollars Greater Tortue Ahmeyim, 13 tcf à Bir Allah et 1 tcf supplémentaire à Banda, la Mauritanie est un pionnier régional. Elle détient le record de la plus grande production d'énergie renouvelable par habitant de tous les pays du MSGBC, avec un potentiel estimé à 457,9 GW d'énergie solaire et 47 GW d'énergie éolienne.

Des réserves importantes et exploitables

"Les rayons solaires qui brillent sur toutes les wilyas de Mauritanie, tout au long de l'année, et dans les vastes zones propices à l'implantation de parcs éoliens et solaires, dans les zones côtières et désertiques, sont des atouts importants et des facteurs décisifs pour attirer les investissements dans le domaine des énergies propres dans le pays", ajoutent MM. Ahmed Vall Mohameden et Mohamed Aka.

L'Office National de la Météorologie a confirmé que la capacité de production d'énergie solaire en Mauritanie varie entre 2000 et 2300 kWh par mètre carré par an, sur tout le territoire, et la force du vent est estimée à environ 9 mètres par seconde, tout au long de l'année, en particulier dans les zones côtières.

"Ces taux figurent parmi les plus élevés au monde et constituent un atout précieux pour l'avenir des investissements verts en Mauritanie, si l'on prend en compte la tendance mondiale à la stimulation de l'exploitation des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement.



Avec le développement des technologies d'exploitation des énergies renouvelables et la baisse significative des coûts de production, la Mauritanie est devenue une première destination mondiale dans la course aux investissements dans les énergies du futur'', poursuivent-ils.

''Dans ce contexte, la Mauritanie s'est efforcée d'avancer –ils, de créer de nouvelles opportunités d'investissement à travers un partenariat entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'exploitation des potentialités des énergies renouvelables, en signant un protocole d'accord sur la mise en place du plus grand projet de production d'hydrogène vert dans le monde, que la Mauritanie vient de signer avec la société leader dans le domaine CWP Global''.

Projet pionnier dans le domaine des carburants du futur

''L'hydrogène vert est considéré comme l'un des types d'énergies renouvelables les plus récents et les plus influents dans l'avenir de la transformation énergétique souhaitée, en raison de son efficacité dans le domaine du stockage d'énergie en grande quantité et pour une longue période, et il permet également la production de combustibles liquides comme alternative aux combustibles fossiles, c'est pourquoi les spécialistes du domaine l'appellent « le carburant du futur ».

L'hydrogène vert est produit en utilisant l'énergie éolienne et solaire pour extraire des atomes d'hydrogène dans les molécules d'eau et les exploiter dans le domaine de la production et du stockage de l'énergie naturelle ou du pétrole et du charbon et le procédé est considéré comme totalement propre car aucune source d'énergie nocive pour l'environnement n'est utilisée, autre que les méthodes de production d'hydrogène gris ou bleu qui dépendent

de l'exploitation du gaz naturel, du pétrole et du charbon.

''Au sens le plus large, la Mauritanie est entrée en 2021 dans la course mondiale au leadership dans ce domaine, où elle a signé un protocole d'accord avec CWP Global pour établir le plus grand projet au monde de production d'hydrogène vert, à travers un projet d'installation de centrales éoliennes et solaires géantes sur une superficie de plus de 8 kilomètres carrés avec une capacité de production allant jusqu'à 30 gigawatts (30.000 mégawatts), 1,7 million de tonnes par an d'hydrogène, 10 millions de tonnes par an d'ammoniac, en plus de 50 millions de mètres cubes d'eau potable par an.

Alors que l'enveloppe totale du projet s'élève à 40 milliards de dollars américains, la durée d'exécution des travaux de ce projet s'échelonne sur 8 à 10 ans, avec une période virtuelle d'exploitation de 40 ans, durant laquelle il assurera le leadership de la Mauritanie dans la fourniture de marché mondial avec de l'hydrogène vert, qui sera alors la ressource énergétique la plus importante au monde'', ont-ils affirmé.

MM. Ahmed Vall Mohameden et Mohamed Aka attestent que la Mauritanie est l'un des pays pionniers qui s'est réellement et délibérément engagé sur la voie de la production des futurs carburants, avec l'Australie, la Corée du Sud, l'Amérique et la Norvège, pour être ainsi l'un des pays les plus importants prêts à accueillir des investissements majeurs dans ce domaine, étant donné l'environnement approprié, le climat d'investissement encourageant, les vastes zones inhabitées et les potentialités solaires et aériennes considérables qu'elle possède.

Futur acteur majeur du marché de l'hydrogène

Outre le marché du GNL, la Mauritanie, grâce à ses importantes ressources en termes d'énergies renouvelables, se positionne davantage comme un futur acteur majeur du marché de l'hydrogène, le « carburant du futur ».

Dans une étude intitulée « Africa's extraordinary green hydrogen potential How » publiée en décembre 2022, la Banque Européenne de Développement, entre autres commanditaires de l'étude, considère la Mauritanie comme l'un des principaux futurs hubs d'hydrogène vert du continent africain. L'étude se base notamment sur les immenses possibilités en termes de production d'énergie solaire et éolienne que possède la Mauritanie. Un document publié par le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie indique que la capacité de production d'énergie solaire dans le pays varie entre 2000 et 2300 kWh par mètre carré par an, et que la force du vent est estimée à environ 9 mètres par seconde, tout au long de l'année, en particulier dans les zones côtières.

Fort de ce potentiel renouvelable, le Gouvernement, à travers le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, a signé plusieurs accords pour développer jusqu'à 50 GW de capacités d'électrolyse.

Un tournant politique

La Mauritanie a finalisé en 2022 une étude de décarbonation du secteur de l'énergie qui a abouti à la mise en place d'une feuille de route de transformation du secteur. Le pays dispose d'un fort potentiel permettant de favoriser la transition énergétique. Le littoral de 700 kilomètres de long procure une vitesse de vent optimal susceptible de rendre intéressante l'utilisation de l'éolien (9 mètres par seconde en moyenne dans l'année) tandis que son climat saharien très chaud et sec est propice à la production d'énergie solaire. Un atout que la Mauritanie compte bien utiliser pour faire venir les investisseurs étrangers désireux d'obtenir des relais de croissance favorables.

A long terme, le potentiel en énergies renouvelables (éolienne et solaire) sera l'atout principal pour accélérer le chemin vers la transition énergétique. En exploitant ces ressources, la Mauritanie pourrait réduire sa dépendance aux combustibles fossiles importés et ainsi diversifier son mix énergétique. Le pays améliorerait ainsi l'accès à l'électricité de sa population dont seule 60 % est raccordé au réseau électrique.

Une telle politique pourrait également encourager l'investissement dans des secteurs clés tels que l'industrie, l'agriculture et le tourisme, créant ainsi des emplois et stimulant la croissance économique. La politique visant à faire de la Mauritanie un hub énergétique et de production de minerais verts devrait encore renforcer l'attractivité du pays.

Les perspectives de développement du secteur de l'énergie en Mauritanie sont très prometteuses malgré les défis et peuvent contribuer à transformer radicalement l'économie nationale, sa qualité et sa structure.



KINROSS TASIAST

au service du développement de la Mauritanie

Avec plus de 4000 emplois directs et indirects et une capacité de production de 24000 tonnes broyées par jour, qui sera atteinte en principe fin 2023, Tasiast est l'une des premières mines d'or du continent. Ces développements envoient un signal fort sur l'attractivité de la Mauritanie tout en apportant une contribution économique et sociale significative pour le pays.

Pionnière du contenu local

En étroite collaboration avec le Gouvernement mauritanien, Tasiast a initié en 2016 un ambitieux plan de Mauritanisation. Grâce à ce plan qui porte sur l'emploi direct de Tasiast, 97% des employés sont désormais mauritaniens. En termes de contribution au contenu local, les entreprises mauritaniennes sont priorisées dans les processus d'appels d'offre. Ainsi, entre 2011 et 2022, Tasiast a dépensé plus de 95 milliards MRU auprès de partenaires commerciaux mauritaniens.

Partenaire de la santé des Mauritaniens

Depuis plus de 10 ans, Tasiast est pleinement engagée pour favoriser l'accès à des soins médicaux dans les zones les plus reculées du pays. En effet avec l'ONG américaine Projet C.U.R.E., Tasiast finance l'envoi régulier en Mauritanie de matériel médical. Jusqu'ici, 13 conteneurs ont livré chacun plus de 14,6 millions MRU de fournitures et d'équipements médicaux, distribués dans diverses localités. De nouveaux conteneurs seront livrés en 2023 pour les wilayas du Trarza et du Gorgol. Ce programme, ainsi que celui de la Clinique Mobile qui sillonne depuis 2014 la zone d'impact de la mine, apportent une aide essentielle aux communautés traditionnellement éloignées des centres médicaux. Tasiast a en outre répondu à l'appel du Gouvernement Mauritanien lors de la pandémie de

Covid-19, en fournissant rapidement les matériaux nécessaires à l'aménagement d'un centre d'urgence pour les malades du Covid-19, des quantités de masques et de produits sanitaires, 38 ambulances entièrement équipées d'une valeur de plus de 73 millions MRU, un lot d'imprimés destinés à la sensibilisation à l'hygiène ainsi que du matériel d'examen médical.

Engagée pour garantir un accès à l'eau potable

Attentives aux besoins des communautés voisines, les équipes de Tasiast se sont mobilisées pour mettre en place un système local de distribution d'eau. Ce programme représente plus de 12 % des investissements communautaires réalisés par Tasiast en 10 ans. Ce sont en moyenne 18400 m³ d'eau qui sont distribués chaque année dans une vingtaine de points de livraison dans la zone.

Ces projets sont conçus et menés en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes locales, afin que la mine génère des bénéfices pour la Mauritanie et ses citoyens.



Bilan des réalisations 2019-2022 :

L'économie mauritanienne, résilience et reprise

Par Sneiba Mohamed

Dans le monde, la crise du COVID-19 et les répercussions de la guerre en Ukraine continuent d'avoir leurs impacts sur la vie et le bien-être de la population et de mettre à rude épreuve les économies, même les plus solides. Le dérèglement de l'activité économique au niveau mondial au cours du premier trimestre de l'année 2020 et l'incertitude

de la reprise dans un avenir prévisible ont entraîné de graves dommages économiques et des impacts sociaux que la Mauritanie, sortie d'une élection présidentielle, mi-2019, s'est attelée à juguler en faisant de la mise en œuvre du programme « Taahoudati » (Mes Engagements) de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghasouani la stratégie de base pour le développement du pays durant le quinquennat 2019-2024.



Conséquence de la conjonction de la baisse des investissements et de la contraction de la demande intérieure, la Mauritanie a été fortement affectée par les répercussions de la crise sanitaire liée au Covid 19. Mais les mesures économiques et sociales prises par le gouvernement ont contribué à atténuer, dans une certaine mesure, les effets de cette crise sur des populations dont les activités ont été durement touchées.

Il convient de noter qu'en dépit des difficultés susmentionnées, un certain nombre d'enseignements ont été tirés concernant la résilience de l'économie mauritanienne. Ces leçons ont été mises à profit pour concevoir des politiques publiques qui permettent des solutions innovantes et prometteuses pour parvenir à une croissance économique globale. En effet, plusieurs mesures ont été prises ces dernières années dans le domaine de la planification et de l'accélération du rythme des réformes dans le but d'améliorer le climat et la pratique des af-

aires, de développer les investissements privés (nationaux et étrangers), d'améliorer la gouvernance économique, de mettre à niveau les petites et moyennes entreprises (PME), et réduire les effets négatifs de la pandémie de Covid-19.

Ainsi, notre pays a pu consolider ses acquis dans le domaine de la stabilité macroéconomique, en parvenant à renforcer sa capacité économique à faire face aux conditions d'urgence et accélérer la mise en œuvre des programmes économiques, conformément aux directives de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghasouani, inscrites dans son programme « Taahoudati », et reprises dans son programme « Mes priorités élargies », dont la couverture financière s'élevait à environ 24,2 milliards de nouvelles ouguiya (652 millions de dollars US) pour une période de 30 mois (2020-2022).

Un programme de relance économique et de « sauvetage » social

Le programme ProPep repose sur 6 piliers : (1) Développer les infrastructures qui soutiennent la croissance ; (ii) améliorer l'offre sociale et soutenir la demande ; (3) Valoriser les capacités des secteurs productifs et accélérer la réalisation de l'autosuffisance dans le domaine alimentaire ; (iv) l'appui au secteur privé (formel et informel) ; (5) reboisement et création d'emplois écologiquement durables ; (6) Gouvernance et mise en œuvre du programme. Portant la plupart des actions prévues dans le programme des Priorités élargi du Président de la République, le Ministère des Affaires Economiques et la promotion des secteurs productifs a ainsi mis en œuvre des politiques de nature à permettre de nombreuses réalisations dans les domaines suivants de la planification et des politiques économiques,

de la coopération et de la mobilisation des fonds, la promotion des investissements et du partenariat entre les secteurs public et privé (PPP), du suivi, de l'évaluation et des réformes, la production et de l'analyse de données statistiques, l'amélioration de la conduite de la gouvernance économique, de la fourniture des services de base et du soutien au pouvoir d'achat des populations.

Ainsi, en raison de l'importance de la planification et de l'élaboration des politiques dans la réalisation du développement économique et social, le département des affaires économiques avait fait de grands efforts pour mener à bien ses tâches dans ce domaine. Les nombreuses réalisations, fruits de efforts, ont touché plusieurs domaines dont notamment : la conception et la mise en œuvre du Plan multisectoriel de lutte contre la pandémie de COVID-19, la réalisation d'une évaluation générale du Plan d'action de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2020, la préparation du deuxième plan d'action de cette même stratégie de croissance pour la période 2021-2025. D'autres actions, comme la préparation d'une étude visant à construire une stratégie nationale pour l'avancement de l'économie sociale et solidaire à l'horizon 2021, l'actualisation du programme d'investissements publics 2022-2024 ou encore l'évaluation des effets de la pandémie de COVID-19 sur la croissance économique et la formulation d'une prévision pour les principaux indicateurs économiques ont été posées comme actes majeurs de la stratégie économique soutenant la mise en œuvre du programme « Taahoudati ».

La confiance retrouvée des partenaires a permis la mobilisation de financements importants

Ce sont ces actions de bonne gouvernance économique et sociale, unanimement saluées par les partenaires techniques et financiers (PTF) de la Mauritanie dans un contexte de crise sanitaire mondiale et de préoccupations liées à la guerre russo-ukrainienne, qui ont permis une reprise de l'économie nationale et un retour progressif à une trajectoire de croissance ascendante, avec les prévisions d'un taux de croissance économique par an passant de - 0,9%, en 2020, à 2,4%, en 2021, 5,3% (2022) et 4,3%, en 2023, ces derniers chiffres étant des attentes liées à des faits de bonnes conjonctures.

Les nombreuses réformes qui ont touché divers aspects de la vie économique de notre pays au cours des quatre dernières années ont permis de renforcer la confiance des partenaires financiers et techniques de la Mauritanie. Cette coopération économique-financière s'est concrétisée durant la période comprise entre août 2019 et fin juin 2022 par la signature de 105 accords de financement portant sur plus de 78 milliards MRU, dont les prêts bonifiés représentent 49 % (36,6 milliards MRU), tandis que les dons représentent 51 % (37,9 milliards MRU).

Dans le domaine de l'allègement de la dette, notre

RETOUR PROGRESSIF À UN TAUX DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE CROISSANT

ANNÉE	TAUX DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE (%)
2019	5,4
2020	-0,9
2021	2,4
2022	5,3
2023	4,3

pays a adopté une politique d'emprunt prudente qui s'est traduite par une concentration sur les prêts bonifiés. Le règlement définitif du dossier d'endettement envers l'Etat frère du Koweït permettra à notre pays de recourir à de nouvelles formules d'emprunt sur les marchés financiers internationaux. En effet, la diminution du ratio de la dette extérieure au produit intérieur brut à moins de 56 %, en 2021, renforcerait la capacité d'emprunt de la Mauritanie à l'avenir, d'une part, et la confiance des partenaires en elle, d'autre part.

Importance accordée au développement local

Dans le programme « Taahoudati », le développement local constitue la priorité des priorités, le président de la République ayant à cœur de corriger certains des dysfonctionnements entre le développement de la capitale Nouakchott et d'une ville comme Nouadhibou et le reste du pays longtemps négligé. Des programmes régionaux de développement local, avec une forte mobilisation des ressources, au plan national et international, ont ainsi été pensés pour être exécutés au cours du quinquennat 2019-2024.

C'est dans ce cadre que le Ministère des affaires économiques avait également lancé une piste de financement pour un projet d'alimentation de la ville de Kiffa en eau potable à partir du fleuve Sénégal, qui alimentera 92 agglomérations rurales, dont la population devrait atteindre 600 000 habitants d'ici 2050. Le coût de ce projet est d'environ 317 millions de dollars américains (12 milliards MRU).

Lors de la table ronde organisée à cet effet, le 15 novembre 2021, à Nouakchott, les PTF de la Mauritanie se sont engagés à mobiliser l'enveloppe financière qui couvre l'ensemble des coûts du projet. Dans ce cadre, le 28 juin 2022, une convention a été signée avec le Fonds Saoudien pour le Développement d'un montant de 100 millions de dollars américains, représentant la contribution de ladite institution au financement de ce projet vital.

Toujours dans le cadre de la promotion du développement régional, le Ministère des affaires éco-

nomiques avait organisé avec succès, le 27 novembre 2021, une table ronde dans la ville de Néma sous la supervision du Premier Ministre, M. Mohamed Bilal Messoud, afin de mobiliser les ressources nécessaires pour financer la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée au niveau de la wilaya du Hodh Chargui. Ce tour de table a permis aux partenaires techniques et financiers de s'engager à financer cette stratégie avec une enveloppe financière de 118 millions de dollars (4,3 milliards MRU).

Les PPP, une option prometteuse

L'intérêt pour la promotion du partenariat entre les secteurs public et privé (PPP) et les investissements, nationaux et étrangers (IDE) est une option prometteuse, le gouvernement partant du

principe que le premier est le meilleur moyen de rationaliser et de réorienter les ressources publiques selon les besoins, tandis que le second est l'outil privilégié pour créer plus d'opportunités d'emplois, dans le court terme, et augmenter les recettes de l'État à moyen et long termes.

Pour encourager les investissements privés, le gouvernement a créé, en décembre 2020, l'Agence mauritanienne de promotion des investissements (APIM).

Depuis sa création, l'APIM a enregistré environ 17 milliards MRU d'investissements autorisés. L'activation du guichet unique et la simplification de ses procédures ont largement contribué à encourager l'esprit d'entreprise, qui s'est concrétisé par la création de plus de 12 892 entreprises, et la création de milliers d'opportunités d'emploi, dont 5 459 emplois directs permanents et 12 008 emplois non permanents.

Afin de promouvoir le partenariat entre les secteurs public et privé, le gouvernement, par le biais du ministère des Affaires économiques, a mis en place un cadre institutionnel approprié à travers la création d'une direction générale du partenariat entre les secteurs public et privé, en application du décret n°028-2021 du 03 mars 2021. Depuis sa création, la Direction Générale du Partenariat entre les Secteurs Public et Privé a mené de nombreuses activités dont notamment : la révision de la loi relative au partenariat entre les secteurs public et privé et ses textes d'application, la préparation d'un portefeuille de projets qui repose sur un partenariat entre les secteurs public et privé comprenant, entre autres, le projet d'autoroute reliant Nouakchott à Boutilimit, un projet de construction de pôles administratifs, un projet de stockage de produits pétroliers à Nouakchott et Nouadhibou, un projet de logements sociaux à Nouakchott, un Projet de Complexe Intégré pour la production de sucre, un Projet de complexes agricoles, un Projet de traitement des eaux usées dans le secteur de la pêche à Nouadhibou, la construction d'un port en eau profonde à Nouadhibou.

Enfin, et afin de promouvoir et de développer un secteur privé dynamique, il faut souligner la création d'un fonds d'investissement privé destiné aux petites et moyennes entreprises (secteurs productifs et infrastructures), un fonds dans lequel la contribution de l'État sera inférieure à celle du secteur privé.

Des données statistiques fiables, comme outils importants pour la prise de décision

Le rôle des statistiques et de l'analyse des données dans la prise de décision et l'élaboration des politiques économiques et sociales est essentiel dans le processus de développement. Dans ce contexte, l'Office national de la statistique (ONS) et le Centre mauritanien d'analyse des politiques (CEMAP) ont été restructurés et fusionnés en une seule structure dénommée Agence nationale de la statistique, de l'analyse démographique et économique (ANSADE). Le bilan de la mise en œuvre des activités de cette agence a été principalement caractérisé par la réalisation de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages dans les années 2019-2020, l'achèvement de l'enquête démographique et de santé en 2019, la réalisation de l'enquête liée aux effets de la COVID-19 sur la population, la production, de façon régulière, des statistiques sur la situation annuelle du commerce extérieur, le suivi de la situation économique nationale en publiant des données trimestrielles sur le commerce extérieur et l'inflation et la réalisation d'enquêtes pour vérifier l'état du registre social au niveau des wilayas du pays. Au niveau de l'ANSADE, les travaux préparatoires à la réalisation du premier recensement général du bétail dans l'histoire du pays sont également à un état avancé.

Beaucoup plus d'intérêt accordé aux services de base

« Taahoudati » c'est aussi ces centaines de milliards d'ouguiyas investis, depuis août 2019, dans le capital humain. Le premier souci était de venir en soutien au pouvoir d'achat des citoyens rudement affecté par les récentes crises mondiales d'ordre sanitaire (pandémie de Covid-19), climatique (sécheresse et inondations en 2021) et géopolitique (guerre en Ukraine). Il s'agissait, comme mesures d'urgence, mettre en œuvre un certain nombre de mesures économiques et sociales visant à assurer l'approvisionnement du pays en produits alimentaires de base et à stabiliser leurs prix à des niveaux restant à la portée de centaines de milliers de Mauritaniens à faibles revenus.

Une analyse des données de base de la loi de finances 2022 met en évidence l'importance de cet effort gouvernemental. Les ressources allouées aux aides directes et aux transferts sociaux se sont élevées à 6,54 milliards de nouvelles ouguiyas (représentant 7,65 % des dépenses totales de l'État).

Dans le domaine de l'accès aux services de l'assurance maladie, en exécution des engagements



de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, l'assurance maladie a passé un nouveau cap en touchant désormais 100 000 familles nécessiteuses, soit environ 620 000 personnes, alors que la CNAM ouvrait ses registres essentiellement aux fonctionnaires et agents de l'État.

En dépit de l'impact de la grave crise sanitaire et économique crise, le Gouvernement est resté focalisé sur la conduite de la politique macroéconomique, permettant, entre autres, de contenir la baisse de la croissance à -3,2% du PIB en 2020 et de préparer les conditions de sa reprise dès 2021, où elle était attendue à +2%, puis à +4,2%, en 2022, ce qui dénote d'une plus grande capacité à faire face aux chocs exogènes.

Sur un autre plan, le système de suivi-évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) a été mis en place. Son plan d'actions 2021-2025 tient compte des développements récents en matière économique, notamment les engagements du Président de la République, les nouvelles orientations du Gouvernement en la matière et le Programme Prioritaire Elargi du Président (ProPEP) financé à hauteur de 300 milliards d'ouguiyas anciennes.

Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, le résultat parle de lui-même : la remise en état et la réhabilitation de 2 039 hectares dans la Vallée, et 2 300 hectares dans le Casier pilote de Boghé, ainsi que 1450 hectares mis en exploitation par des opérateurs du secteur privé. A cela s'ajoute le soutien conséquent apporté aux agriculteurs dont les récoltes ont été touchées par les intempéries, la construction de 49 barrages (et le début des travaux dans 25 autres), l'aménagement de 637 hectares à Anbach Jik et la réhabilitation partielle de la ferme de M'Pourié. Le département de l'Agriculture a aussi poursuivi l'aménagement de 3 500 hectares irrigués dans la partie orientale du bassin du lac R'kiz, de 8 700 hectares pour la culture maraîchère et 408,7 autres hectares destinés au même usage.

Dans le domaine de la pêche, les résultats se passent aussi de commentaires avec la construction

d'infrastructures de stockage et de froid au port de Tanit d'une capacité de 40 tonnes, d'un centre de débarquement au km 93 pour un coût financier estimé à 8 millions USD, d'un réseau de drainage au niveau du Marché au poisson de Nouakchott et la construction d'une plateforme de stockage au niveau de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP), pour un coût global de 2,9 milliards d'ouguiyas nouvelles).

Dans le domaine des mines, les résultats à citer, quoique non exhaustifs, sont : la mise en œuvre du plan de réorganisation institutionnelle, en commençant par la création de la société « Maaden », le démarrage de la réalisation d'un projet pilote pour introduire un nouveau système de production de l'or sans usage du mercure, dans le centre de traitement de Chami, l'ouverture de 24 sites pour l'exploitation traditionnelle de l'or, la production de 5600 km d'or d'une valeur totale de plus de 1 milliard d'ouguiyas nouvelles, en sus de la création de plus de 45 000 emplois directs et 97 000 emplois indirects. Sur le plan politique, l'aura de ce bilan de quatre ans d'intenses activités, s'explique par la forte mobilisation populaire et l'engagement sans faille d'une majorité soudée, conduite par le parti présidentiel restructuré – et devenu « El Insaf » pour coller à cette Équité chère au président Ghazouani et prégnante dans tous ses discours.

L'acceptation d'une « accalmie » par une opposition responsable dont une bonne partie n'a aucun scrupule pour reconnaître le bien-fondé de l'approche initiée par le président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani permet aujourd'hui à un comité interministériel présidé par le Premier ministre et dans lequel le ministère de l'Intérieur est une pièce maîtresse a rassuré les Mauritaniens quant à la tenue d'élections libres et transparentes qui ont permis l'élection de nouveaux conseils municipaux et régionaux ainsi que la formation d'une nouvelle assemblée nationale, avec l'élection de 176 députés, avec, pour la première fois dans l'histoire politique du pays, une liste réservée à la jeunesse et une autre aux Mauritaniens de l'extérieur.

Office National de l'Assainissement

Renforcement des efforts du gouvernement pour faire face au phénomène du changement climatique durant la saison des pluies 2023

Au niveau de la ville de Nouakchott et des centres ville

« Des réalisations tangibles et des perspectives prometteuses »



Conformément aux orientations de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, et dans le cadre des efforts du gouvernement pour faire face aux effets du phénomène des changements climatiques, la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement a réalisé un certain nombre de réformes représentées comme suit :

Au niveau administratif :

La Direction Générale dans le souci de valoriser les ressources humaines et améliorer les performances de l'Office National de l'Assainissement, a procédé au règlement des statuts des travailleurs temporaires et le recrutement des ingénieurs et techniciens spécialistes en domaine de l'assainissement urbain. L'Office National de l'Assainissement s'est également doté d'un siège administratif moderne équipé des moyens bureautiques et logistiques nécessaires à l'amélioration de la performance du travail.

Au niveau technique et logistique :

L'Office National de l'Assainissement mobilise tous les moyens disponibles au début de chaque saison hivernale dans le cadre du plan national de la gestion des crises et de la lutte contre les effets négatifs des pluies et des inondations.

Au niveau de la capitale Nouakchott:

Les équipes de l'Office National de l'Assainissement entament des opérations de nettoyage, curage et entretien des réseaux de collecte des eaux usées et les eaux pluviales en préparation de la saison des pluies, en plus de l'entretien et de la maintenance des stations de relevage et les stations de pompage des eaux pluviales. Le réseau de drainage des eaux pluviales de Nouakchott couvre une superficie de 15 km², sur une longueur de 45 km, profitant aux Moughataas de Teyaret, Ksar et Teyragh Zeina, en plus les Moughataas d'El Mina et Sebkh.

Quant aux zones qui ne sont pas couvertes par des réseaux de drainage des eaux pluviales, elles sont desservies par un parc de 33 camions citernes équipés de motopompes pour aspirer l'eau stagnante au niveau des principaux axes, carrefours et zones sensibles de la ville telles que les hôpitaux, les dispensaires et les marchés.

Dans un souci d'alléger les souffrances des habitants de Nouakchott pendant la saison des pluies pour cette année 2023, l'office a lancé pour ce mois de juillet 2023 les travaux de quatre projets importants :

- Le projet de raccordement au réseau d'évacuation des eaux pluviales de la zone d'Arrêt Bus de la Moughataa de Teyaret au niveau de la Wilaya Nouakchott Nord ;
- Le projet de raccordement au réseau d'évacuation des eaux pluviales des Zones basses 1 et 2 de la Moughataa de Dar Naïm au niveau de la Wilaya Nouakchott Nord ;
- Le projet de construction d'une digue de protection pour la zone d'El Basra au niveau de Sebkh et la dotant d'un système de pompage des eaux pluviales dans la Wilaya Nouakchott Ouest ;
- Le projet de construction d'une digue de protection pour la zone de Dar EL Beidha d'El Mina et la doter d'un système de pompage des eaux pluviales au niveau de la Wilaya de Nouakchott Sud.

Les efforts de l'Office National de l'Assainissement s'inscrivent dans le cadre de la politique du gouvernement dans sa stratégie de faire face aux effets néfastes des inondations en partenariat avec d'autres acteurs tels que la Délégation Générale à la Protection Civile et à la Gestion des Crises en coordination avec les autorités administratives, les communes et les Régions, conformément aux recommandations du haut Comité de la gestion des crises, présidé par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Au cours des quatre dernières années, le rôle de l'Office National de l'Assainissement a été renforcé conformément aux orientations de Son Excellence le Président de la République et en exécution du programme du Gouvernement de Son Excellence le Premier Ministre, comme suit :

Ville de Rosso:

L'Office National de l'Assainissement pour cette année 2023 et en collaboration avec le Projet "MOUDOUN", a réalisé les travaux de curage, nettoyage, dallage et la réhabilitation du réseau de drainage des eaux pluviales de la ville, ce réseau mesure 19 km de linéaire ainsi la réhabilitation des deux stations de pompage des eaux pluviales situées à Escal et Sattara. Les effets positifs de ces travaux ont été constatés pendant la saison en cours, qui a connu des précipitations importantes atteignant les 70 mm sans causer de dégâts.

Ville de Kaédi:

Au vu des graves inondations qu'a connues la ville de Kaédi lors de la dernière saison 2022 provoquant des pertes matérielles et humaines, l'Office National de l'Assainissement pour éviter le scénario du 2022, a initié une intervention en urgence dans cette ville en collaboration avec les équipes du Génie Militaire qui ont entamé le curage des égouts, le nettoyage et curage du réseau de drainage des eaux pluviales et l'entretien des bassins de stockage des eaux pluviales à l'intérieur de la ville, en plus des travaux de la réhabilitation des digues de protection de la ville contre les inondations.

Les villes d'Aleg et d'Akjoujt:

L'Office National de l'Assainissement, dans le cadre de son plan d'action pour cette année 2023, et en collaboration avec le Génie Militaire, procédera à l'entretien et au nettoyage des réseaux de drainage des eaux pluviales dans ces villes, en cette période hivernale 2023.

Les villes d'Atar et Selibaby :

Cette année 2023, l'Office National de l'Assainissement mettra en œuvre deux projets pour l'assainissement et l'extension des réseaux de drainage des eaux pluviales dans les villes respectives, ces projets seront réalisés dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Les perspectives d'avenir:

Le problème d'assainissement liquide (eaux usées et eaux pluviales) est considéré comme le plus grand défi à l'heure actuelle, en particulier dans la capitale Nouakchott, qui se caractérise par sa nature géographique plate, son sol salin saturé par les infiltrations des eaux usées et les fuites des eaux potables et l'étalement horizontal de ses quartiers. Ceci constitue un véritable obstacle à l'évacuation des eaux usées et les eaux pluviales.

Afin de résoudre de manière radicale ce problème, la seule solution envisageable est la construction et la mise en place des infrastructures modernes d'assainissement dimensionnées tout en prenant compte de la spécificité de la capitale Nouakchott, dans ce cadre le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a lancé un avis de manifestation d'intérêt en juin 2023, pour cibler les entreprises spécialisées dans le domaine de l'assainissement urbain et qui possèdent les capacités techniques et financières pour la réalisation de ce genre des projets ambitieux.



Augmentation sensible de la dépense publique

Les effets positifs des actions et réformes d'urgence menées par le ministère des Finances se sont traduits, conséquemment, en augmentation sensible de la dépense publique au cours de ces trois dernières années.

En 2022, la loi de finance initiale a poursuivi l'augmentation de la dépense publique apportée par les lois de finances de 2020 et 2021, avec une augmentation de 37% par rapport au budget de 2019 (LFR 1) s'établissant à 88,5 Milliards MRU.

Ceci traduit principalement l'augmentation des dépenses pour pallier les effets de la pandémie depuis la loi rectificative de 2020, et l'accroissement des dépenses sociales qui se sont établies à 20,5 Milliards MRU, soit plus de 23,2% du budget.

Au niveau des réalisations de recettes, « les taux de recouvrement des recettes fiscales ont montré une amélioration continue avec 97% de réalisations en 2019, 111% de réalisation en 2020, 102% de réalisation en 2021 et 53% de réalisation pour les 6 premiers mois de 2022, grâce à un suivi régulier de la performance, aux efforts de mobilisation de l'administration fiscale, à l'élargissement de l'assiette fiscale et aux réformes introduites, et ce malgré les mesures fiscales prises pour accompagner la pandémie et les exonérations accordées sur les matières premières générant des dépenses fiscales. »

Disponibilité du Trésor et épargne publique

La situation du Compte unique du Trésor, de la gestion de trésorerie et du marché monétaire affiche, elle aussi, une évolution positive notoire telle que l'attestent les données suivantes :

« Au 31 juillet 2019, le compte courant du Trésor à la BCM affichait un solde de 2,64 Milliards MRU. Ce solde inclut cependant la mobilisation de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale (1,8 milliard MRU), en plus de quelques autres encaissements nivelés sur le compte du Trésor (dividendes BCM, traitement du rejet du transfert au profit de la Libye).

Au 30 juin 2022, le solde du compte unique du trésor à la BCM s'élève à 37,49 Milliards MRU soit un niveau d'épargne publique important. Le niveau de trésorerie accumulé a été maintenu grâce également à l'amélioration des procédures de gestion de la dépense publique, et les décaissements conditionnés par l'avancement effectif des travaux, et en concordance le rythme d'exécution des dépenses au calendrier des recettes encaissées sur le compte. »

Ainsi, « l'aboutissement de la réforme relative à la mise en place du Compte Unique du Trésor a permis d'avoir une vision consolidée des flux financiers et une maîtrise plus effective des liquidités de l'Etat, contribuant ainsi à la réduction des charges de mobilisation des fonds sur le marché monétaire et à une meilleure capacité de l'Etat à respecter ses

engagements. » La politique de l'Etat sur le marché monétaire a également été révisée afin de réduire les charges de la dette intérieure et réduire l'endettement envers les banques, leurs permettant d'orienter leurs liquidités vers le financement de l'économie.

Des charges de financement réduites de 100%

Au 30 juin 2022, les charges relatives au financement par BT (bons du trésor) ont atteint un montant de 0,041 Milliard MRU, soit 20% du montant total prévu par la LFI 2022. Les BT continuent à être rémunérés à des taux inférieurs à 2%. Aussi, grâce à la situation actuelle du compte unique du trésor (CUT) à la Banque Centrale (BCM), arrêtée au 30 juin 2022 à 37,5 Milliards MRU, les besoins de trésorerie se sont limités aux remboursements des Bons du Trésor (BT) échus. En effet, la LFI 2022 prévoit, d'une part, recourir au disponible du Trésor à la BCM pour le financement du déficit budgétaire prévu à 13,5 Milliards MRU, et d'autre part, financer les remboursements des BT arrivés à échéance (opérations de revolving). C'est ainsi que le stock des BT a connu une diminution de 0,31 Milliard MRU, en passant de 6,17 Milliards MRU à 5,84 Milliards MRU.

Concernant le Fonds National des revenus des Hydrocarbures (FNRH), le dernier relevé du compte FNRH au 31/07/2019 affiche un solde net de 92,85 millions de dollars USD, soit l'équivalent de 3,41 milliards MRU. A la date du 30 juin 2022, le solde du FNRH atteint 161,67 millions USD, soit 5,86 milliards MRU. Ce solde aurait pu être plus important (de + 1,75 milliard MRU) sachant que des retraits ont été opérés sur le FNRH en 2019 (750 000 000 MRU) et en 2020 (1 000 000 000 MRU) pour financer les deux opérations suivantes que sont « la régularisation de la facture de la Somelec sur l'administration et ses démembrements (1,4 milliard) et « la contribution de l'Etat au projet d'abandon du champ de Chinguitty (471 205 200 MRU). »

Maîtrise de la dette extérieure

Au 30 juin 2022, le stock de la dette extérieure était à hauteur de 3,63 Milliards USD, soit un accroissement de 0,20 Milliards USD, par rapport au stock enregistré au 31 décembre 2021 (3,43 Milliards USD). Cet accroissement est essentiellement dû à la transformation du dépôt Saoudien à la BCM d'un montant de 0,3 Milliards USD, à un prêt au profit de l'Etat.

Pour l'année en cours, le service de la dette est prévu d'atteindre un montant de 0,264 Milliard USD, dont 0,061 Milliards USD d'intérêts. Sur ce montant, au 30 juin 2022, 0,12 Milliard USD, dont 0,03 Milliard USD d'intérêts, ont été honorés.

Par rapport à l'exercice écoulé, le service de la dette a connu une augmentation de 0,127 Milliard USD. Cet accroissement est essentiellement dû à l'effet du moratoire de la dette. En effet, durant les exercices budgétaires de 2020 et 2021, les suspensions du service de la dette extérieure ont atteint



0,265 Milliard USD, devant être remboursées à partir de 2022. La tendance baissière est mesurable en éliminant l'effet du moratoire et le prêt du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD).

Concernant la Balance des créances du Trésor sur les entreprises publiques, le rapport bilan indique qu'au 31 juillet 2019, « la balance des créances du Trésor était de 8,56 Milliards MRU, avec 20 conventions signées avec diverses entreprises publiques, et autres entités. Au 30 juin 2022, la balance des créances du Trésor s'élève à 10,25 Milliards MRU. Cette hausse est due au contexte de la pandémie qui a impacté sensiblement la situation financière de ces entreprises. »

Le point cinq du Bilan portant sur les « Engagements et demandes des ministères en instance au niveau de la Direction Générale du Budget » montre qu'au 31 juillet 2019, le ministère des Finances « s'était engagé sur un certain nombre de demandes et réclamations en provenance des différents départements, ainsi que les arrêts de différentes juridictions et autres engagements en instance. Les accords des différents ministères qui se sont succédé sur les demandes des différents départements en instances se lève à 4,75 milliards MRU. » Vient s'ajouter à ces instances un montant de 186 606 577 MRU relatifs aux arrêts des différentes juridictions et certaines contributions aux organismes internationaux ayant un arriéré de : 645 472 856 MRU et enfin, les BT de la BNM et certaines autres banques de la place pour un montant de 2 100 000 000 MRU soit un total de 7,68 milliards MRU.

Ces instances ont été budgétisées et régularisées ou en cours de régularisation, avec le paiement des instances relatives aux contributions aux organismes internationaux, et aux engagements manifestant un droit justifié sur l'Etat (service fait ou livraison effective).

Concernant les instances au niveau du Trésor (point 6), la situation financière montre qu'au 31 juillet 2019, « les instances en attente de règlement au niveau du Trésor ont été de 17,84 Milliards MRU pour les dépenses du budget et de 0,8 Milliard MRU relatifs aux comptes de dépôts au Trésor. Au 30 juin 2022, le total des instances est à 0,29 Milliard MRU entre les dépenses budgétaires et celles des déposants. Dans le détail, (en Milliards MRU, sauf indication contraire), du 31 Juillet 2019 au 30 Juin 2022, les instances en paiement au niveau du Trésor se divisent en « Instances Rachad, à 17,8 0,9 et « Instances déposants » (0,80 0,2).

Augmentation sensible de la dépense publique

Les effets positifs des actions et réformes d'urgence menées par le ministère des Finances se sont traduits, conséquemment, en augmentation sensible de la dépense publique au cours de ces trois dernières années.

En 2022, la loi de finance initiale a poursuivi l'augmentation de la dépense publique apportée par les lois de finances de 2020 et 2021, avec une augmentation de 37% par rapport au budget de 2019 (LFR 1) s'établissant à 88,5 Milliards MRU.

Ceci traduit principalement l'augmentation des dépenses pour pallier les effets de la pandémie depuis la loi rectificative de 2020, et l'accroissement des dépenses sociales qui se sont établies à 20,5 Milliards MRU, soit plus de 23,2% du budget.

Au niveau des réalisations de recettes, « les taux de recouvrement des recettes fiscales ont montré une amélioration continue avec 97% de réalisations en 2019, 111% de réalisation en 2020, 102% de réalisation en 2021 et 53% de réalisation pour les 6 premiers mois de 2022, grâce à un suivi régulier de la performance, aux efforts de mobilisation de l'administration fiscale, à l'élargissement de l'assiette fiscale et aux réformes introduites, et ce malgré les mesures fiscales prises pour accompagner la pandémie et les exonérations accordées sur les matières premières générant des dépenses fiscales. »

Disponibilité du Trésor et épargne publique

La situation du Compte unique du Trésor, de la gestion de trésorerie et du marché monétaire affiche, elle aussi, une évolution positive notoire telle que l'attestent les données suivantes :

« Au 31 juillet 2019, le compte courant du Trésor à la BCM affichait un solde de 2,64 Milliards MRU. Ce solde inclut cependant la mobilisation de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale (1,8 milliard MRU), en plus de quelques autres encaissements nivelés sur le compte du Trésor (dividendes BCM, traitement du rejet du transfert au profit de la Libye).

Au 30 juin 2022, le solde du compte unique du trésor à la BCM s'élève à 37,49 Milliards MRU soit un niveau d'épargne publique important. Le niveau de trésorerie accumulé a été maintenu grâce également à l'amélioration des procédures de gestion de la dépense publique, et les décaissements conditionnés par l'avancement effectif des travaux, et en concordance le rythme d'exécution des dépenses au calendrier des recettes encaissées sur le compte. »

Ainsi, « l'aboutissement de la réforme relative à la mise en place du Compte Unique du Trésor a permis d'avoir une vision consolidée des flux financiers et une maîtrise plus effective des liquidités de l'Etat, contribuant ainsi à la réduction des charges de mobilisation des fonds sur le marché monétaire et à une meilleure capacité de l'Etat à respecter ses

engagements. » La politique de l'Etat sur le marché monétaire a également été révisée afin de réduire les charges de la dette intérieure et réduire l'endettement envers les banques, leurs permettant d'orienter leurs liquidités vers le financement de l'économie.

Des charges de financement réduites de 100%

Au 30 juin 2022, les charges relatives au financement par BT (bons du trésor) ont atteint un montant de 0,041 Milliard MRU, soit 20% du montant total prévu par la LFI 2022. Les BT continuent à être rémunérés à des taux inférieurs à 2%. Aussi, grâce à la situation actuelle du compte unique du trésor (CUT) à la Banque Centrale (BCM), arrêtée au 30 juin 2022 à 37,5 Milliards MRU, les besoins de trésorerie se sont limités aux remboursements des Bons du Trésor (BT) échus. En effet, la LFI 2022 prévoit, d'une part, recourir au disponible du Trésor à la BCM pour le financement du déficit budgétaire prévu à 13,5 Milliards MRU, et d'autre part, financer les remboursements des BT arrivés à échéance (opérations de revolving). C'est ainsi que le stock des BT a connu une diminution de 0,31 Milliard MRU, en passant de 6,17 Milliards MRU à 5,84 Milliards MRU.

Concernant le Fonds National des revenus des Hydrocarbures (FNRH), le dernier relevé du compte FNRH au 31/07/2019 affiche un solde net de 92,85 millions de dollars USD, soit l'équivalent de 3,41 milliards MRU. A la date du 30 juin 2022, le solde du FNRH atteint 161,67 millions USD, soit 5,86 milliards MRU. Ce solde aurait pu être plus important (de + 1,75 milliard MRU) sachant que des retraits ont été opérés sur le FNRH en 2019 (750 000 000 MRU) et en 2020 (1 000 000 000 MRU) pour financer les deux opérations suivantes que sont « la régularisation de la facture de la Somelec sur l'administration et ses démembrements (1,4 milliard) et « la contribution de l'Etat au projet d'abandon du champ de Chinguitty (471 205 200 MRU). »

Maîtrise de la dette extérieure

Au 30 juin 2022, le stock de la dette extérieure était à hauteur de 3,63 Milliards USD, soit un accroissement de 0,20 Milliards USD, par rapport au stock enregistré au 31 décembre 2021 (3,43 Milliards USD). Cet accroissement est essentiellement dû à la transformation du dépôt Saoudien à la BCM d'un montant de 0,3 Milliards USD, à un prêt au profit de l'Etat.

Pour l'année en cours, le service de la dette est prévu d'atteindre un montant de 0,264 Milliard USD, dont 0,061 Milliards USD d'intérêts. Sur ce montant, au 30 juin 2022, 0,12 Milliard USD, dont 0,03 Milliard USD d'intérêts, ont été honorés.

Par rapport à l'exercice écoulé, le service de la dette a connu une augmentation de 0,127 Milliard USD. Cet accroissement est essentiellement dû à l'effet du moratoire de la dette. En effet, durant les exercices budgétaires de 2020 et 2021, les suspensions du service de la dette extérieure ont atteint



0,265 Milliard USD, devant être remboursées à partir de 2022. La tendance baissière est mesurable en éliminant l'effet du moratoire et le prêt du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD).

Concernant la Balance des créances du Trésor sur les entreprises publiques, le rapport bilan indique qu'au 31 juillet 2019, « la balance des créances du Trésor était de 8,56 Milliards MRU, avec 20 conventions signées avec diverses entreprises publiques, et autres entités. Au 30 juin 2022, la balance des créances du Trésor s'élève à 10,25 Milliards MRU. Cette hausse est due au contexte de la pandémie qui a impacté sensiblement la situation financière de ces entreprises. »

Le point cinq du Bilan portant sur les « Engagements et demandes des ministères en instance au niveau de la Direction Générale du Budget » montre qu'au 31 juillet 2019, le ministère des Finances « s'était engagé sur un certain nombre de demandes et réclamations en provenance des différents départements, ainsi que les arrêts de différentes juridictions et autres engagements en instance. Les accords des différents ministères qui se sont succédé sur les demandes des différents départements en instances se lève à 4,75 milliards MRU. » Vient s'ajouter à ces instances un montant de 186 606 577 MRU relatifs aux arrêts des différentes juridictions et certaines contributions aux organismes internationaux ayant un arriéré de : 645 472 856 MRU et enfin, les BT de la BNM et certaines autres banques de la place pour un montant de 2 100 000 000 MRU soit un total de 7,68 milliards MRU.

Ces instances ont été budgétisées et régularisées ou en cours de régularisation, avec le paiement des instances relatives aux contributions aux organismes internationaux, et aux engagements manifestant un droit justifié sur l'Etat (service fait ou livraison effective).

Concernant les instances au niveau du Trésor (point 6), la situation financière montre qu'au 31 juillet 2019, « les instances en attente de règlement au niveau du Trésor ont été de 17,84 Milliards MRU pour les dépenses du budget et de 0,8 Milliard MRU relatifs aux comptes de dépôts au Trésor. Au 30 juin 2022, le total des instances est à 0,29 Milliard MRU entre les dépenses budgétaires et celles des déposants. Dans le détail, (en Milliards MRU, sauf indication contraire), du 31 Juillet 2019 au 30 Juin 2022, les instances en paiement au niveau du Trésor se divisent en « Instances Rachad, à 17,8 0,9 et « Instances déposants » (0,80 0,2).



La déconcentration du pouvoir d'ordonnancement, la déconcentration du paiement, et la simplification des procédures et réduction des délais de paiement ont toutes été des mesures qui ont contribué à réduire le niveau des instances.

Contribution à l'atténuation des effets de la pandémie et gestion du fonds de solidarité sociale

L'année 2020 a été marquée par un contexte caractérisé par la crise sanitaire, imposant l'ajustement des procédures de travail, tout en veillant au respect des mesures de prévention pour protéger les fonctionnaires du COVID 19 et en adaptant les

conditions de travail pour garantir la continuité des activités financières de l'Etat.

L'impact de la pandémie sur l'économie nationale a, en effet, conduit à la préparation, dès avril 2020, d'un décret d'avances des crédits budgétaires destinés à la lutte contre le coronavirus.

L'autre instrument mis en place est la création par décret n°2020-051 d'un fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus (F3SL2C) dont l'objectif est de financer le plan d'aide sociale annoncé dans le discours du Président de la République à la Nation du 25 mars 2020. L'exécution du fonds a fait l'objet de rapports bimensuels publiés sur les sites internet du ministère des Finances, et communiqué à la commission nationale de suivi, en plus d'une application de suivi mise à la disposition des différents intervenants.

La gestion du Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus, obéit aux règles et procédures budgétaires normales.

Du point de vue du contrôle, plusieurs contrôles parsèment la chaîne des dépenses allant du contrôle de l'ordonnateur au contrôle du comptable en passant par le contrôle financier. Mais le Gouvernement a rajouté deux rouages supplémentaires, l'un en amont, le comité interministériel, seul habilité à inscrire des dépenses ou en approuver sur le fonds, l'autre en aval, la commission nationale de suivi du Fonds de solidarité, chargée d'examiner les rapports bimestriels d'exécution et d'assurer la communication autour de l'exécution et la dissémi-

nation au niveau de l'opinion publique.

Au 30 juin 2022, le fonds a reçu 10,58 milliards MRU. La répartition de ce montant est la suivante : (19%) pour la part de l'Etat, (19%) pour la participation des partenaires, (20%) pour les contributions des établissements publics et privés ainsi que des particuliers et (42%) pour les dons en nature. Les partenaires au développement ont accordé une enveloppe de 2,06 milliards MRU dont 1,99 milliard MRU (97%) a été décaissé.

Les dépenses se chiffrent à 3,56 milliards MRU (hors dons en nature 4,44 milliards MRU), suivant les principaux volets prévus : santé, appui aux ménages, prise en charge des factures d'eau en milieu rural, d'électricité et d'eau en milieu urbain pour deux mois pour certaines catégories d'abonnés, les taxes communales, les dépenses fiscales liées à l'exonération des produits de première nécessité et le matériel médical.

Au vu de ces résultats, loin d'être exhaustifs pour le bilan de trois années de réformes structurelles, il est évident que la gestion des finances publiques a constitué le socle de tout le programme « Taahoudati » de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani parce qu'elles se trouvent, en amont de tous les autres engagements en termes d'éducation, de santé, d'infrastructures et de fournitures d'autres services essentiels comme la sécurité, l'eau et l'électricité.

S. Mohamed



L'EXCELLENCE A UN NOM



CMDA S.A

LAND CRUISER 300





الوكالة الوطنية للإحصاء
والتحليل الديموغرافي والإقتصادي
ANSADE

**Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique et
Economique (ANSADE)**

L'ANSADE, des efforts constants au service du développement

L'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) est un établissement public à caractère administratif, créé en février 2021 suite à la fusion de l'ex-Office National de la Statistique (ONS) avec l'ex-Centre Mauritanien d'Analyse de Politique (CMAP). Cette réforme vise à transformer l'organe central du système statistique national (SSN) en un pôle d'excellence scientifique spécialisé dans les domaines de la statistique et de l'analyse économique, démographique et sociale et la pierre angulaire au service de la planification.

Les activités de l'ANSADE sont régies par une lettre de mission de la tutelle fixant des indicateurs constituant la base de l'évaluation des performances de l'Agence. L'ensemble des postes de Responsabilité (conseillers, Directeurs, chefs de services) sont ouverts à la concurrence pour un mandat de quatre (4) ans ;

Les ressources budgétaires de l'ANSADE proviennent essentiellement de la subvention du budget de l'Etat, d'une proportion de la taxe statistique ainsi que des produits de ses prestations de services.

1. Principales missions de l'ANSADE

De façon générale, l'ANSADE est chargée d'assurer la coordination SSN, la cohérence et l'harmonisation des réflexions sur les nomenclatures et concepts, la production et la diffusion des statistiques officielles selon les normes de bonnes pratiques requises. Il s'agit de :

- Assurer la collecte, traitement et la diffusion d'informations statistiques ;
- Assurer les activités de traitement et d'analyse de données, en appui à la décision, relevant des entités sous tutelle du Ministère en charge de l'économie ;
- Assurer la coordination du Système National Statistique et d'harmonisation en matière de bonnes pratiques ;
- Réaliser des travaux d'analyse et de la recherche scientifique à travers la conduite d'études analytiques et la contribution à l'effort national en matière de recherche scientifique ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs du SNS à travers

2. Principales réalisations de l'ANSADE :

Dans le cadre du renforcement du suivi et d'analyse de la conjoncture économique selon les normes internationales répondant aux besoins des utilisateurs, l'ANSADE produit régulièrement des notes et bulletins de conjonctures relatives au suivi des prix, à la production industrielle ou aux échanges extérieurs.

Dans le cadre de la modernisation du système de production des comptes nationaux, l'ANSADE a entamé un vaste chantier à travers la production d'une série de comptes nationaux annuels allant de 1998 à 2020 selon Système de Comptabilité National (SCN 2008) et l'opérationnalisation d'un dispositif de production des comptes nationaux trimestriels depuis 2022 avec l'implication des différents Départements sectoriels producteurs.

En matière de production des Statistiques Démographiques, Sociales et de la Gouvernance, l'ANSADE, a conduit plusieurs opérations statistiques et études socioéconomiques et démographiques dont :

- Réalisation des travaux de la campagne cartographique censitaire du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). Cette opération va offrir une réelle opportunité pour actualiser les documents et supports numériques géo référencés. Elle va permettre également d'introduire d'autres informations géographiques pour développer et améliorer le contenu et la performance du Système d'Information Géo-référencé (SIG) de l'ANSADE. Elle permettra ainsi de produire des dossiers cartographiques définitifs qui seront mis à la disposition du personnel du RGPH 2023 ;
- Elaboration du rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM 2019-21). L'objectif principal est de fournir des estimations actualisées des indicateurs-clés dans les domaines démographiques et de la santé permettant d'effectuer le suivi et l'évaluation des programmes déjà en place et de concevoir de nouvelles initiatives pour une politique de santé en Mauritanie ;
- Enquête sur les Indicateurs de prestation de services de l'éducation en Mauritanie (SDI 2022) qui vise à identifier les contraintes, dans le système de fourniture de services d'éducation et qui affectent la qualité et les résultats en éducation ;
- Elaboration, en 2023, d'un indice national sur la pauvreté multidimensionnelle dont l'objectif est d'apprécier de manière périodique l'impact des politiques mises en œuvre dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations.

Dans le cadre de la valorisation de la production statistique, l'enrichissement du débat public et l'aide à la décision, l'ANSADE a réalisé une série d'études dont :

- o Etude nationale sur la Santé, Nutrition et Pauvreté en Mauritanie ;
- o Etude nationale sur la protection des enfants ;
- o Etude sur les déterminants de l'inflation en Mauritanie.

3. Perspectives

- L'ANSADE, compte réaliser, à partir de novembre 2023, le Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et apporter son assistance technique au profit du Ministère de l'Elevage à travers l'élaboration de la méthodologie et la réalisation du Premier Recensement Général de l'Elevage (RGE) prévue en 2024,
- Opérationnalisation d'un dispositif permanent de suivi du marché du travail à travers une enquête trimestrielle de l'emploi et le marché de travail.

La forte augmentation des ressources générées par les partenariats

La force montante de l'économie mauritanienne tient, selon plusieurs observateurs, à la solidité et à la diversité de ses partenariats économiques et financiers. Qu'il s'agisse des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et FMI), de l'UE, de la BAD (Banque africaine de développement) ou encore des pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Qatar, le Koweït, la Mauritanie a bonne cote auprès de tous ses bailleurs et partenaires techniques et financiers (PTF). Étude de cas avec l'UE et l'état des lieux du commerce extérieur de la Mauritanie.

Selon les estimations de la Banque mondiale, l'aide publique au développement (APD) et aide publique reçues par la Mauritanie, en 2021, sont estimées à 424,82 millions de dollars US. L'APD nette en pourcentage du Produit national brut (RNB) est de 4,3, soit l'un des plus « confortables » dans la sous-région. Un signe de confiance évide, depuis août 2019, qui a vu la Mauritanie mettre en œuvre, comme priorité absolue, des réformes économiques et financières qui constituent une bienheureuse rupture avec les pratiques malsaines de la décennie 2009-2019.

L'un des partenariats les plus solides de la Mauritanie est celui établi, depuis fin 2019, avec l'Union européenne (UE) qui indique, dans son bilan « Aperçu du partenariat UE-RIM pour l'année 2022 », les chiffres suivants : De nombreux équipements fournis pour la santé, les administrations publiques, la jeunesse et l'hydrauliques (15 infrastructures construites dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation, de l'assainissement, de la jeunesse et de la justice : 1 200 personnes formées professionnellement sur leurs propres activités ou en formation initiale. Le bilan annonce également que plus de 10 ministères techniques ont bénéficié d'appuis institutionnels, 980 cadres de l'administration ont suivi une formation et plus de 800 Organisations de la Société Civile ont été appuyées par des sensibilisations/formations au renforcement à la vie associative et des financements octroyés pour la mise en œuvre de leurs activités.

Il s'agit, pour l'UE, d'une enveloppe globale de 607 796 017 euros (23 096 248 646 ouguiyas). Elle est ventilée à travers les divers instruments financiers : Accord de pêche 2021-2026, 10ème et 11ème Fonds européens de développement – FED, Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique – FFU, instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – NDICI, Instrument de coopération au développement – ICD, Aide humanitaire et la protection civile – ECHO,



Alliance mondiale contre le changement climatique – AMCC, Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, Parlement européen.

En plus de cette couverture nationale, il faut aussi noter, pour 42 000 000 d'euros, une couverture régionale incluant la Facilité d'investissement pour l'Afrique – AFIF, la Banque européenne d'investissement – BEI, la Banque africaine de développement – BAD et la rubrique « les budgets de la Mauritanie et du Sénégal ».

L'UE souligne cependant que « Les montants exprimés couvrent des actions pluriannuelles pour lesquelles le financement total s'étale sur plusieurs années » et que les montants rapportés dans ce bilan « ne reflètent donc pas l'engagement de l'Union européenne au titre de la seule année 2022, mais l'ensemble des fonds UE mobilisés en RIM, engagés/actifs en 2022, mais pouvant avoir pour objet un financement sur plusieurs années ». Il faut aussi préciser que « l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI) – « Global Europe » est maintenant devenu le principal instrument de l'UE pour la période 2021-2027 pour les partenariats internationaux concernant le développement durable, le changement climatique, la démocratie, la gouvernance, les droits de l'homme, la paix et la sécurité dans les pays voisins de l'UE et au-delà.

Ainsi les 57 actions financées par l'UE et mises en œuvre en 2022 contribuent à l'atteinte de l'objectif

de développement durable ODD 1 (Éradication de la pauvreté et à 8 autres ODD dont : ODD 2 - Faim « Zéro » (418 000 000 ouguiyas), ODD 3 - Bonne santé et bien-être (1 717 410 000 ouguiyas), ODD 4 - Éducation de qualité (551 000 000 ouguiyas), ODD 8 - Travail décent et croissance économique (5 643 615 905 ouguiyas), ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces (3 293 481 203 ouguiyas).

Le commerce extérieur de la Mauritanie

En 2022, les échanges commerciaux de la Mauritanie ont augmenté de 27% en valeur par rapport à 2021 alors que le déficit commercial a poursuivi sa dégradation pour atteindre 47,9 Mds MRU soit 1,2 Mds EUR.

Au terme du quatrième trimestre de 2022, les échanges commerciaux de la Mauritanie sont orientés majoritairement vers l'Europe, qui en absorbant 35,1 % des échanges extérieurs du pays. Le Vieux Continent reste le premier partenaire commercial de la Mauritanie. L'Espagne (42,8%), la France (14,6 %), la Suisse (9,8%) et la Belgique (9,5%) sont les principaux partenaires européens de la Mauritanie. Ces pays totalisent 76,7% des échanges européens avec la Mauritanie.

L'Asie, avec 28,1% des échanges durant le quatrième trimestre 2022, demeure le deuxième partenaire. Les échanges commerciaux se font principalement avec la Chine (43,1%), le Japon (29,8 %) et l'Indonésie (10,8%).

La part de l'Afrique dans les échanges est évaluée à 10,6% contre 8,8 % au trimestre précédent. Les échanges sont orientés principalement vers l'Algérie (26,8%), le Maroc (21,8 %), la Côte d'Ivoire (19,2%) et le Sénégal (8,8%). L'amélioration de ces échanges est due à une hausse des exportations du fer vers l'Algérie au terme de ce trimestre.

Les importations de la Mauritanie ont augmenté de 37,5%, en 2022, pour atteindre 182 Mds MRU (4,6 Mds EUR) et les exportations de 15,6% à hauteur de 134,8 Mds MRU (3,4 Mds EUR).

Les Emirats arabes unis (EAU) sont le premier fournisseur du pays, devant l'Espagne et le Japon tandis que la Chine demeure le premier acheteur du pays. La part de marché française baisse en 2022 pour s'établir à 6% des importations mauritaniennes contre 11,4% en 2021.

Les exportations mauritaniennes sont en hausse de 15,6%, soutenues par la hausse des exportations de produits miniers (fer, or et cuivre).

Les exportations mauritaniennes sont composées à 35% des minerais de fer, à 31% de l'or, à 28% des produits de la pêche et à 3,5% de cuivre. Les exportations totales ont augmenté de 15,6% en 2022, à hauteur de 134,8 Mds MRU (3,4 Mds EUR), en

partie liée à l'augmentation de la production de minerais et à la hausse des cours internationaux.

La Chine demeure le principal client du pays, avec 806 M EUR d'importations depuis la Mauritanie. Même la part de marché de la Chine dans les exportations mauritaniennes a baissé passant de 41% en 2021, à 23% en 2022. La Chine est suivie par le Canada (18%), avec 637 MEUR, et l'Espagne (11%), pour 388 MEUR. Le Canada étant le principal importateur d'or mauritanien (la principale mine d'or étant exploitée par une entreprise canadienne), la hausse des cours internationaux et l'augmentation de la production d'or expliquent la place de plus en plus importante qu'occupe ce pays dans les échanges commerciaux de la Mauritanie. La Chine quant à elle, importe la quasi-totalité de la production de cuivre, la moitié de la production du fer et des produits de la pêche.

La France se place au 10ème rang des clients du pays, comme en 2021, absorbant 2% seulement des exportations mauritaniennes (75 MEUR). Elle importe essentiellement des minerais de fer (71% des importations totales), les produits de la culture et de l'élevage (15%) et les produits de la pêche (6%) selon les Douanes françaises.

Au cours du quatrième trimestre 2022, les expor-

tations mauritaniennes évaluées à 32 912 millions MRU ont enregistré une baisse de 10,2% par rapport au trimestre précédent et se situent à un niveau de 36,1% supérieur à leur valeur il y a un an.

Selon les produits, les exportations du quatrième trimestre 2022 sont composées essentiellement de l'or (36,1%), de minerai de fer (33,5 %) et de produits de la pêche (24,7%). Selon la destination, les exportations sont majoritairement orientées vers l'Asie (32,4%) et l'Europe (24,8%).

Les importations du blé en 2022 s'élèvent à 11 514,5 millions MRU, soit une hausse de 47% en un an. Les principaux fournisseurs sont l'Argentine (53,1%), la France (21,7%), l'Allemagne (9,3%) et la Pologne (7,1%). Quant à l'Ukraine elle ne représente que 4% du total des achats du blé en 2022. La quantité importée en 2022 est de 750 milles tonnes soit une hausse de 15,2%.

Même s'ils ne relèvent pas à proprement parler de partenariats, au sens premier du terme, les échanges commerciaux de la Mauritanie dénotent du dynamisme d'une économie qui, au cours des quatre dernières années a su s'adapter à une situation dominée par une crise multiforme (Covid-19, changements climatiques et guerre en Ukraine).

Sneiba



Formation en Premiers Secours (Secourisme)

Activité de massage (SAM)

الهلال الأحمر الموريتاني CROISSANT ROUGE Mauritanie

Le Croissant Rouge Mauritanien en quelques lignes

Propager l'idéal et les principes humanitaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en vue de développer les sentiments de solidarité et de compréhension mutuelle entre tous les hommes et toutes les nations ;

Orientations Stratégiques :

1. Contribuer aux dispositifs de préparation, de gestion des catastrophes et de renforcement de la résilience des populations dans les zones à risque ;
2. Renforcer la résilience des communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la dégradation d'écosystème et au changement climatique ;
3. Améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables ;
4. Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement et les pratiques d'hygiène des populations vulnérables ;
5. Apporter une assistance humanitaire aux populations migrantes en transit et assurer les mesures d'atténuation pour les populations des zones de transit ;
6. Promouvoir les idéaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, contribuant ainsi à la culture de la paix et de la non-violence ;
7. Développer et renforcer le concept du volontariat au sien de la jeunesse mauritanienne.

Au cours de trois dernières années, le Croissant Rouge Mauritanien a mis en œuvre des projets et programmes dans les domaines de sécurité alimentaire et moyens d'existence, de la nutrition, de la réponse aux catastrophes, à l'hygiène et l'assainissement, au développement des premiers secours et de la santé à base communautaire, aux profits des groupes les plus vulnérables dans notre pays.

Ces interventions ont été réalisées grâce à l'appui de ses partenaires du Mouvement, notamment la Fédération internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR), le comité international de la Croix Rouge (CICR), le Croissant Rouge Koweïtien, le Croissant Rouge Qatar, la Croix Rouge Française, la Croix Rouge Britannique, la Croix Rouge de Belgique et la Croix Rouge Monégasque.

■ Historique

A la suite de l'Assemblée Générale constitutive tenue le 22 décembre 1970, le **Croissant-Rouge Mauritanien** est créé par la loi N° 71.065 du 04 mars 1971 et reconnu par l'État mauritanien comme une association de secours autonome, auxiliaire des pouvoirs publics, constituée conformément à la loi 64-098 du 09 juin 1964. Il est doté de la personnalité juridique.

Il est également reconnu par le Comité International de la **Croix-Rouge (CICR)** suivant la circulaire N° 489 du 07 juin 1973 et admis en octobre 1973 comme la **117ème Société Nationale membre de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**.

Il est constitué sur la base des conventions de Genève de 1949 et les protocoles additionnels auxquels la Mauritanie est partie.

Il s'inspire, dans ses activités, des principes fondamentaux du Mouvement.

Missions :

Le Croissant-Rouge mauritanien a pour objet général de prévenir et d'atténuer les souffrances en toute impartialité. Sa mission consiste à cet effet notamment à :

- Agir en cas de guerre et s'y préparer dès le temps de paix comme auxiliaire des services de santé dans tous les domaines prévus par les conventions de Genève et en faveur de toutes les victimes de la guerre, tant civiles que militaires ;
- Fournir en cas de catastrophes naturelles les secours d'urgence nécessaires aux sinistrés par une action rapide et efficace ;
- Contribuer à la lutte contre les épidémies, la prévention des maladies et l'amélioration de santé par l'action des soins médicaux et la diffusion des connaissances d'hygiène.
- Collaborer avec les pouvoirs publics pour le respect du droit international humanitaire et la protection des emblèmes distinctifs prévus par les conventions de Genève de 1949

L'Ecole républicaine :

A la pouponnière de la citoyenneté



Par Hamada Mohamed Saleh

Depuis le 03 octobre 2022, quelques 137000 enfants mauritaniens, tous en âge de scolarisation avaient pris, pour leur première fois, le chemin de l'école publique en tenue scolaire uniforme, signe apparent de la démocratisation en marche de l'école et premier jalon de l'ambitieux projet de l'Ecole républicaine.

Il y a donc presque un an, l'Ecole républicaine prenait ses marques dans le paysage éducatif national comme nouveau creuset de formation des générations montantes dans un cadre égalitaire, unifié et uniformisé pour gommer toutes les différences culturelles et sociales et présenter une même offre scolaire à tous les enfants du pays.

De tous les nombreux programmes inscrits au titre des engagements du Président de la République, le plus emblématique projet du new-deal dont il est porteur demeure sans doute l'Ecole républicaine dont l'impact transcende son mandat pour ouvrir une ère plus pérenne de cohésion sociale et de consolidation de l'unité nationale.

En 2022 il déclarait « Nous avons lancé, cette année le projet de l'Ecole républicaine qui s'emploiera à offrir à tous les enfants du pays, dans les mêmes conditions, un enseignement de haute qualité. Cela a nécessité de notre part de relever de nombreux défis sur les plans des infrastructures scolaires et des

supports pédagogiques, de combler le déficit dans les personnels de l'enseignement et d'améliorer le savoir-faire et les conditions de travail de ceux-ci. Dans ce contexte, le Haut conseil de l'éducation a été créé, la loi d'orientation de l'enseignement a été approuvée et la première année de l'enseignement fondamental a été limitée aux écoles publiques ».

Dans sa vision, il s'agit à travers l'école républicaine, de construire un système éducatif inclusif pour tous et de haute qualité qui inculque aux jeunes les valeurs de citoyenneté et de civilité, qui ancre les concepts de l'unité nationale et prépare la jeune génération à une intégration harmonieuse et efficace dans la vie sociale et professionnelle, mettant ainsi leur énergie et leur potentiel au service du progrès du pays dans son ensemble.

Le Président de la République n'a eu de cesse, de souligner que la construction d'un système éducatif complet, de qualité et ouvrant des horizons au génie de notre peuple est un préalable indispensable à la réussite de toute entreprise nationale durable.

L'Ecole publique se fixe pour but d'inculquer à nos enfants les enseignements de notre sainte religion, les valeurs de notre culture arabo-africaine et les valeurs de citoyenneté, d'égalité et de cohésion sociale, elle se veut aussi un espace d'ouverture sur les connaissances universelles.

L'Ecole républicaine, est conçue pour servir toutes les couches de la société sans exclusive aucune,

assurant l'éducation au niveau de l'enseignement primaire public de façon gratuite, obligatoire et uniforme tout en consacrant le droit des enfants à étudier dans leur propre langue nationale.

Elle consacre le principe selon lequel l'éducation est un droit de l'enfant garanti par toutes les conventions et lois internationales que la Mauritanie a d'ailleurs ratifiées.

Par ce choix, les pouvoirs publics entendent consolider l'unité nationale et renforcer la cohésion sociale pour cimenter les rapports entre les différentes composantes de la société et asseoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité en assurant la même éducation à tous les enfants mauritaniens.

Une approche consensuelle, cohérente, intégrative et évolutive

L'accumulation de réformes successives de l'enseignement conçues et conduites dans l'improvisation et la précipitation s'est soldée par une hétérogénéité et une incohérence dans les structures et les contenus pédagogiques, si bien qu'une remise à plat de l'ensemble du système était devenue indispensable. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont initié une réflexion globale inclusive à laquelle ont été associés tous les acteurs dans le cadre de concertations nationales sur la situation de l'école et son devenir.

Le processus de concertation pour la préparation de la réforme a fait l'objet d'une feuille de route adoptée par le Gouvernement en février 2020, après que 15 ateliers régionaux de réflexion et de concertation sur les axes de la réforme du système éducatif en Mauritanie ont été organisés.

Ce processus de concertation a été couronné par la tenue des assises nationales qui se sont déroulées du 16 au 20 novembre 2021 avec la participation de près de 500 personnes représentant les acteurs de terrain, les élites, les leaders d'opinion et autres forces vives du pays.

Tout au long des concertations, les débats ont été francs, libres et responsables, exprimant toutes les opinions et permettant de dégager un consensus national autour du diagnostic du système éducatif, de l'analyse de ses principaux dysfonctionnements, ainsi que la mise en exergue des grands défis posés. Elles ont également permis de proposer les jalons et les orientations nécessaires pour guider les réformes envisagées afin de faire sortir notre système éducatif de la situation de crise et l'engager sur la voie de la modernité et de la compétitivité, dans le contexte de la mondialisation de la société du savoir.

La réforme est globale parce qu'elle inclut l'enseignement formel et l'enseignement informel tout comme elle porte sur l'enseignement préscolaire, l'éducation de base, l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle, l'enseignement privé, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pédagogiques, et l'orientation scolaire et professionnelle.

L'échange de points de vue, la mise à contribution de l'expertise nationale et la préparation minutieuse du chantier de l'école républicaine ont permis d'en-

gager des actions concrètes sur la voie d'une mise à niveau complète du système éducatif.

Fondements de l'école républicaine

L'école républicaine est d'abord ce creuset de formation des jeunes générations pour les préparer à assumer leur citoyenneté et forger leur unité dans le moule commun des valeurs religieuses, culturelles et sociales du pays. Cette démocratisation de l'enseignement offre la possibilité à chaque enfant d'accéder, quelles que soient ses origines sociales ou communautaires, aux mêmes conditions de scolarisation.

En créant la même école pour tous, l'école républicaine devient cet espace de mixité où les élèves de toutes origines apprennent à se connaître, à se comprendre, à échanger et à communiquer. C'est cette interaction qui conduit à la tolérance, à l'acceptation de l'autre et impulse une dynamique de cohésion, d'inclusion et de brassages sociaux au service d'un vivre-ensemble voulu et assumé.

L'unification du champ scolaire en rupture totale avec l'école à plusieurs vitesses introduit plus de justice et d'équité et renforce l'idéal démocratique. C'est pourquoi la mixité sociale en particulier apparaît aujourd'hui comme une option majeure qu'il faut promouvoir en tant que meilleur instrument pour favoriser la réussite et, plus largement, l'intégration future des élèves dans une société apaisée.

L'école républicaine telle que pensée et mise en œuvre aujourd'hui, introduit l'enseignement de toutes les langues nationales (pulaar, soninké, wolof) et fait obligation à chaque élève d'apprendre l'arabe et l'une des trois autres langues nationales. C'est là aussi un autre vecteur de socialisation des

jeunes générations qui prend en compte la polyglossie de notre société.

La question de l'enseignement des langues nationales qui était perçue sous un angle plus polémique que scientifique, devra au fur et à mesure être accompagnée par des travaux de recherche suffisants sur le plan de la description linguistique (phonétique et phonologie, morphologie, dialectologie, sémantique, etc.), pour mieux codifier les langues nationales, élaborer des corpus lexicographiques, fournir des éléments de terminologie codifiés et harmonisés pour l'enseignement des diverses disciplines scolaires.

L'actuelle réforme ouvre la perspective de décomplexer le débat et d'en extraire toute instrumentalisation pour évoluer sur le terrain de l'efficacité vers un enseignement plus intégré et plus inclusif.

Autre fondement majeur de l'école républicaine, celui de l'équité au travers d'une uniformisation des contenus pédagogiques pour éviter tout déterminisme et toute segmentation scolaire qui crée et amplifie les fractures.

L'école républicaine en construction vise à promouvoir le respect des enseignements de notre sainte religion qui appelle à la modération et à la tolérance ainsi que l'esprit civique, l'attachement aux fondamentaux de notre société par le plein respect de ses valeurs de son identité plurielle. Elle se doit d'insuffler le sentiment d'appartenance à la nation, à magnifier les symboles de l'Etat, à acquiescer une conscience de ses droits et de ses devoirs, à incarner la vertu de l'effort productif et l'esprit d'initiative. Elle vise aussi à développer une conscience citoyenne, un sens de responsabilité envers soi-même, sa famille et la société, tout en mettant en avant les valeurs de tolérance, de solidarité et de coexistence.

La valorisation l'éducation religieuse et civique par l'élaboration de programmes sur la base des concepts et des contenus adaptés permet de développer une culture de rejet de toutes formes de discrimination, d'incitation à la haine, de stigmatisation et d'exclusion.

Elle encouragera les valeurs de coexistence et de respect de la différence pour un vivre-ensemble apaisé et harmonieux.

Gratuité et obligation de l'enseignement fondamental

La gratuité scolaire, ou éducation gratuite, est une politique menée par l'Etat afin d'assurer l'accès à l'éducation sans frais au niveau de l'enseignement fondamental.

Les principes d'obligation et de gratuité de l'enseignement au niveau de ce cycle sont explicitement inscrits dans le droit international relatif aux droits de l'Homme qui stipule que l'éducation primaire doit être gratuite et obligatoire et que l'enseignement secondaire et supérieur doit l'être progressivement.

La réforme du système éducatif mauritanien rend l'enseignement primaire gratuit pour garantir à tous l'accès à l'éducation.

Le chantier de l'école républicaine

Le processus mis en place pour la mise en place d'une école républicaine a déjà été émaillé par de nombreuses actions dont :

- L'approbation de la loi d'orientation de l'éducation nationale ;
- La création du Conseil National de l'Enseignement Supérieur ;
- La réalisation de 1 400 salles de classe et le démarrage de la construction de 1 200 autres sont en cours ;
- L'inscription de 8 040 enseignants et la formation continue de 9 000 enseignants ;
- L'appui au programme de parrainage scolaire qui bénéficie à 190 000 élèves dans 370 écoles ;
- Le développement d'un programme de distribution d'uniformes scolaires dans 150 écoles ;
- L'augmentation des salaires des enseignants de 30% ;
- La création de plus de 750 comités de gestion des établissements scolaires ;
- L'amélioration de la qualité de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire ;
- L'amélioration de l'offre dans le domaine de l'éducation ;
- L'amélioration et le renforcement de la gestion du système éducatif de manière à atteindre les objectifs fixés.

Ces actions ont entraîné une nette amélioration qualitative et quantitative, comme le prouve l'évolution des indicateurs du secteur.

C'est ainsi qu'au niveau de l'enseignement fondamental, le nombre d'élèves est passé à 861.768 élèves au cours de l'année scolaire 2022-2023, dont les filles représentent 49,20%, selon les données du système d'information et de Gestion de l'enseignement (SIGE).

Un accent particulier est mis sur la qualité de l'enseignement à travers notamment l'ancrage de la culture de l'excellence. A cet effet, l'organisation des Olympiades scolaires, du Rallye des sciences et l'institution du Prix du Président de la République pour récompenser les lauréats, participent des efforts d'amélioration de la qualité du système éducatif. Cette dynamique de revalorisation du talent et de l'effort crée une culture de compétition qui conduit à la découverte de nouveaux talents jusqu'ici inconnus, et stimule plus tard les étudiants à tendre continuellement vers l'excellence.

HMS

Une réforme corrective et prospective

Contrairement à certains États qui continuent d'imposer des frais de scolarité pour l'éducation primaire, la Mauritanie a toujours garanti la gratuité de l'enseignement public au niveau de tous les cycles et dans toutes les filières. Elle assure désormais des dépenses indirectes associées à l'éducation, tels que les manuels scolaires, l'uniforme pour que les enfants de familles défavorisées puissent se rendre à l'école dans les mêmes conditions que les autres. Le principe de l'obligation de l'enseignement primaire procède de celui du droit à l'éducation qui est un droit fondamental universel.

Le programme pédagogique des quatre premières années du cycle primaire a été révisé et validé techniquement pour le rendre conforme à la Loi d'orientation, en termes de modification du contenu linguistique pour l'enseignement des matières scientifiques, d'introduction des concepts de l'éducation à la citoyenneté dans l'éducation civique et de préparation aux connaissances contemporaines. Au cours de la période écoulée, le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif a réussi à jeter les bases d'un partenariat solide avec ses principaux partenaires notamment les syndicats de l'enseignement et l'Association des Parents d'Elèves, à travers une concertation périodique ouverte et franche, qui a permis de diagnostiquer tous les défauts de notre système éducatif et de développer des solutions appropriées.

Mise en place de l'architecture et mobilisation de moyens

Après qu'un état des lieux a été dressé avec le concours des différents acteurs, que des ateliers ont été organisés dans toutes les wilayas de Mauritanie qu'une loi d'orientation du système éducatif nationale a été adoptée par le parlement l'assise institutionnelle de la réforme est en place.

Parallèlement, le département a élaboré la charte nationale de l'éducation et mis en œuvre une carte scolaire prospective qui prend en compte les projections de l'offre et de la demande en services d'éducation.

Sur le plan des ressources humaines, il a été procédé à la revalorisation de la fonction d'enseignant, au recrutement et à la formation d'instituteurs, au moment où sur le plan des infrastructures scolaires la construction et réhabilitation d'écoles ont été entreprises, en plus de l'acquisition de table-bancs, de l'élaboration des manuels adaptés, suffisants et disponibles à temps pour tous les niveaux concernés par l'enseignement. Un financement conséquent de 40 milliard d'ouguiyas a été consacré à l'appui de l'école républicaine.

Autant dire que la réforme a été bien conçue, de façon participative et que les moyens humains et matériels ont été mis en place, tous facteurs qui doivent contribuer à bâtir une école unificatrice, équitable, inclusive, dispensant une éducation de qualité pour tous.



L'école républicaine pose les jalons d'une refonte du système éducatif à la lumière des dysfonctionnements constatés au terme d'une succession de réformes qui n'ont fait que sédimenter les incohérences et les insuffisances tout au long de plusieurs décennies.

« La première réforme, celle de 1959, a cherché à concilier entre cette donnée essentielle et l'appartenance de la Mauritanie au protectorat français. Cela s'est traduit par une timide introduction de quelques heures d'enseignement de la langue arabe dans l'école publique. Une évolution notoire survint en 1967, avec l'augmentation de l'horaire de l'Arabe, suite au Congrès d'Aïoun, en juin 1966, où de nombreuses voix se sont élevées, au sein de l'élite nationale de l'époque, pour réclamer l'officialisation de l'arabe comme langue d'enseignement », indique M. Mohamed Menna Ghoulam, Inspecteur chargé de l'Enseignement fondamental au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif.

Cette réforme, donc, accompagne l'émergence de l'État-Nation qui commençait alors à prendre forme. Elle a ainsi arabisé complètement la première année de l'Enseignement fondamental et augmenté l'horaire de l'Arabe dans la deuxième et troisième année du même cycle.

La grande réforme de 1973, fait-il observer, survient après une révision globale des accords qui liaient la Mauritanie à l'ancien pays colonisateur, la France, et qui touchaient à la culture, à l'économie et à la politique. C'est cette réforme qui a permis l'arabisation complète du système éducatif et a donné le feu vert, en même temps, à la promotion des autres langues nationales (pulaar, soninke, oulof).

Des filières qui n'existaient pas vont apparaître, comme celle des lettres originelles (LO) et feront naître avec elles l'idée de la création du futur Institut supérieur des Études et Recherches islamiques (Iseri). Beaucoup d'observateurs et experts considèrent ainsi la réforme de 1973 comme la « mère des réformes », estime M. Mohamed Menna Ghoulam.

L'Inspecteur en charge de l'Enseignement fondamental a poursuivi son entretien avec le magazine Horizons en soulignant que « la plupart des réformes politiques menées dans le passé prenaient la couleur politique du moment et, dans ce contexte, la réforme de 1979 a été décidée sous la pression d'un puissant lobby francophone et d'un autre arabophone qui, chacun, tirait de son côté. Cette réforme qui cherchait à satisfaire chacun – sans vexer personne – en laissant à chaque groupe la latitude du choix de la langue (Arabe ou Français) portait en elle-même les germes de sa propre mort. Pour la première fois, fut instauré le système des filières qui créa une division au sein de l'élite nationale et du système éducatif, même s'il était dit qu'il ne s'agissait que d'une période transitoire devant aboutir ensuite au retour de l'Arabe, à l'horizon de 1985, comme langue d'enseignement dans un système éducatif unifié. »

La réforme de 1999 qui ramène le système à la filière unique s'est voulu une « remédiation » aux erreurs commises par la réforme précédente. Cette réforme donnait de la considération à l'instruction civique - devenue matière obligatoire - et affectait l'enseignement de toutes les disciplines liées à l'appartenance culturelle (philosophie, histoire-géographie, instruction civique) à la langue arabe, alors que les disciplines scientifiques (sciences naturelles, mathématiques et physique-chimie) allaient être enseignées en français.

« L'on obligeait ainsi l'enfant mauritanien, à travers cette réforme, à maîtriser deux langues (l'Arabe et le Français), ce qui relevait de la gageure vue la situation du système éducatif de l'époque mais également des tensions politiques qui sous-tendent tout choix privilégiant une option plutôt qu'une autre. », estime l'Inspecteur en charge de l'enseignement fondamental.

Deux décennies de mise en œuvre de la réforme de 1999 ont suffi à prouver son échec flagrant parce qu'elle a créé une génération d'élèves ne maîtrisant ni l'arabe ni le français.

Hamada

SWEDD

MAURITANIE موريتانيا

"مشروع تمكين المرأة والعائد الديموغرافي في دول الساحل"

Projet Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel



Objectif global : Accélérer la transition démographique.

Composante 1 : Générer de la demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des filles

Composante 2 : Renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et de personnel sanitaire qualifié

Composante 3 : Renforcer l'engagement politique et la capacité d'élaboration des politiques

Transition démographique

L'accélération de la transition démographique, c'est-à-dire, la réduction de la fécondité et de la mortalité, modifierait favorablement la structure par âge de la population. Ce qui implique de lutter contre une courte durée de scolarisation des filles ou des mariages et grossesses précoces. Il est donc nécessaire de garder les filles à l'école longtemps, de leur offrir des opportunités d'insertion économique et des connaissances en santé de la reproduction.

Capter le dividende démographique

Pour en tirer parti, il importe d'investir dans le capital humain et plus particulièrement dans la frange de la population qui, faute d'être soutenue, contribue peu à la création de la richesse nationale. Le projet s'emploie à rendre autonome les femmes, tant au niveau décisionnel qu'économique, pour qu'elles participent davantage à la création de la richesse nationale qui s'en trouverait boostée. On arriverait ainsi à capturer le dividende démographique.

Financement : 60 millions \$ de financement de la Banque Mondiale.

Appui technique de l'UNFPA et de l'OOAS (Organisation Ouest Africaine de la Santé) UA (Union Africaine)

Ministères parties prenantes

MAEPSP ; MS ; MENRSE ; MEFP ; MCRPJS ; MASEF ; MAIEO

Cibles

Primaires : Adolescentes et jeunes femmes, notamment du milieu rural.

Secondaires : les enfants, les hommes, et les familles des cibles primaires.

Tertiaires : les travailleurs de la santé, les responsables gouvernementaux, les membres de la société civile, et les leaders communautaires et religieux.

ZONE GEOGRAPHIQUE

Hodh El Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Brakna, Gorgol et Guidimagha

INTERVENTIONS

- Toucher au moins 600 000 personnes à travers la campagne de communication pour le changement social et comportemental
 - Fournir au moins une intervention de support économique au bénéfice de 35 000 jeunes filles et femmes ;
 - Fournir au moins une des interventions relatives à la scolarisation à 145 000 adolescentes ;
 - Doter 120 000 filles ou jeunes femmes d'une formation en Santé de la reproduction et compétence de vie courante au sein des espaces sûrs et 15 000 jeunes hommes dans les clubs de futurs maris ;
 - Rendre opérationnelles les plateformes de prise en charge des victimes de VBG dans les wilayas cibles ;
 - Rendre disponible les services de santé de la reproduction au niveau communautaire pour 35 000 utilisatrices des services et produits de santé de la reproduction jusqu'au dernier kilomètre ;
 - Faciliter la livraison des médicaments sur le "dernier kilomètre" pour tous les postes de santé dans les régions ciblées.
 - Harmoniser et renforcer le système de réglementation du secteur pharmaceutique
 - Former au moins 500 personnels de santé dans le domaine de la santé de la reproduction
 - Impliquer 1 000 leaders religieux et communautaires dans la sensibilisation et le plaidoyer pour les droits des femmes
- Favoriser la suppression des obstacles juridiques pour améliorer les opportunités socio-économiques et financières des femmes.



Intérêt accordé aux couches sociales précaires :

Faire reculer la pauvreté et bannir les tares et disparités sociales

**Mohamed Abderrahmane
Ould Mohamed Yehdih**

La lutte contre l'exclusion, la marginalisation, la pauvreté et la précarité est une condition sine qua non pour la consolidation de l'unité nationale, de la cohésion sociale, et l'impulsion d'un développement inclusif.

Consciente de cette réalité, la Mauritanie, sous la conduite du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est engagée dans la mise en œuvre la mise en œuvre de plusieurs programmes de protection sociale et d'autonomisation.

Un lot de réalisations palpables et tangibles sur le champ social sont aujourd'hui visibles et commencent à donner leurs fruits en permettant la protection des couches sociales les plus démunies, surtout en période de crises.

Ces interventions ont pour but, également, de faire reculer la pauvreté, de bannir les tares et disparités sociales et d'émerger un processus équitable de développement social et de croissance économique pérenne.

Pour parvenir à ces objectifs, plusieurs réalisations ont été opérées à différents échelles et par plusieurs départements et institutions gouvernementales dans les domaines de la protection sociale, de l'amélioration de la gouvernance et de l'accès équitable à des services de santé de qualité, de la Famille, du Genre et de la Promotion féminine et de l'accès à l'habitat social en zones urbaines précaires.

L'accès à l'habitat social en sites de regroupement, villageois, l'aménagement, le développement de ceux et de l'intégration des ménages pauvres des filières économiquement porteuses sont des objectifs ciblés par les différents départements intervenant dans le domaine social.

Il s'agit des départements de la Santé, de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et à la délégation générale à la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion (Taazour).

Assurance maladie et gratuité des soins de Santé

Pour surmonter les barrières qui entravent l'accès des citoyens, et surtout les franges démunies aux soins sanitaires essentiels, l'assurance maladie universel pour tous les citoyens est l'un des engagements phares du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

C'est ainsi que le nombre de bénéficiaires de l'assurance maladie en Mauritanie a évolué régulièrement, passant de 15 % en 2019 à 100 000 assurés en 2021 grâce aux actions menées par la délégation

Taazour pour un coût de près de 2.100.000.000 ouguiyas anciennes par an.

Au sujet des populations démunies, le directeur de la planification et de la coopération au ministère de la Santé, Dr Diop Cheikh Oumar, a précisé que le Programme Prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP) a prévu, à partir de 2020, de prendre en charge près de 100 000 ménages sans capacité contributive et de les associer à la CNAM, soit entre 15 à 20% de la population totale.

Il a noté qu'en complément de cette prise en charge, on trouve les mécanismes de gratuité en santé généralisées. (Forfait obstétrical, les accidents de la voie publique, la réanimation, transport en ambulance) du ProPEP.

Outre la CNAM et Taazour, on note la création de la caisse nationale d'assurance et de la solidarité sociale (CNASS), et qui s'adresse principalement aux travailleurs, aux entrepreneurs et aux membres du secteur informel en milieu rural et urbain comme les agriculteurs, les mineurs et les commerçants.

Pour accroître davantage le nombre de bénéficiaires

de l'assurance maladie en Mauritanie, le département de la Santé œuvre pour accroître ce nombre en exigeant des employeurs publics et privés de payer l'assurance de leurs personnels, et ce en plus de la finalisation des procédures d'assurance de vingt-deux mille familles sur cent milles ménages démunis.

Selon, le directeur de la coopération au ministère de la Santé, la CNASS assumera le rôle de tiers payant en « achetant » les prestations sanitaires et en exerçant un contrôle de qualité des prestations et la véracité des factures. « Outre la cotisation personnelle annuelle payée par les adhérents, les adhérents payeront un ticket modérateur de très faible montant par épisode maladie lors de chaque prestation de soins ».

La CNASS vise la réalisation des objectifs suivants:

- Contribuer à la mise en place d'une couverture santé de base pour le segment intermédiaire de la population mauritanienne en réduisant en particulier les barrières financières aux soins de santé de qualité ;

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA CNASS

- Contribuer à la mise en place d'une couverture santé de base pour le segment intermédiaire de la population mauritanienne en réduisant en particulier les barrières financières aux soins de santé de qualité ;

- Faire de la **Caisse nationale de solidarité santé (CNASS)** un instrument institutionnel de gouvernance et de mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle contribuant à la Couverture Sanitaire Universelle ;

- Renforcer l'offre de soins, à travers un système d'achat stratégique de prestations négociées qui, non seulement assurera l'accessibilité financière de la population aux soins, mais rendra, également, les formations sanitaires financièrement viables.

RÉALISATIONS PROGRAMME ALBARKA

(2020, 2021 et 2022)

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS (AGR)

Financement de 1.703 activités génératrices de revenus réparties entre toutes les communes du pays et sélectionnées à travers une plateforme numérique en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et l'Association des mairies avec une enveloppe globale de 158.740.000 MRU.

Lancement d'un programme d'appui au profit de 451 coopératives productrices actives dans les domaines de l'agriculture et de la pêche avec un montant de 63.758.500 MRU.

Soutien à 22 initiatives associatives de base à l'échelle avec une enveloppe de 916.000 MRU.

Distribution de 123 véhicules tripièces au profit des coopératives dans les domaines de l'agriculture et de la pêche pour un montant total de 13.530.000 MRU.

Financement de 7 projets généraux de revenus dans le cadre du projet intégré de Wad El-Heyheb pour un coût total de 7.233.865 MRU.

Financement de 11 activités génératrices de revenus dans le cadre du projet intégré de Ouly Kermé pour un coût total de 4.909.930 MRU.

Réalisation d'une étude pour la construction d'une usine de désalement d'eau au profit des coopératives agricoles de la ville de Nouadhibou.

INCLUSION DANS LES FILIÈRES AGROPASTORALES :

Réalisation de 9 barages et 8 autres en cours de construction pour un coût total de 212.361.474 MRU.

Lancement d'un appel d'offres pour la construction de 12 barages pour un budget estimé à 229.404.189 MRU.

Mise en œuvre d'un vaste programme de soutien à l'agriculture pluviale, à travers l'aménagement de 455 digues et diguettes pour un coût total de 44.158.863 MRU.

Distribution de 50.000 mètres de clôtures équipées avec toutes les fournitures au profit des agriculteurs en soutien à la campagne agricole 2022-2023 pour un coût de 22.009.000 MRU.

ACCÈS AU MICROCRÉDIT :

L'attribution d'une plateforme numérique pour la soumission des requêtes de microcrédit au niveau de toutes les communes du Pays. Ce processus a permis le financement de 433 demandes de microcrédit avec une enveloppe globale de 61.035.000 MRU.

RÉALISATIONS PROGRAMME CHEYLA

(2020, 2021 et 2022)

ÉDUCATION - FORMATION :

Construction de 36 établissements scolaires contenant 625 salles de classe équipées de 13.712 tables et du matériel pédagogique nécessaire au profit de 40.425 élèves, avec un coût global de 1.289.000.000 MRU (ventes comme suit) :

- Achèvement, équipement et réajustement de 54 établissements d'enseignement comprenant 296 salles de classe d'une capacité d'accueil de 27.234 élèves
- 21 établissements comprenant 118 salles de classe conçues pour accueillir 13.591 élèves dans un état d'investissement significatif en termes de matériel
- 23 établissements comprenant 138 salles de classe destinées à accueillir 1.660 élèves dans les centres de réalisation ont été réalisés en vue du démarrage immédiat de leurs travaux de construction
- Détection d'un programme de centres scolaires au profit de 59.237 élèves au titre de l'année scolaire 2021-2022 et de 237 élèves au titre de l'année scolaire 2022-2023
- Le Département Central a financé 81,4% du coût total de l'opération pour un montant global de 225.843.900 MRU
- Lancement d'un appel d'offres pour la construction et l'équipement de 53 centres d'éducation

SANTÉ - NUTRITION :

Exécution d'un programme d'assistance médicale et sociale au profit de 86.263 ménages nécessiteux existants dans le système social. Le coût de cette opération s'élève à 142.488.140 MRU.

Construction de 37 établissements de santé, dont :

- 20 établissements achetés et équipés et 2 établissements en cours de construction pour un budget global de 1.390.818.450 MRU
- Lancement d'un appel d'offres portant sur la construction et l'équipement de 15 points de centres de santé, dont un centre d'hémodialyse à Tiris dans le Wilaya de Nouadhibou
- Financement d'un dispositif de lutte contre la malnutrition infantile ciblé en traitement de la malnutrition aiguë et modérée d'environ 30.000 enfants de moins de 5 ans avec un coût de 90.819.540 MRU
- Eau potable et assainissement

Lancement d'un programme de construction et d'équipement de 20 réseaux d'alimentation en eau potable (AGP) dans 08 wilayas dont 11 ont été achevés et 42 en cours de construction pour un financement total de 238.279.380 MRU.

06 barages en cours de réalisation pour l'approvisionnement des agglomérations villageoises en eau potable, pour un budget estimé à 115.137.000 MRU.

Modernisation des Eaux pluviales et hydrologiques au niveau de 141 localités dans 09 wilayas inférieures pour un coût total de 12.348.137 MRU.

ÉNERGIE :

Modernisation des infrastructures et lancement de fabrication de 21 localités chefs de communes pour un coût de 687.137.800 MRU dont :

- 12 en cours de réalisation grâce à l'énergie solaire
- Signature d'une convention avec le Ministère en charge de l'énergie pour le raccordement de 09 localités au réseau électrique de la Société Mauritanienne d'Électricité

Lancement d'un programme de distribution de 20.000 bouteilles de gaz butane équipées de brûleurs et de fourneaux au profit de 20.000 familles nécessiteuses pour un coût de 32.790.000 MRU.

- Faire de la caisse nationale de solidarité santé (CNASS), un instrument institutionnel de gouvernance et de mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle contribuant à la Couverture Sanitaire Universelle ;

- Renforcer l'offre de soins, à travers un système d'achat stratégique de prestations négociées qui non, seulement, assurera l'accessibilité financière de la population aux soins, mais rendra, également, les formations sanitaires financièrement viables.

Au plan de la gratuité des soins de la maternité, le département de la Santé a procédé à la réduction à plus de 50% du coût du forfait obstétrical pour les femmes enceintes (de 900 MRU en 2019 à 400 MRU en 2020) et son passage à l'échelle nationale, selon Mme Aminettou Mohamed Sghair, cheffe de service de la santé de la reproduction à la direction générale de la santé.

Elle a ajouté que sur les 198.051 femmes enceintes enregistrées, 2.480 césariennes ont été prise en charge sur une cible estimée à 4.400 femmes indigentes.

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2022-2030, qui constitue le cadre général de planification du secteur de la santé, est bâti autour des quatre programmes suivants :

- Accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Renforcement de la lutte contre la maladie ;
- Renforcement de la sécurité sanitaire et de la préparation et réponse aux situations d'urgence en santé publique ;
- Amélioration de la gouvernance et de l'accès équitable à des services de santé de qualité.

« Ces quatre programmes sont déclinés en sous programmes, en stratégies et en interventions clés qui concourent à la réalisation des objectifs d'impact sur la morbidité et la mortalité », précise Mint Mohamed Sghair.

A cela s'ajoute un programme de lutte contre la malnutrition infantile au profit de 30.000 enfants pour un coût de près de 600.000.000 anciennes Ouguiyas.

Il faut noter, également, la gratuité de certaines prestations sanitaires pour tous les citoyens sur l'étendue du territoire national comme la gratuité de l'hospitalisation, des médicaments de réanima-

tion, des urgences, du transport médical entre les unités de santé, de celui des accidentés de la route, du forfait obstétrical et des coûts de traitement des patients dialysés.

Protection sociale

Au plan de l'assistance aux franges sociales potentiellement démunies, le département de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille a mis en œuvre un programme à grande échelle pour un financement de l'ordre de l'ordre de trois cent millions Ouguiyas MRU.

Il a été procédé dans le cadre de ce programme à la prise en charge des soins sanitaires y compris ceux qui ne sont pas disponibles dans les centres médicaux nationaux. Ainsi tous les patients indigents ont été pris en charge, surtout les évacuations à l'étranger.

Dans le cadre cette opération, le département social a fait usage de la base de données de la Caisse nationale d'assurance maladie, et effectué l'étude de la diversification des destinations des patients pour l'Algérie, la Tunisie et l'Espagne.

Selon les sources du ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), des mesures ont été prises pour améliorer la gestion de cette contribution aux coûts souvent élevés des interventions chirurgicales des maladies cardiaques. Pour 162 patients nécessiteux, le département a mobilisé à une subvention annuelle de 10 millions MRU et 20 millions nouvelles Ouguiyas pour le traitement de 3 695 patients nécessiteux dans les formations hospitalières nationales.

S'agissant des séances de dialyse pour 765 patients nécessiteux et le transfert régulier des allocations financières par le biais de la société MAURIPOST, le MASEF a injecté un financement de 146 millions MRU, auquel s'ajoute une assistance offerte à 3003 patients chroniques, oncologie, hémophilie et brûlures, par le biais de transferts monétaires mensuels de 1500 MRU par mois pour les patients en oncologie et de 1000 MRU par mois pour les autres pathologies.

Pour faciliter les conditions de livraison des transferts monétaires, un accord de partenariat a été signé avec la MAURIPOST et un second avec la BCM et la CAMEC pour l'ouverture de pharmacies

privées pour les patients dialysés et autres maladies chroniques.

S'agissant des évacuations à l'étranger, une prise en charge des frais de transports du patient et son accompagnant une aide financière a été accordée à 165 malades.

Pour diversifier son assistance, le département a introduit cette année, et pour la première fois un programme d'achat du mouton de la fête pour 400 personnes âgées.

Au plan de la promotion et de la protection des droits des personnes handicapées, l'intervention du département a été matérialisée par l'aide attribuée à 604 familles s'occupant d'enfants polyhandicapés grâce à des transferts monétaires mensuels et réguliers de 2000 MRU par mois et par enfant.

Au total de 256 enfants ayant des besoins spéciaux ont été identifiés pour bénéficier de ce programme avec un montant total de 6 144 000 MRU, en plus de la distribution de cartes de personne handicapée à 5.000 citoyens dont 1.966 bénéficient de l'assurance maladies à la CNAM.

Sur le plan de l'autonomie fonctionnelle, 880 aides techniques ont été distribuées aux handicapés et une subvention annuelle de 9,2 millions MRU accordée aux associations est déjà mise à leur disposition à 100%, au niveau de la Fédération Mauritanienne des Associations de Personnes handicapées.

A cela s'ajoute les transferts monétaires au profit de 10.000 ménages et le financement de 3.000 AGR au profit des ménages ayant en leur sein une ou plusieurs personnes vivant avec un handicap. Tous ces ménages bénéficient de l'assurance maladie.

Dans le domaine de la Famille, du Genre et de la Promotion féminine, plusieurs réalisations ont été enregistrées notamment :

- la mise en place d'un observatoire des droits des femmes, en plus de plateformes multisectorielles de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, et d'un fonds pour la compensation du recouvrement de la pension (Navagha) ;
- l'octroi de financements à l'insertion au profit de 100 filles sortantes du Centre de Formation pour la Promotion Féminine (CFPF), pour un montant 3,3 millions MRU et mise en œuvre d'un programme de promotion de l'accès des femmes et filles aux commandes et marchés publics pour un financement de 4,4 millions MRU ;

RÉALISATIONS PROGRAMME TEKAVOUL

(2020, 2021 et 2022)



Élargissement du cash transfert (TEKAVOUL)

Le versement depuis 2020, de plus de 37 milliards MRU au profit des ménages nécessiteux dans le cadre de transferts monétaires réguliers et circonstanciés.

216.725 ménages ont bénéficié de cash transfert dont 80% pour plus d'une fois et 45% d'une manière régulière.

Augmentation du nombre de ménages bénéficiant de transferts monétaires réguliers de 20.800 à 98.236 ménages nécessiteux. Le montant alloué à chaque ménage est passé de 15.000 MRU à 22.000 MRU, pour atteindre ultérieurement 26.000 MRU. Le montant total transféré aux ménages dans le cadre de Tekavoul Régulier depuis 2020 est de 1.048.083.500 MRU.

RENFORCEMENT DES RÉACTIONS AUX CHOCS EN PÉRIODE DE SOUDURE (ILMAADUNA)

Assistance pour faire contre les chocs au profit de 112.032 ménages pour un montant de 1.099.367.100 MRU.

Assistance à la lutte contre la première vague de l'épidémie de Covid-19 au profit de 186.292 ménages nécessiteux pour un montant de 419.157.000 MRU.

Aide à la lutte contre la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19 au profit de 210.000 ménages nécessiteux pour un montant de 472.508.000 MRU.

Assistance à 4.562 ménages touchés par les vagues de plus, à raison de 5.000 MRU au profit de chaque ménage en 2022 pour un montant global de 22.510.000 MRU.

Transfert monétaire à 300 ménages affectés par la fermeture du Parc National de Diarling pour un montant de 2.025.000 MRU.

Aide à 1.382 ménages de gardiens de Teranga Zaïra pour un montant de 11.248.500 MRU.

Soutien à 740 musiciens touchés par la crise de la COVID-19 pour un montant de 3.800.000 MRU.

Aide sociale exceptionnelle au profit des cas spéciaux (membres de familles, victimes d'accidents ou de catastrophes, cas de maladie grave, ...).

- le financement de 150 Activités Génératrices de Revenus dans les zones frontalières avec le Mali.

Pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu, les boutiques TEMWINE ont profité à 131.550 ménages, pour un coût total de 1,9 milliard MRU ; et 64.000 ménages ont également bénéficié d'approvisionnements en produits alimentaires à prix réduits, dans le cadre l'opération RAMADAN 2022 pour un coût global de 115 millions MRU.

Dans le même contexte, on peut citer l'augmentation du nombre de familles bénéficiaires de cash transferts de 30.000 à 98.236 et le financement de 3.881 activités génératrices de revenus et de centaines de prêts assouplis pour une couverture financière de 2.300.000.000 MRO.

Parmi les nombreuses interventions coûteuses pour faire face à la précarité figurent la fourniture des produits alimentaires de base régulièrement subventionnés au profit de 131.550 familles actuellement, les secours apportés à 19.440 familles victimes des intempéries à travers la fourniture gratuite de la nourriture et des abris et la distribution de 30.000 tonnes de poisson à des prix subventionnés entre 2020 et 2022.

Inclusion des pauvres dans les filières économiquement porteuses

Dotée d'un financement de 200 milliards d'ouguiyas, étalés sur une période de cinq ans, TAAZOUR gère différents programmes et projets dédiés à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation dont le principal objectif est l'amélioration du niveau de vie des populations à travers l'éducation, l'habitat, les projets communautaire et la santé.

Ces programmes sont conduits et exécutés pour venir en aide à de vastes pans des populations vulnérables du pays particulièrement frappées par la marginalisation et l'exclusion.

Pour atteindre ces objectifs la délégation TAAZOUR conduit une démarche globale, intégrée de lutte contre la pauvreté et la promotion socio-économique autour de 5 axes stratégiques :

- Faciliter l'accès aux services de base
- Développer la promotion et l'inclusion économiques
- Améliorer le cadre de vie

- Renforcer l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat

- Assurer la sécurité alimentaire et la protection du pouvoir d'achat

L'action globale de TAAZOUR vise à briser le cycle permanent du renouvellement de la pauvreté.

Pour cela, elle coordonne et développe son action en direction des populations pauvres et vulnérables dans le cadre de 5 programmes correspondant chacun à un des 5 axes stratégiques, à savoir :

Programme CHEYLA pour le développement de l'accès aux services de base dans les zones les plus pauvres

Ce Programme vise à faciliter l'accès des populations pauvres et vulnérables aux services de base : l'éducation, la formation, la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'énergie.

- Enseignement formel. Permettre aux enfants, aux jeunes : d'accéder plus facilement et rapidement à un établissement d'enseignement, (ii) de bénéficier de cursus pertinents et de qualité afin de leur donner un maximum d'atouts pour leur permettre d'acquiescer effectivement le niveau d'éducation nécessaire à leur inclusion économique à venir.

- Enseignement non formel. Permettre aux personnes analphabètes, aux jeunes en échec scolaire, aux personnes pauvres et vulnérables n'ayant aucune qualification de trouver, malgré, tout une voie pour acquiescer des compétences adéquates leur permettant d'effectuer des activités génératrices de revenus voire d'occuper un emploi décent et de bénéficier ainsi de la promotion économique et sociale.

- Santé – nutrition. Permettre aux populations pauvres :

- de développer leurs comportements d'hygiène, de nutrition et de prévention de maladies les rendant ainsi moins vulnérables,

- d'accéder plus facilement et rapidement à un point de santé,

- de bénéficier d'une offre de soins plus large, -et de se voir progressivement incluses dans le dispositif de couverture maladie universelle.

- Eau – assainissement : Il s'agit pour la délégation d'assurer à toutes les localités éligibles un accès à un point d'eau potable ;

- de réaliser des adductions en eau potable (AEP) dans le plus grand nombre de localités rurales pauvres ;

-d'assurer le raccordement au réseau d'eau potable existant d'un maximum de ménages pauvres en zones urbaines précaires ;

-de fournir cette eau potable à un prix compatible avec les ressources monétaires des populations pauvres ;

-de fournir des solutions individuelles adaptées pour un meilleur niveau d'assainissement.

- Energie. Permettre aux populations cibles d'accéder à un mix énergétique (électricité, gaz) répondant à leurs besoins à la fois sur le plan domestique et pour développer des activités productives.

Au sujet de l'inclusion économique des ménages pauvres, le programme El Barka intervient pour stimuler un développement local générateur d'activités, d'emplois et de revenu, et ce à travers plusieurs composantes, à savoir :

- Activités Génératrices de Revenus :

- Développer des activités génératrices de revenus facilement maîtrisables par les membres des 200.000 ménages les plus pauvres ;

- Aider à organiser de façon durable ces activités ;

- Raccrocher progressivement ces activités à des filières économiques organisées.

- Inclusion dans les filières agropastorales : Permettre de façon ciblée de soutenir ces filières par la réalisation de petits aménagements hydroagriques, par diverses formes d'appui à l'élevage, par la fourniture de matériels et d'intrants et par la recherche active de débouchés commerciaux au bénéfice des ménages pauvres actifs dans ces filières.

- Inclusion dans les filières économiquement porteuses : que ce soit dans le bâtiment et les travaux publics, dans le tourisme, dans l'artisanat, dans le secteur de la pêche et dans d'autres filières, soutenir des initiatives concrètes, des micro-activités en lien avec le potentiel économique local, assurant la promotion des matériaux locaux, accessibles aux ménages pauvres et vulnérables, s'inscrivant dans des chaînes de valeur locales et venant apporter du travail qualifiant.

- Inclusion financière et Microcrédit : faciliter l'accès à une offre de microcrédit adaptée aux besoins des personnes développant des activités génératrices de revenus, acquiesçant le statut d'autoentrepreneur ou créant une microentreprise, et cela à des conditions et à des taux compatibles avec leurs ressources modestes et leurs activités émergentes.

RÉALISATIONS PROGRAMME TEMWINE

(2020, 2021 et 2022)



ACCÈS GÉOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE AUX DENRÉES ALIMENTAIRES :

Approvisionnement régulier des 1.754 boutiques TEMWINE qui couvrent toutes les wilayas, à travers la fourniture de 101.404 tonnes de produits alimentaires par an. Le coût global de ce programme depuis 2020 est de 4.259.582.850 MRU dont 1.915.918.912 MRU en 2022.

Assistance de ménages pauvres au cours du mois de Ramadan 2020, 2021 et 2022 par des paniers alimentaires subventionnés au niveau des capitales régionales pour un montant global de 87.085.280 MRU.

Dans le cadre de la réponse à la crise engendrée par la pandémie COVID19, TAAZOUR à travers le programme TEMWINE et en collaboration avec l'armée nationale, a effectué en 2020 une distribution gratuite de kits de produits alimentaires au profit de 20.200 ménages à Nouakchott dont 200 ménages étrangers pour un coût global de 42.000.000 MRU.

DÉVELOPPEMENT DES SAVS ET BANQUES DE CÉRÉALES :

Mise en place de 97 Comités de gestion des SAVS au niveau du Tagant et de l'Adrar et signature d'une convention avec le CSA pour lui confier l'acquisition des produits alimentaires, le transport et l'approvisionnement des SAVS en question pour un coût total de 14.217.640 MRU.

PROJET D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE RIPOSTE À LA COVID-19 (APNR COVID19) :

La distribution des kits alimentaires au profit de 110.000 ménages répartis sur 9 wilayas pour un montant total de 258.260.257 MRU.

RÉALISATIONS PROGRAMME DARI

ACCÈS À L'HABITAT SOCIAL EN ZONE URBAINE PRÉCAIRE :

Lancement officiel du volet habitat social du programme DARI par son Excellence Monsieur le Président de la République à Kaédi le 05/12/2022.

Financement et supervision de la réalisation des travaux d'extension et finition d'un bâtiment R+5, servant de siège à TAAZOUR.

Démarrage des travaux de construction de **1432** logements sociaux type HAG au niveau de 10 capitales régionales de l'intérieur du pays le 23/10/2022 pour un montant total de **1.143.391.133 MRU**.

Démarrage des travaux de construction de **500** logements sociaux type HAG au niveau de 10 capitales régionales de l'intérieur du pays le 30/09/2022 pour un montant total de **440.736.397 MRU**.

PROGRAMMES CENTRAUX DU PNDS (2022 – 2030)

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2022-2030, qui constitue le cadre général de planification du secteur de la santé, est bâti autour des quatre programmes suivants :

- Accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Renforcement de la lutte contre la maladie ;
- Renforcement de la sécurité sanitaire et de la préparation et réponse aux situations d'urgence en santé publique ;
- Amélioration de la gouvernance et de l'accès équitable à des services de santé de qualité.

• Organisation villageoise : promouvoir des démarches d'organisation villageoise ou inter villageoise adaptées aux différents contextes locaux, souples, évolutives, reposant sur les intérêts économiques et sociaux des différents groupes d'acteurs locaux dans des zones optimales de croissance.

Au plan du logement et de l'habitat, le programme DARI est mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie des couches vulnérables.

Il vise à développer l'habitat social, à encourager le regroupement villageois et améliorer le cadre de vie des populations pauvres et vulnérables.

- Accès à l'habitat social en zone urbaine précaire, au total: 10.000 logements sociaux seront construits dans les quartiers précaires des grandes villes d'ici fin 2024.

- Regroupement villageois :

- développer une offre intégrée de services de base qui encourage le regroupement villageois ;

- faire émerger au niveau local une demande de regroupement grâce à l'attractivité de l'offre proposée ;

- apporter effectivement cette offre intégrée aux localités désireuses de se regrouper.

- Accès à l'habitat social en sites de regroupement : renforcer l'attractivité du regroupement villageois, aider dans ces sites à la construction de logements sociaux de qualité à faible coût grâce à des formules techniques innovantes et à l'emploi des matériaux locaux, tout en créant des activités génératrices de revenus, voire des emplois durables en incitant à l'émergence de coopératives de construction à l'échelle locale.

Le programme TEKAVOUL intervient pour le développement des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat.

Il vise à renforcer l'efficacité des filets sociaux, à

améliorer le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres mais aussi à promouvoir leur inclusion sociale et économique.

- Elargissement du cash transferts sociaux : il s'agit de permettre à 100.000 ménages de bénéficier de ce programme tout en le modernisant et en le rendant plus efficient. Mais surtout, l'action dans le cadre de ce programme vise cette fois plus fortement, en contrepartie des transferts versés dont les montants trimestriels vont passer de 1500 à 3600 MRU, à accompagner les ménages vers leur sortie effective de la pauvreté.

- Renforcement des réactions aux chocs en période de soudure (ELMAOUNA) : cette action de réaction aux chocs va permettre de mieux couvrir les territoires concernés avec une meilleure coordination, un meilleur ciblage et en permettant d'élargir le nombre des bénéficiaires.

- Promotion sociale : faire bénéficier des modules de « promotion sociale » les 100 000 ménages bénéficiaires de TEKAVOUL mais aussi, les 200 000 ménages enregistrés au Registre social. Dans le même temps, de nouveaux modules de promotion sociale seront déployés sur des thématiques complémentaires à ceux diffusés précédemment.

- Promotion économique : déployer des modules préparant les ménages pauvres à l'inclusion économique, à l'élaboration et à la formulation d'un projet de sortie de la pauvreté. Apporter un accompagnement collectif à la mise en œuvre de ces projets au profit des ménages. Enfin, mettre au point un dispositif de suivi de l'évolution des ménages vers la sortie de la pauvreté.

S'agissant du programme TEMWINE pour l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires et la protection du pouvoir d'achat, il vise à renforcer la sécurité alimentaire des ménages les plus pauvres

par l'amélioration de l'accessibilité géographique et économique aux denrées de base, ainsi que la disponibilité d'un panier de denrées alimentaires tout en assurant une régulation de son prix.

- Accès géographique et économique aux denrées alimentaires :

- assurer une distribution des denrées alimentaires subventionnées à la consommation jusque dans les territoires enclavés et dans les localités les plus isolées ;

- assurer cette distribution de façon plus efficiente qu'aujourd'hui ;

- développer des circuits d'approvisionnement efficaces et efficients,

- assurer la vente de denrées alimentaires subventionnées aux seuls ménages pauvres ;

- réguler le prix d'un panier de denrées alimentaires sur l'ensemble du territoire en mobilisant différents leviers comme la communication grand public des prix et la valorisation du rôle des stocks alimentaires villageois de sécurité.

Au niveau de Nouakchott et de Nouadhibou, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'aménagement rural exerce régulièrement la distribution des parcelles aux ménages pauvres et les catégories sociales démunies comme les gardiens des ménages, les plantons, les handicapés.

Le secteur 22 à Toujounine vient d'être viabilisé pour donner l'opportunité à des milliers de ménages mauritaniens pour une vie décente, en concrétisation des engagements (Taahoudaty) du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il est équipé de cinq formations éducatives, d'un centre de santé, dix magasins de vente des produits subventionnés, d'un siège d'un commissariat de police, d'un axe routier et des réseaux de distribution d'eau et d'électricité.

RÉALISATIONS REGISTRE SOCIAL

(2020, 2021 et 2022)

Le directeur des infrastructures de l'Agence de développement urbain, M. Mohameden Ould Ahmed Salem (ADU), a déclaré que les travaux dans le secteur 22 à Toujounine ont atteint le stade final.

Il a ajouté qu'il permettra aux bénéficiaires d'entamer une vie moderne et de rompre pour de bon avec l'anarchie et la précarité.

Au plan de la lutte contre l'insécurité alimentaire, le commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) a mis en œuvre plusieurs interventions, en application de l'engagement pris par Son Excellence le Président de la République d'améliorer le niveau de réponse rapide aux besoins alimentaires des groupes vulnérables, et ce à travers :

Distributions gratuites des produits alimentaires

Mi-juillet 2023, la CSA a entamé la mise en œuvre d'un processus de distribution gratuite de vivres dans les wilayas de Nouakchott et de Nouadhibou. L'opération a ciblé 43 000 familles, dans le cadre d'un programme de distributions alimentaires gratuites au niveau national au profit de 215 000 familles nécessiteuses dans plus de 8 000 villes et communautés villageoises sur l'ensemble du territoire national.

C'est ainsi que plus de 17 500 tonnes de denrées alimentaires diverses dont du blé, du sucre, du riz, de l'huile et des pâtes alimentaires ont été distribuées. Une enveloppe financière d'environ 5 milliards MRO a été mobilisée, en coopération avec la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion Tazour.

En 2022, le CSA a mis en œuvre un programme de distribution gratuite de nourriture au profit de 215



PROMOTION ET RENFORCEMENT DU REGISTRE SOCIAL (RS) :

Achèvement de la mise en place du registre social au niveau national. La base des données du registre social contient 216.725 ménages répartis entre 8.119 villes et localités.

Démarrage du processus de la mise à jour du registre social sur la base d'une nouvelle méthodologie qui garantit une inclusion complète pour tous les ménages permettant des utilisations de plus en plus efficaces du registre social.

Les services du registre social sont utilisés par environ 25 acteurs, dont des organismes ministériels, des agences des Nations Unies et des ONG internationales.

DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ :

Développement d'une plateforme performante de distributions des avantages sociaux qui est utilisée par la quasi-totalité des acteurs intervenant dans le domaine de la protection sociale.

Développement d'un système d'information intégré qui permet la programmation, la planification, le suivi et l'évaluation des activités de l'ensemble des programmes de la Délégation Générale.

KHADAMATY :

Mise en place d'un système KHADAMATY pour recevoir et orienter les citoyens dans un espace décent et équipé des moyens les plus modernes, sous la supervision d'une équipe de cadres et fréquenté en moyenne par 1.000 visiteurs mensuellement dont les demandes sont prises en charge immédiatement.

000 familles inscrites au registre social de l'État, bénéficiant de plus de 17 000 tonnes de denrées alimentaires, notamment du blé, du sucre, du riz, de l'huile et des pâtes alimentaires, pour une enveloppe financière de 5 milliards et 375 millions MRO, en coopération avec la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion - tazour.

Programme El Maouna d'aide en espèce

En collaboration avec la Banque Mondiale (BM), le CSA exécute le programme El Maouna pour les allocations financières au profit des ménages pauvres

et ce en coordination avec la délégation Tazour.

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, le CSA a effectué le transfert des allocations financières à l'intention de 20568 familles pauvres à Nouakchott, soit une enveloppe de 2, 2 milliards ouguiyas.

Le CSA s'apprête, actuellement, dans le cadre du programme Maouna à lancer une vaste opération de transfert d'allocations financières dans les deux Hodhs, de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna et du Guidimakha pour porter le nombre des bénéficiaires cette année à 50134 familles pour un montant de cinq milliards sept-cent dix-sept millions trois cent soixante-six mille MRO.

En 2022, le CSA a effectué des distributions en espèces de 6 milliards, 867 millions et 863 mille MRO au profit de 70 000 familles dans la plupart des wilaya, et dans le cadre du programme d'aide, 27 000 familles ont reçu une aide en espèces d'un montant total d'environ 3 milliards MRO dans le Tirs -Zemmour, le Gorgol, le Brakna, l'Assaba et le Hodh Charghi.

Aide aux victimes des inondations

Au cours des quatre dernières années, le CSA est intervenu au début de la saison des pluies pour soutenir les personnes touchées par les inondations, y compris la saison actuelle des pluies, où l'institution est intervenue dans plusieurs wilayas en faveur des personnes touchées.

Pendant la saison des pluies de 2022, le commissariat a fourni une assistance à 12 421 familles touchées par les pluies dans toutes les wilayas à l'exception de Tirs Zemmour, le Guidimakha et Nouakchott- Ouest, où aucun dommage à la population n'a été enregistré.

Ces familles ont bénéficié de plus de 857 tonnes de produits alimentaires de base, notamment du riz, du sucre, du blé, de l'huile de table, des dattes, du lait et des pâtes alimentaires, et 1 854 familles parmi les familles les plus touchées ont bénéficié d'abris équipés de couvertures et de matelas, en plus de la distribution de grandes quantités de matériel de nettoyage, de stérilisation et de moustiquaires imprégnées.

LES 5 AXES STRATÉGIQUES DE LA DÉLÉGATION TAAZOUR

- Développer la promotion et l'inclusion économiques;
- Améliorer le cadre de vie;
- Renforcer l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat;
- Assurer la sécurité alimentaire et la protection du pouvoir d'achat.

Assistance aux victimes d'incendies et aux nécessiteux

Au cours des derniers mois de 2023, 3078 familles de nécessiteux et victimes d'incendies ont reçu des paniers alimentaires (riz, blé, huile, pâtes, sucre et dattes) totalisant 368 tonnes de denrées alimentaires, et en 2022, 3810 familles de démunis et de victimes d'incendies ont reçu des paniers alimentaires totalisant 660 tonnes.

Programme de soutien aux villages frontaliers

En août 2022, le CSA a exécuté, en collaboration avec la société cosmos-Mauritanie la distribution de nourritures pour les villages de la bande frontalière du Hodh Charghi, bénéficiant à 4 280 familles, et le total des vivres distribués au cours de cette opération a atteint 350 tonnes de denrées alimentaires, notamment du riz, du blé, du sucre, de l'huile de table et du lait frais.

Pour leur part, les citoyens de retour du Mali ont reçu une aide alimentaire et équipé des unités d'abri, tandis que des centaines de familles ont reçu divers paniers alimentaires d'une valeur d'environ 17 millions MRO.

Banques de céréales

En 2022 et au début de cette année, le CSA a mis en œuvre un programme d'ouverture de banques de céréales dans les wilayas du Hodh Charghi, de l'Adrar et du Tagant, où 194 banques de céréales ont été ouvertes dans les zones les plus fragiles et ont reçu un total de 1170 tonnes de blé.

Le réseau de magasins villageois pour la sécurité alimentaire est supervisé par des comités locaux de la population bénéficiaire, et les banques villageoises pour la sécurité alimentaire contribuent à renforcer la sécurité alimentaire des citoyens les plus vulnérables dans les zones reculées.

Programme de nutrition communautaire

Le CSA met en œuvre un programme d'alimentation collective ciblant les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes et celles présentant des symptômes de malnutrition modérée.

Il intervient après avoir mené une campagne de diagnostic sur le terrain pour les personnes ciblées en coopération avec les services de santé de toutes les wilayas des centres de nutrition sont ouverts dans les zones ciblées sur la base des résultats des

diagnostics.

Ces centres reçoivent une farine nutritionnelle riche en vitamines et en suppléments nutritionnels, au profit des enfants des environnements les plus vulnérables qui sont exposés au risque de malnutrition. En 2023, 243 centres collectifs de nutrition ont été programmés pour couvrir 9 720 enfants, et ont reçu 131 tonnes de farine nutritionnelle enrichie en vitamines, 127 activités génératrices de revenus orientées vers la nutrition ont été financées au profit des femmes cheffes de ménages et 5 800 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de distributions gratuites de nourriture, à travers la distribution de 319 tonnes de nourriture.

En 2022, 355 centres collectifs de nutrition ont été ouverts dans la plupart des wilayas du pays, dont la capitale Nouakchott, et les villages de la bande frontalière pour les Mauritaniens de retour du Mali. Ces centres fournissent des suppléments nutritionnels riches en vitamines nécessaires à 12 684 enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes, et ont reçu un total de 167,57 tonnes de farine nutritionnelle enrichie en vitamines.

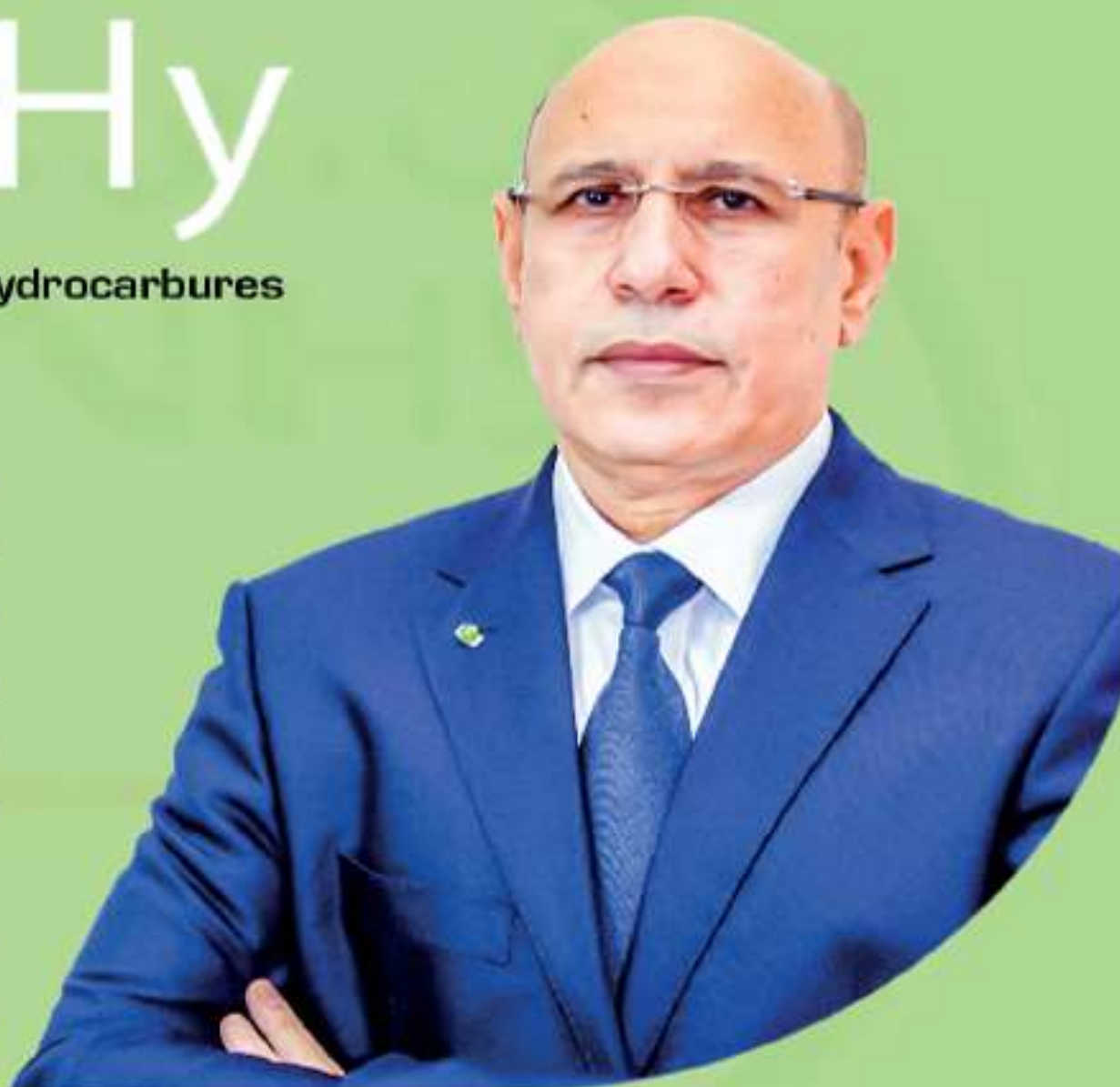


CNHy

Commission
Nationale des Hydrocarbures

FELICITATION

A l'occasion du 4^e anniversaire de l'Investiture, le Président de la Commission Nationale des Hydrocarbures et l'ensemble de son Personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à son Excellence, Monsieur **Mohamed Ould Cheikh EL GHAZOUANI** ainsi qu'au peuple mauritanien.



Vers la couverture santé universelle (CSU) :

Un chemin bien balisé

Athié Alassane

La couverture santé universelle est l'un des objectifs du développement durable (ODD) des nations auxquelles la Mauritanie a souscrit. Elle vise selon la définition des Nations Unies à fournir une offre suffisante de soins de santé en qualité. En Mauritanie, elle est devenue de l'actualité depuis la création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), premier jalons pour atteindre cet objectif. Depuis, les pouvoirs publics multiplient les efforts pour permettre aux Mauritaniens de se soigner gratuitement ou à des coûts très bas.

Pour y parvenir, un certain nombre de conditions sont à remplir. D'abord former le personnel en nombre suffisant et bien qualifié, mettre en place des infrastructures adaptées et équipées en moyens matériels et en ressources humaines de qualité, approvisionner les structures de médicaments et consommables, en tout temps et en tout lieu, mettre en place également un système d'accès aux soins de qualité et de proximité et à des prix abordables. La santé est devenue une prestation de service dont le coût est très onéreux, un luxe que seuls certains citoyens nantis peuvent se procurer. Or, le but des Objectifs du Développement Durable (ODD) est de démocratiser les soins de santé. Un devoir des états d'assurer à leurs citoyens ces prestations. En Mau-

ritanie, le Gouvernement, par le biais du ministère de la Santé a déployé, avec ses partenaires au développement, d'énormes efforts pour bien baliser le chemin vers la couverture santé universelle (CSU), un pilier des ODD. C'est dans ce cadre que des institutions visant à offrir aux citoyens une assurance maladie ont été créées dans le sillage de la CNAM. Elles profitent aux travailleurs publics et privés mais aussi et surtout aux indigents, aux personnes vivant avec un handicap ou souffrant de maladie chronique... Compte tenu de l'importance accordée à la couverture sanitaire, le ministère de la Santé a organisé, le 12 juin 2023, une journée spéciale qui lui est dédiée. Une occasion de faire le point sur les différentes structures et les pas franchis vers l'atteinte de la couverture de santé universelle.

Pour l'accélérer ce processus, et mieux répondre à la demande, le Programme d'Appui au secteur de la Santé (PASS) est venu soutenir et élargir l'offre par le développement d'une assurance maladie volontaire devant essentiellement couvrir le secteur informel (soit 70% de la population) à travers la mise en place et le développement de la Caisse Nationale d'Assurance Solidarité Santé (CNASS).

L'atteinte de la CSU à l'horizon 2030 en Mauritanie est l'un des objectifs en ligne avec la Politique Nationale de Santé que poursuit l'Union européenne pour améliorer et rendre plus équitable l'accès aux soins de santé de qualité pour toute la population mauritanienne en particulier la plus vulnérable.

A ce titre, en partenariat avec le Gouvernement mauritanien, l'Union européenne et ses États membres (Équipe Europe) se mobilisent pour illustrer l'engagement politique de la Mauritanie par rapport à l'objectif CSU 2030. Ainsi cette année, à travers le PASS, mis en œuvre par ENABEL en Mauritanie et par une subvention allouée au Ministère de la Santé, l'Union européenne marque la journée du 12 décembre 2021 pour accompagner l'engagement politique de la Mauritanie dans sa volonté affirmée d'atteindre la Couverture Santé Universelle d'ici 2030. Voici quelques indicateurs permettant d'y parvenir.

INFRASTRUCTURES ADAPTEES

Les infrastructures constituent l'élément essentiel pour l'accès aux soins de santé. C'est la raison pour laquelle, les gouvernements successifs accordent, depuis quelques années une priorité à la construction et à l'équipement des structures de santé. Ainsi, des structures spécialisées sont sorties de terre. Elles disposent pour certaines de hauts plateaux techniques et réalisent un bon travail pour le bien-être des citoyens. Une faculté de médecine est opérationnelle depuis quelques années et met sur le marché, un personnel de santé ; il n'est peut-être pas suffisant, mais permet tout de même de réduire la dépendance à la coopération étrangère et de limiter les évacuations à l'étranger.

BÉNÉFICIAIRES DE LA CNAM

- Les parlementaires, fonctionnaires et agents de l'État et leurs retraités;
- Les personnels actifs des Forces armées et leurs retraités;
- Les employés des EPA, EPIC et des sociétés à capitaux publics et des personnes morales de droit public et leurs retraités;
- Les membres des ordres professionnels;
- Le Secteur privé;
- Les Journalistes professionnels;
- Les Travailleurs indépendants;
- Les assurés volontaires qui se sont déjà immatriculés avant la résiliation de l'assurance volontaire ;
- Les assurés de Taazour.

PRINCIPALES MISSIONS ASSIGNÉES À LA CNAM

- Gérer l'admissibilité au régime d'assurance maladie ;
- Garantir l'accès à des paiements et les remboursements au profit des établissements de santé conventionnés, ainsi qu'aux assurés des soins de qualité ;
- Contribuer à une amélioration du système de santé.

PRINCIPALES MISSIONS DE TAAZOUR

-  Assister le **Président de la République** dans la définition des politiques de protection sociale, de solidarité et de cohésion nationales et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté au profit des populations pauvres et vulnérables ;
-  Coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale pour les populations cibles ;
-  Assurer l'intégration des populations cibles dans le processus de développement et promouvoir les approches fondées sur la solidarité ;
-  Identifier, concevoir, mettre en œuvre et suivre, dans le cadre des stratégies et politiques publiques et en concertation avec les autres acteurs, les programmes visant à renforcer la solidarité et l'inclusion sociales ;
-  Assurer l'accès universel aux services de base en faveur des populations cibles ;
-  Favoriser l'accès des populations cibles à la propriété foncière ;
-  Participer à l'identification et à la mobilisation des ressources nécessaires pour financer ses programmes.

Parmi ces structures, on peut noter le centre national de Cardiologie, en passe de devenir un centre de référence dans la sous-région, du centre national d'Oncologie (CNO), du centre hépato-virologie, de l'hôpital Mère et Enfant... Ils ont pour mission de prendre en charge, chacun dans son champ d'investigation, les patients mauritaniens. La Mauritanie compte en 2022, 25 hôpitaux.

Dans le bas de l'échelle, on a enregistré la multiplication de centres, de postes et de cases de santé dans les grands centres et dans les coins les plus reculés de la Mauritanie. Tous ces efforts concourent à rapprocher les services de santé des citoyens, en somme à assurer l'accès aux soins de santé. La carte sanitaire a fortement évolué. Ainsi, le nombre de centres de santé est passé, entre 2019 et 2021, de 104 à 115, les postes de santé 667 à 745, soit un total de 796 et 885.

RESSOURCES HUMAINES EN PROGRESSION

Pour faire fonctionner toutes ces structures, il faut disposer de ressources humaines suffisantes et de qualité. Des efforts ont été entrepris dans le domaine de la formation. Les effectifs ont beaucoup évolué. Ils sont répartis entre les spécialisés, médecins généralistes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, techniciens supérieurs de santé, des sages-femmes d'état, des infirmiers d'état et des infirmiers médicaux sociaux. En dépit de tous ces efforts, les structures de santé manquent toujours de personnel pour bien fonctionner et du coup répondre aux attentes des populations.

COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE (CSU)

Par couverture sanitaire universelle (CSU), on entend une situation dans laquelle toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières. Elle englobe la gamme complète des services de santé essentiels de qualité, qu'il s'agisse de la promotion de la santé, de la prévention, du traitement, de la réadaptation et des soins palliatifs. La proportion de la population pouvant avoir accès à des services de santé essentiels de qualité.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) utilise 16 services essentiels dans quatre catégories comme indicateurs du niveau et de l'équité de la couverture dans les pays. Il s'agit de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, des maladies infectieuses ; des maladies non transmissibles ; des capacités des services et accès.

En Mauritanie, on assiste depuis quelques années, à des efforts déployés par les pouvoirs publics pour offrir à l'ensemble des citoyens, même les plus vulnérables des soins à des prix abordables. Pour atteindre cet objectif, plusieurs instruments ont été mis à contribution d'abord la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). En effet, l'accès à la santé reste une équation pour les états les institutions internationales. C'est pourquoi, des tentatives d'atteindre la couverture universelle de santé sont entamées. C'est le cas en Mauritanie. Pour atteindre cet objectif, plusieurs instruments ont été élaborés et des institutions créées. Parmi ces dernières, on peut noter la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) que TAAZOUR, PROPEP, le MASEF et la CNASS sont venus appuyer et renforcer. Etablissement public à caractère administratif, la

CNAM est chargée par l'Etat de la mise en place d'une assurance maladie couvrant les principaux secteurs de l'activité économique. La mission qui lui est assignée consiste à :

- Gérer l'admissibilité au régime d'assurance maladie ;
- Garantir l'accès à des paiements et les remboursements au profit des structures de santé conventionnées, ainsi qu'aux assurés des soins de qualité et contribuer à une amélioration du système de santé. La CNAM profite :
- aux parlementaires, fonctionnaires et agents de l'Etat et leurs retraités ;
- les personnels actifs des forces armées et leurs retraités ;
- les employés des EPA, EPIC et des sociétés à capitaux publics et des personnes morales de droit public et leurs retraités ;
- les membres des ordres professionnels ;
- le Secteur privé ;
- les Journalistes professionnels ;
- Les Travailleurs indépendants ;
- Les assurés volontaires qui se sont déjà immatriculés avant la résiliation de l'assurance volontaire ;
- les assurés de TAAZOUR.

Contribution de TAAZOUR A LA CSU

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion « TAAZOUR joue, depuis sa création en novembre 2019, un rôle important dans le processus d'atteinte de la CSU. Elle a pour missions principales :

- d'assister le Président de la République dans la définition des politiques de protection sociale, de solidarité et de cohésion nationales et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté au profit des populations pauvres et vulnérables ;
- de coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale, pour les populations cibles ;
- d'assurer l'intégration des populations cibles dans le processus de développement et de promouvoir des approches fondées sur la solidarité ;
- d'identifier, de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre, dans le cadre des stratégies et politiques publiques et en concertation avec les autres acteurs, les programmes visant à renforcer la solidarité et l'inclusion sociales ;
- d'assurer l'accès universel aux services de base en faveur des populations cibles ;
- de favoriser l'accès des populations cibles à la propriété foncière ;
- de participer à l'identification et à la mobilisation des ressources nécessaires pour financer ses programmes.

Parmi ces grands acquis, on peut citer l'assurance maladie pour 100 mille ménages totalement pris en charge pour un montant de 210 000 000MRU. Cela rentre dans le cadre d'une convention signée avec la CNAM, en janvier 2021. Elle a disponibilisé des médicaments pour 651.626.007 MRU, en 2019, et pour 1.533.433.342 MRU, en 2022 et enfin l'approvisionnement de 936 FORSA (Hôpitaux, CS et PS) Programme AL MOUYASSAR ; pour plus de 100.000.000 MRU en médicaments à des prix très accessibles. Elle a bâti des entrepôts pour le stockage des médicaments.



LE ProPEP POUR BOOSTER LE CSU

Le programme électoral du Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani (PROPEP) accorde une place importante au volet socio-sanitaire dont l'un des objectifs est de contribuer à l'atteinte du CSU en Mauritanie. D'un coût de 1 747 000 000 MRU sur 3 ans, ce programme se fixe, dans sa composante santé, l'objectif d'asseoir les fondements d'une couverture santé universelle tout en contribuant à la relance économique, en réduisant le fardeau économique de la dépense en santé sur les ménages les plus démunis. Il a pour objectif :

- d'élargir la couverture maladie par l'assurance aux 100 000 ménages les plus démunis (Convention TAAZOUR-CNAM du 14 janvier 2021),
- de lancer les mesures de gratuité des évacuations sanitaires, de la prise en charge des accidentés de la voie publique, de la réanimation et la quasi gratuité du FO à toute personne non assurée,

Réalisations du programme

- 158 emplois ont été créés pour la mise en place d'un dispositif de sécurité routière de 22 unités d'intervention et le SAMU.
- Acquisition de 58 ambulances dont 5 unités de soins intensifs pour le SAMU.
- Acquisition de véhicules légers pour la supervision et des camions frigorifiques pour le transport des médicaments.
- Construction et équipement de 5 bases opérationnelles pour le SAMU sur 11 prévues à Nouakchott.
- Acquisition de matériel médico-technique pour la mise à niveau des hôpitaux (scanner, unités de déchoquages, services de réanimations...).
- Construction et équipement de 20 centres de santé de 19 PS de type A et 9 de type B
- d'accompagner la mise en place d'une caisse d'assurance maladie volontaire pour le secteur informel (décret de création de la caisse nationale de solidarité en santé le 8 juin 2022).
- Construction et équipement de 20 centres de santé de 19 PS de type A et 9 de type B.

Il faut ajouter à cela 11 unités de SAMU venues renforcer le système de santé. Ces unités sont opérationnelles dans les grands axes routiers de Mauritanie à Nouakchott.

APPORT DU MASEF

Parmi les contributeurs pour l'atteinte à la CSU, il y a le ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF). Ainsi, entre 2019 et 2022, le département a permis de prendre en charge 10 mille ménages avec personnes handicapées bénéficiant de transfert cash, soit 10 mille par ménage, des enfants polyhandicapés, les frais de soins des personnes évacuées à l'étranger, les malades indigents dans les hôpitaux nationaux, en particulier les opérations cardiaques effectuées au centre national de Cardiologie (CNC), l'assistance sociale aux malades chroniques avec prise en charge et transfert cash (1000 MRU/mois Oncologie, hémophilie chronique, triplés et incendies), assistance

PRINCIPLES RÉALISATIONS DU PROPEP

- Création de 158 emplois ont été créés pour la mise en place d'un dispositif de sécurité routière de 22 unités d'intervention et le SAMU (Service d'aide médicale urgente).
- Acquisition de 58 ambulances dont 5 unités de soins intensifs pour le SAMU.
- Acquisition de véhicules pour la supervision et véhicules frigorifiques pour le transport des médicaments.
- Construction et équipement de 5 bases opérationnelles pour le SAMU sur 11 prévues à Nouakchott.
- Acquisition de matériel médico-technique pour la mise à niveau des hôpitaux (scanner, unités de déchoquages, services de réanimations...).
- Construction et équipement de 20 centres de santé de 19 PS de type A et 9 de type B.
- Accompagnement de la mise en place d'une Caisse d'assurance maladie volontaire pour le secteur informel (décret de création de la Caisse nationale de solidarité en santé le 8 juin 2022).
- Ajouter à cela 11 unités de SAMU venues renforcer le système de santé. Ces unités sont opérationnelles dans les grands axes routiers du pays et dans la capitale, Nouakchott...

sociale et prise en charge totale des malades dialysés (médicaments, analyses, séances, hémodialyse, suivi et interventions chirurgicales).

Au vu de ces différents indicateurs, on peut affirmer que la Mauritanie est en train de bien baliser le chemin vers l'atteinte de la couverture santé universelle, conformément aux ODD. Le chemin est long, parsemé d'embûches certes, mais les engagements tenus et le travail abattu finiront par porter les fruits escomptés.

Félicitations

A l'occasion du quatrième anniversaire de l'investiture de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani dans ses fonctions de Président de la République, le directeur général et l'ensemble du personnel de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) adressent leurs sincères félicitations et leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité au peuple mauritanien.



SOCIÉTÉ MAURITANIEENNE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Félicitations

Au nom de l'ensemble du personnel de la Société Mauritanienne de Traitement des Déchets (SMTD), le Directeur Général présente ses félicitations les plus sincères à son Excellence le Président de la République Mr **Mohamed Ould Cheikh El ghazwani** à l'occasion du 4ème anniversaire de son accession à la magistrature suprême de notre pays.



Environnement :

Innovation et approche intégrée portent fruits

***Par Baba Dianfa Traoré**

Malgré sa lutte âpre, de plusieurs décennies, en faveur de la protection de son environnement, la Mauritanie demeure l'un des pays de la région du Sahel le plus touché par les épisodes de sécheresse qui se sont succédé ainsi que par d'autres aléas climatiques (désertification, raréfaction des pluies). Toutefois, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a, dans ses engagements,

dans le domaine environnemental, privilégié l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles sans mettre en danger leur pérennité. Selon le bilan de l'année 2022-2023 du gouvernement, le département de l'Environnement déploie des efforts considérables pour la poursuite des réformes structurantes de bonne gouvernance environnementale. Aussi, le ministère de l'Environnement, qui a initié des stratégies de développement et de protection du secteur, ne cesse d'innover en choisissant les bonnes solutions aux problématiques de la nature.



C'est dans cette logique que le département de l'Environnement s'est attelé à plusieurs aspects de sauvegarde de la nature : lutte contre la sécheresse et la désertification ; lutte contre le changement climatique, l'avancée de la mer et la dégradation du sol ; lutte contre les feux de brousse et le braconnage. D'autres préoccupations comme le contrôle environnemental, les espaces verts à Nouakchott, ou encore les pollutions et les urgences environnementales figurent en place de choix dans cette avancée du département dans le domaine de la protection de la faune et de la flore nationales. La Mauritanie, déjà membre des pays du Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), est également membre fondateur de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV). Ceci constitue, sans nul doute, une innovation dans le cadre d'une approche sous régionale intégrée.

Ainsi, les autorités nationales concernées, en l'occurrence le ministère de l'Environnement a pris le "taureau par les cornes". Autrement dit, des mesures idoines, qui arrivent progressivement à atténuer ces différentes problématiques, continuent d'être mises en œuvre.

Heureusement, la Mauritanie bénéficie d'une biodiversité remarquable mais l'état actuel et les tendances globales de sa détérioration constituent un

des défis majeurs auxquels, notre pays fait face. Toutefois, l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles sans mettre en danger leur pérennité est le sens de l'engagement du Président de la République, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans le domaine environnemental. C'est dans ce registre que selon le bilan de l'année 2022-2023 du gouvernement, le département de l'Environnement déploie des efforts considérables pour la poursuite des réformes structurantes de bonne gouvernance environnementale, particulièrement par l'approbation de la loi sur la biosécurité, l'adoption des textes d'application de la loi relative à la chasse et à la gestion de la faune et l'opérationnalisation de la police environnementale.

Sur le plan opérationnel, il a été procédé à la restauration de 5.000 ha de terres dégradées et la création de 27 fermes agricoles intégrées, au bénéfice d'environ 3000 femmes dans les wilayas du Hodh Charghi, du Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Tagant, du Brakna et du Trarza. Aussi, la restauration des écosystèmes dégradés et de la biodiversité à travers (i) la réalisation de 10.000 km de pare-feu et (ii) le reboisement de 3000 ha ; en plus de l'ensemencement aérien sur 21.500 ha des terres dégradées au niveau national. Un programme d'éducation environnementale dit "Ecole verte" a été

déployé au profit d'une dizaine d'enseignants et de centaines d'élèves, sans oublier des opérations de sensibilisation environnementale sur plusieurs thématiques au profit de fonctionnaires, journalistes, élèves et orpailleurs. Le plan annuel de contrôle environnemental a été mis en œuvre à travers le contrôle de 378 entités essentiellement dans le domaine minier et industriel, dont 22 ont été mises en conformité.

Grand réservoir de diversification naturelle

Nos zones humides continentales et marines ainsi que nos côtes constituent un riche patrimoine à conserver jalousement.

A titre d'exemple, les aires marines présentent, sur le plan écologique, un grand intérêt tant au niveau faunistique que floristique. Ce sont des zones de contact entre espèces d'affinité tropicale et tempérée. L'Etat a mis en place plusieurs politiques et des programmes de conservation qui couvrent aussi bien les espèces de faune que de flore.

La Mauritanie recèle de nombreuses zones humides côtières et continentales, principalement localisées dans les parties Sud et Sud-Est du pays, entre les latitudes 15° et 18°. Il s'agit le plus souvent, de zones humides inondées d'eau douce, situées en domaines alluvial ou lacustre, quelques fois palustre,



à caractère permanent ou temporaire. Si ces zones humides ont toujours existé, bien avant les sécheresses des années 70, leur importance aussi bien économique qu'écologique n'a réellement été ressentie qu'à partir des années 80. C'est ainsi que leur productivité exceptionnelle a été fortement mise à contribution par le gouvernement pour pallier les insuffisances de production alimentaire et répondre aux besoins pressants d'une population croissante.

Des parcs nationaux d'utilité internationale

Considérées comme des écosystèmes essentiels à la protection de la biodiversité, ces zones humides sont aussi primordiales au bien-être des populations locales. Elles comptent parmi les écosystèmes naturels les plus productifs biologiquement, mais elles sont aussi très sensibles aux perturbations climatiques et écosystémiques.

Révlée par la densité des populations qu'elles accueillent, l'importance économique des zones humides de la Mauritanie apparaît à travers leur rôle

de support fondamental pour des activités comme la riziculture, la culture du sorgho, les cultures fourragères à base d'espèces naturelles à grande valeur nutritive et très appréciées aussi bien par les bovins, les camélins que les petits ruminants. Il y a lieu de citer également l'élevage, la pêche, l'exploitation du bois de chauffe ou encore la cueillette de la gomme, des jujubes, des fruits du doum et des dattes.

En Mauritanie, les zones humides jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement de certaines activités socio-économiques en général et, plus singulièrement, les activités agro-sylvo-pastorales.

Conscient de l'importance des zones humides, le gouvernement a pris les mesures adéquates qui sont de nature à assurer aussi bien le suivi à long terme que les besoins actuels de conservation.

Des stratégies thématiques ont été élaborées et approuvées par le gouvernement dont en particulier la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

A l'heure actuelle, les aires protégées et les domaines classés de l'Etat comprennent quelques Forêts classées, des réserves et des parcs nationaux dont le Parc National du Banc d'Arguin, d'une su-

perficie de 1200000 hectares, le Parc National de Diawling d'une superficie de 56000 hectares, le Parc National d'Awleigat, d'une superficie de 1600 hectares, la Réserve satellite de la Baie de l'Etoile, d'une superficie de 2900 hectares, la réserve de Faune D'El Aguer et le projet de Réserve de Guelb Richat.

La Grande Muraille verte : une initiative pertinente

En matière d'intégration sous régionale, face à la situation récurrente de défis environnementaux multiples et à l'état de forte dégradation des écosystèmes liés en grande partie aux changements climatiques et à la désertification, l'Afrique, condamnée à faire front, s'est proposée comme réponse la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie dite « Initiative de la Grande Muraille Verte ».

Ainsi, et suite à un processus participatif aux niveaux politique, technique et scientifique, l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte a été créée le 17 juin 2010 à N'Djamena au Tchad. Les Etats membres sont le Burkina Faso, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad. L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) est chargée, en relation avec les Etats membres et la Commission de l'Union africaine, de la coordination, du suivi-évaluation et de la mobilisation des ressources nécessaires.

Elle est relayée dans chacun des Etats membres par des structures nationales de la Grande Muraille Verte, chargées de mettre en œuvre l'initiative au niveau national. La vision de l'initiative majeure africaine de la Grande Muraille Verte est de s'attaquer résolument aux principaux fléaux environnementaux et climatiques dans le cadre d'une coopération régionale et d'une synergie d'actions.

Prévenir les aléas climatiques

Dans le cadre de ses engagements en matière de lutte contre les effets néfastes du Changement climatique et de la désertification, la Mauritanie a entrepris d'importantes actions au niveau de certains secteurs clés.

Par ailleurs, suite à l'évaluation des contributions déterminées des différents secteurs en matière d'émission des gaz à effet de serre au niveau national, il a été constaté que celui de l'énergie est l'un des secteurs les plus émetteurs. Ainsi, notre pays a engagé une politique consistant à réduire les émissions des gaz à effet de serre de ce secteur. C'est ainsi que les efforts du gouvernement en matière d'électricité ont porté sur un mix énergétique pour la production de l'électricité. On sait que notre pays s'est déjà approprié une expérience sur diverses technologies. Il s'agit en l'occurrence de l'énergie hydraulique où il existe deux centrales en fonctionnement à ce jour dans le cadre de la coopération sous-régionale de l'OMVS : la centrale hydroélectrique de Manantali et de Félou. Il faut y ajouter l'énergie solaire photovoltaïque en plus de l'hybridation au solaire.

Changements climatiques :

Quel avenir pour l'homme ?

Destinée aux décideurs, la synthèse du cinquième rapport du Groupe des Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), qui servira de base aux négociateurs pour préparer le sommet climatique du Bourget en 2015, est sans appel : « L'influence humaine est bien la cause dominante du réchauffement climatique observé depuis le milieu du XXe siècle ». Plus il y a d'humains, plus la technologie évolue, et plus la tentation d'asservir la planète est grande. Avec des instruments qui deviennent de plus en plus puissants, l'homme parvient aujourd'hui à faire des choses prodigieuses. Comme réchauffer sa planète, ce qui n'est pas rien, ou acidifier l'océan. Ce mouvement a commencé il y a deux cent mille ans. Au début, nos ancêtres n'étaient pas très nombreux, pas très puissants. Mais, peu à peu, ils ont eu un impact de plus en plus ravageur sur leur planète. L'intelligence d'Homo sapiens lui a permis de survivre à une période où il était mal protégé. Il a progressé, a appris à se défendre, à fabriquer des armes, l'arc, le fusil, des canons puis la bombe atomique. Il a reçu ce formidable cadeau de l'intelligence et cette capacité de progresser sans laquelle nous ne serions pas là. Progressivement, cette intelligence est devenue une arme dont il doit désormais reconsidérer la finalité. Car il a pris conscience qu'elle peut le mettre en péril.



De la conception à la concrétisation

Les résultats concrets enregistrés ont déjà dépassé les prévisions en matière d'introduction des énergies renouvelables, notamment éolienne et solaire dont notre pays recèle des potentialités considérables jusque-là non exploitées.

La Mauritanie participe ainsi à l'effort mondial visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour assurer le bien-être de l'humanité ce qui lui a permis de tirer profit de ces efforts soutenus à travers notamment la réduction et sa dépendance vis à vis des hydrocarbures importées qui sont coûteux et polluants. Ces efforts lui ont permis également de valoriser ses propres ressources, de diversifier son mix énergétique, et de réduire sa facture énergétique, ainsi que de préserver son environnement. Notre pays s'est également très tôt attelé à mettre en œuvre des mesures appropriées en relation avec ces différentes préoccupations.

Pour ce qui est, par exemple, de la protection du littoral et de la lutte contre l'érosion côtière, les inondations et les incursions marines, les services concernés ont initié une série d'activités dont des actions pilotes ayant démontré leur efficacité et qui couvrent aussi bien la végétalisation que la gestion du trait de côte et de la géomorphologie du littoral.

Gouvernance environnementale et locale

En matière de gouvernance environnementale, des progrès significatifs ont été enregistrés par rapport aux aspects législatifs, réglementaires et programmatiques, ainsi que par rapport à la veille sur les changements climatiques. A cet égard, il y a lieu de noter l'adoption d'une loi autorisant la ratification du protocole de Nagoya relatif à la convention sur la biodiversité sur les ressources génétiques. S'y ajoute la ratification de l'amendement de Beijing du protocole de Montréal relatif à la convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone ;

l'élaboration d'un Projet de texte sur les procédures de prise en charge des frais de conduite de l'étude d'impact environnemental (EIE) ; et l'élaboration d'un Projet de décret fixant la procédure d'inspection environnementale (...).

Concernant la gouvernance locale, le pays a adopté dans le cadre de ses programmes de protection de l'environnement l'approche participative comme outil de gestion, de protection et de sauvegarde de l'environnement. Ceci a abouti à une expérience probante et au développement d'un capital socio organisationnel qui a contribué à la réalisation des objectifs de développement attendus. Les principaux acquis dans ce domaine se résument, entre autres, dans la mobilisation et les pratiques de responsabilisation des communautés dans la gestion et la protection des ressources naturelles ; le dynamisme des organisations de la société civile et leur engagement dans les questions environnement développement durable, l'existence d'un capital technique et humain au sein des communautés et des OSC dans la gestion et la protection de l'environnement.

Vers une économie verte

Le ministère en charge de la gestion de l'Environnement poursuit, sur le plan institutionnel et juridique, les réformes amorcées dans ces domaines, il y'a déjà quelques années, en vue d'une meilleure adéquation des mandats et des missions assignés au contexte national et international.

Parallèlement, le ministère envisage les efforts entamés pour la maîtrise des tendances et des évolutions du contexte écologique et la gestion des connaissances en relation avec les différentes préoccupations environnementales. Dans ce cadre, il privilégie la démarche d'observation écologique sur le moyen et le long terme, en tant qu'aide à la décision stratégique. Il entame également la phase cruciale d'opérationnalisation de la Grande Muraille Verte ainsi que la mise en place des mesures d'adaptation relative aux secteurs vulnérables. Dans ce contexte, le ministère de l'Environnement

s'est assigné des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique et d'économie verte.

La Mauritanie accompagne, avec intérêt, les innovations liées à l'environnement mais aussi la mondialisation qui assure le partage d'expérience, de recherche et de connaissance dans différents domaines.

La clef de la réussite réelle demeure la mobilisation des ressources et des partenaires. Elle est un levier de commande pour nos actions de développement durable.

Déchets et ordures ménagères

Dans le domaine de la gestion des déchets, il y eut l'élaboration d'un projet de loi sur la gestion rationnelle et écologiquement saine des déchets dangereux en Mauritanie qui est actuellement en cours de traduction en vue de lancer le processus d'adoption. L'élaboration et l'adoption de la loi sur la pollution marine entrent droite ligne de la gestion de ces déchets.

Le ministère de l'Environnement, qui veille scrupuleusement sur la santé des populations, la bonne hygiène du milieu et la propreté de nos villes, a appliqué l'interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de l'utilisation des sacs et sachets plastiques souples en Mauritanie.

En revanche, le département a cherché à mettre en place des produits de substitution d'où la promotion du recyclage des emballages valorisables.

Cellule changement climatique

Le ministère de l'Environnement a opéré d'autres stratégies porteuses portant sur la mise en place d'une "Cellule changement climatique" qui a déjà abouti à l'élargissement du portefeuille Projets Changement Climatique. Cette cellule travaille avec les partenaires au développement pour la mobilisation de nouvelles ressources financières. Il faut compter dans son important bilan, la mise en place d'un réseau national de Points Focaux Sectoriels pour une meilleure prise en charge sectorielle de la dimension Changement Climatique.



ISO 9001

CERTIFICATION



مطبعة المزايا
Imprimerie Al Mazaya



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

we print
in Mauritania

www.imprimerie-mazaya.com

43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com

La diplomatie mauritanienne :

Un engagement sans précédent au service de la paix et du développement

Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI

Dès l'avènement de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani au sommet de l'Etat, une nouvelle diplomatie est mise en branle : sous le magistère de Mr Mohamed Salem Ould Merzoug, actuel ministre des affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'extérieur, notre pays a résolument opté pour la neutralité positive et des positions équilibrées en matière de gestion des conflits. Le cap a été notamment orienté vers le renforcement de la solidarité entre les peuples, la réduction des inégalités économiques et so-

ciales ainsi que la prévalence de la paix entre les nations à travers monde. Au plan ressources humaines, le Président de la République a œuvré pour que le plus grand nombre de cadres mauritaniens possible accède à de hautes fonctions dans les instances internationales. C'est ainsi que notre diplomatie a été refondé sur des bases saines, objectives et souveraines. Dans cette lancée un rajeunissement et un redéploiement plus cohérent du corps diplomatiques accrédité à l'étranger ont été opérés. Ces nouvelles réformes montrent à suffisance que notre politique étrangère s'est résolument affranchie de l'alignement aveugle et de l'improductivité.

Fidèle à ses principes intangibles de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires des Etats, la Mauritanie a, depuis 2010, entrepris un ensemble d'actions aux niveaux national, régional, continental et international. C'est ainsi que dans le cadre de la présidence mauritanienne du G5 Sahel, marquée par l'organisation de plusieurs sommets, avec une présence internationale consistante en période de Covid-19, notre pays a pu engager des réflexions objectives en prenant l'initiative de plaider pour l'annulation de la dette des pays africains durant cette période très particulière de pandémie et de crise économique. En particulier celle des pays du G5 Sahel.

Pour ce qui est de l'amélioration des conditions de travail et de vie de notre personnel diplomatique, l'assurance maladie a été généralisée à tous les diplomates à l'étranger. Aussi, le programme de construction de locaux d'ambassades et résidences pour ambassadeurs continue. L'objectif est de le généraliser dans toutes nos représentations diplomatiques.

Promouvoir la paix et la solidarité entre les Nations

Notre diplomatie a privilégié divers canaux de coopération économiques, commerciaux et culturels. Au plan historique Bilad Chinguetti a connu un rayonnement culturel connu à travers l'Afrique et le Moyen-Orient grâce à ses Oulémas et autres érudits qui enseignaient et prêchaient un Islam profondément tolérant et inclusif avec peu de moyens et beaucoup d'humilité. Aujourd'hui, Il est question de réactiver ces canaux de plaidoyer pour mieux faire connaître notre pays à l'étranger et le présenter comme modèle de tolérance et de modération. Pour concrétiser cette vision, nos décideurs se sont mis à développer une diplomatie dynamique et proactive. Le but recherché est d'œuvrer inlassablement à préserver la paix et la sécurité dans le monde. Cela s'est traduit par l'encouragement du consensus et de l'entente entre les Etats qui affirment le soutien inébranlable de notre pays aux causes justes et son souci constant de renforcer la



solidarité avec toutes les nations.

L'intense activité diplomatique menée, au cours de ces deux années, témoigne de la position de notre pays sur la scène régionale et internationale en matière de bon voisinage mais aussi en tant qu'acteur de stabilisation incontournable au niveau du Sahel. C'est ce qui confirme le rôle central que joue la Mauritanie dans le GS Sahel. Cette activité a permis de renforcer notre présence au niveau des instances internationales, ce qui s'est traduit lors de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations-Unies par l'élection de notre pays comme membre du Conseil des Droits de l'Homme pour la période 2020-2022 et l'élection de nos candidats à la Commission de Lutte contre la Discrimination Raciale et La Commission des droits des Travailleurs Immigrés et leur Familles.

Dans son plan d'action 2010-2020, le ministère des affaires étrangères met en valeur une politique étrangère qui englobe des liens forts avec les pays arabes, africains, européens, asiatiques et du monde.

Coopération fraternelle avec le monde arabe

Notre pays aura constamment recours à la négociation et à la facilitation en tant qu'instrument privilégié contre la confrontation de nature à contribuer à résoudre les différends entre les pays et prévenir de crises circonstancielles et/ou les conflits armés (Libye, Syrie, Yémen...).

La Mauritanie, membre du comité Al Qods fera entendre sa voix sur la scène internationale pour apporter sa contribution au processus de paix au moyen orient qui devra nécessairement aboutir à la création d'un Etat palestinien avec les frontières de 1967, avec pour capitale El Qods Echeriv. La défense des droits inaliénables du peuple palestinien frère restera une des constantes de notre politique étrangère. Le pays continuera à défendre fermement, conformément à l'initiative arabe l'idée de coexistence de deux états vivants paisiblement côte à côte avec un Etat palestinien indépendant avec comme capitale El Qods.

Les relations avec les pays du Golfe resteront naturellement privilégiées à cause d'une histoire commune empreinte de similarités religieuses, politiques, économiques et culturelles. Le Royaume d'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes-Unis et le Koweït ont apporté à la Mauritanie tout, au long de son histoire, un immense et précieux soutien. La relation montante avec le Sultanat d'Oman est illustrée par l'ouverture de deux ambassades.

L'Afrique et le voisinage immédiat

La Mauritanie est au carrefour de tous les enjeux thématiques et géographiques régionaux. Son profond ancrage en Afrique et son arabité fièrement affichée en font un pays culturellement riche au carrefour de multiples civilisations mais aussi et surtout un partenaire stratégique incontournable. L'Algérie, le Mali, le Maroc et le Sénégal sont dans le cœur de tout Mauritanien, ainsi les mouvements et les intérêts sont l'essence même d'un enjeu stratégique permanent pour notre diplomatie. Notre objectif est de réactiver l'Union du Maghreb Arabe (UMA), restée ces dernières années complètement sclérosée. Le pays entend parler plus franchement avec ses frères maghrébins, avec lesquels il partage une histoire et un destin communs. Le temps des formules creuses et de la langue de bois (tout va bien) est révolu. Les peuples du Maghreb Arabe ne veulent plus attendre. Ils sont cependant conscients



des obstacles, essentiellement politiques. Il faut explorer plus d'opportunités d'intégration économique et culturelle en attendant que la politique suive. Il est aussi important de reconnaître que la Mauritanie, Etat membre fondateur de L'UMA, et le pays qui a le moins bénéficié de ses institutions. Une situation à laquelle elle va remédier.

La coopération intercontinentale

Pour cette coopération, un intérêt particulier sera accordé au renforcement des relations de coopération avec l'Amérique et l'Asie où notre présence est restée plutôt timide jusqu'ici. Les Etats-Unis et le Canada sont des pays avec qui le pays entretient des relations privilégiées et entend continuer à bénéficier de leur soutien et expériences, surtout dans les domaines du développement économique et de l'intégration sociale.

Malgré une présence fort précieuse au Brésil, le pays reste largement absent de l'Amérique Latine et nous entendons renforcer cet intérêt pour une région riche culturellement et économiquement et où il y a tant à apprendre et à partager mutuellement. La Chine est aujourd'hui le premier partenaire commercial de la Mauritanie mais en est aussi un soutien très précieux à tous les égards. Il est heu-

reux de constater de ce point de vue que nous avons eu une politique constante depuis les premières années de notre indépendance vis-à-vis de la Chine. Ce leadership doit continuer. Le Japon restera un pays prioritaire économiquement et politiquement. La Mauritanie veut s'orienter vers le reste de l'Asie où elle va intensifier ses échanges et ouvrir de nouvelles ambassades ou Consulats (Inde, Indonésie, Malaisie, les deux Corées, Thaïlande, etc.).

Coopération avec l'Europe

Le voisinage avec l'Europe doit être davantage exploré par la Mauritanie et reconnu par l'Union Européenne, que nous avons trouvée parfois distante. La position géostratégique et ses politiques dans les domaines de la migration et la lutte contre le terrorisme lui confèrent un statut particulier avec l'Europe. Cette position et ce statut seront déterminants dans les discussions en cours sur l'avenir des accords de Cotonou (relatifs aux ACP) et sur les nouveaux instruments de coopération Afrique/UE qui vont en découler. Pourtant, le pays a souvent eu l'impression d'être victime de son succès en matière d'immigration et de lutte contre le terrorisme et de ne pas avoir toujours reçu l'appui nécessaire. La Mauritanie va être plus exigeante.

Au niveau bilatéral, certains pays européens méritent une mention spéciale (la France, la grande Bretagne et l'Allemagne) pour avoir accompagné la Mauritanie à des moments critiques de son histoire. Avec la France, compte tenu d'une histoire commune, un usage non-négligeable de la langue française et notre souci partagé pour une stabilité au Sahel. Les relations sont d'une importance stratégique difficile à évaluer. Le partenariat stratégique avec le Royaume d'Espagne, avec qui on partage la seule frontière maritime directe avec l'Europe, est souvent cité comme un modèle réussi de coopération bilatérale.

La récente décision de la Grande Bretagne d'ouvrir une Ambassade à Nouakchott offre une opportunité d'un engagement plus actif. La Mauritanie entend ouvrir des ambassades dans d'autres pays de l'Europe plus au Nord et l'Est et activer sa diplomatie dans cette direction, restée jusqu'ici très timide.

Quelques dates marquantes

Membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine en 1963, puis de l'Union africaine, la Mauritanie adhère au mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa) dans : la région, qui regroupe onze Etats sous l'égide de l'Union africaine.

La Mauritanie a adhéré à la Ligue arabe en novembre 1973 et participé à la création de l'Union du Maghreb arabe en février 1980. Le pays est membre de l'Organisation de la coopération islamique depuis sa création en septembre 1969. Ainsi que de l'Organisation internationale de la francophonie.

En Afrique subsaharienne, la Mauritanie reste liée par un accord d'association à La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO), qu'elle a quittée en décembre 1999. Elle participe à des organisations ad hoc dont l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), la Grande Muraille verte, dont elle héberge l'agence panafricaine ou le comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

La Mauritanie participe enfin aux instances euro-méditerranéennes. Depuis 2007, elle est impliquée dans le dialogue 5 + 5. Associée au processus de Barcelone, elle en est devenue membre à part entière en novembre 2007, tout en continuant d'appartenir au groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique concernés par l'accord de Cotonou de juin 2007 qui est le cadre général dans lequel s'inscrit la relation entre l'UE et les pays ACP. Elle est également partie au dialogue méditerranéen de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord créé en décembre 1994.



Pour une diplomatie au service des droits de l'Homme

Intégrant la dimension des droits de l'homme, la diplomatie mauritanienne mettra en valeur ses atouts nés de l'Etat de droit et des transformations institutionnelles favorisant l'alternance pacifique au pouvoir. La récente et brillante élection de la Mauritanie comme membre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies pour la période 2020-2022 sera une opportunité pour promouvoir notre vision de tolérance et de modération, profondément ancrée dans une approche sereine des questions de droits de l'homme tenant compte des différences culturelles et du contexte et des réalités de chaque pays. La lumière sera, également faite sur la promotion des droits de l'homme, des libertés individuelles et collectives.

Le travail de la Mauritanie au sein du Conseil des droits de l'homme et autres institutions assimilées doit être plus proactif. Il faut arrêter d'être constamment dans une position de défensive. Il n'y a rien à cacher sur ce plan. L'arsenal juridique mis en place par la Mauritanie y compris au sein même de la Constitution (qui considère l'esclavage comme un crime contre l'humanité, ce dont peu de pays peuvent se réclamer) est un exemple dont beaucoup peuvent s'inspirer. Les mesures d'accompagnement, qui vont être renforcées dans les années à venir, sont autant de «success stories» mal connues. La communication du pays doit être développée et adaptée à cet égard.

Attirer les investissements étrangers

L'autre pan de cette vision stratégique de politique extérieure s'explique par l'amélioration de l'action diplomatique basée, dorénavant sur l'organisation d'une conférence annuelle des ambassadeurs, en vue d'évaluer la performance des missions diplomatiques et leur capacité à bien exploiter toutes les opportunités disponibles en matière de coopération bilatérale et multilatérale. Il s'agit aussi de drainer les investissements étrangers vers le pays. De même, un projet d'académie diplomatique a été élaboré, dont la mission sera la formation et la professionnalisation du personnel diplomatique. Dans un souci permanent de résoudre les problèmes de nos ressortissants à l'étranger, les pouvoirs publics ont dépêché plusieurs missions de l'Agence

Nationale des Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) pour enrôler les citoyens dans leurs lieux de résidence et leur délivrer les documents sécurisés d'état civil. Pour rapprocher davantage ce service des mauritaniens de l'étranger, un mécanisme est en préparation pour faciliter la délivrance à distance du passeport et autres documents à tous les citoyens détenteurs de numéro national d'identification. De même, les difficultés d'ordre juridique limitant la possibilité pour les membres de la diaspora mauritanienne de bénéficier des avantages du statut de double nationalité sont aplanies.

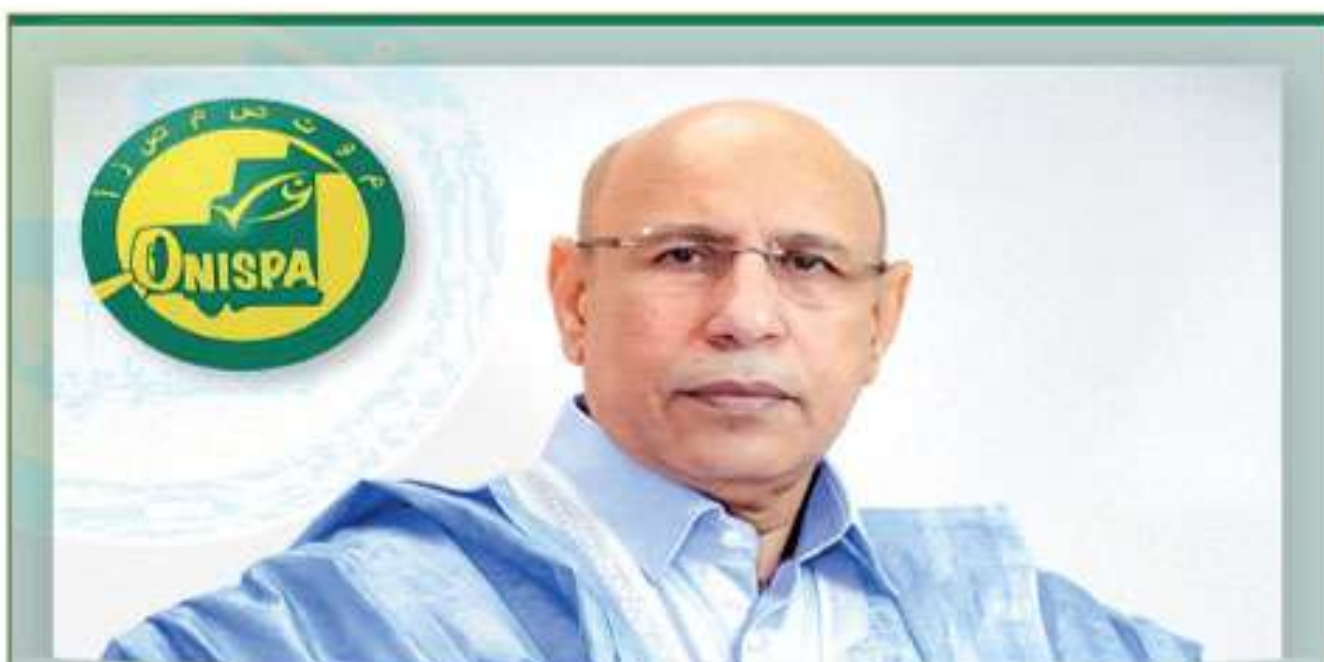
En outre, une conférence des mauritaniens de l'étranger sera organisée tous les trois ans afin de raffermir les liens qui attachent nos ressortissants à leur patrie et d'encourager leur contribution aux efforts de développement économique et social du pays.

Une politique étrangère équilibrée

La politique extérieure de la Mauritanie est marquée par sa situation géographique, à la confluence des régions nord-africaines et de l'espace subsaharien. Nouakchott s'engage activement dans la sécurité collective en Afrique, notamment par le biais

de ses Casques bleus en République centrafricaine et son rôle au sein du G5 Sahel créé en 2014 avec le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. La Mauritanie héberge ainsi le secrétariat exécutif du G5 Sahel, ainsi que le collège de défense du G5 Sahel. Notre pays a assuré, le 25 février 2020 passé, la présidence tournante de l'organisation qu'elle a transmise en février 2021 au Tchad. Dans la continuité du sommet de Pau du 13 janvier 2020, Nouakchott a accueilli, au titre de sa présidence du G5 Sahel, le sommet de Nouakchott du 30 juin 2020.

Notre diplomatie évolue et s'enrichit, de plus en plus, quand on sait que, précisément le mercredi 14 juillet 2021, un colloque portant sur le thème : Pour une diplomatie économique efficace s'est ouvert, à l'académie diplomatique à Nouakchott. Ce rendez-vous avait regroupé nos diplomates en poste à l'étranger, ou en instance de rejoindre leurs lieux d'affectation, des cadres de l'administration centrale et des conseillers. L'objectif de ce conclave était d'aplanir les problèmes que connaissent les missions diplomatiques et consulaires. Il s'agit également de régler tout problème lié aux dysfonctionnements des administrations centrales.



FÉLICITATIONS

A L'occasion du 4^{ème} anniversaire de l'investiture du Président de la République, le directeur de l'office National d'inspection Sanitaire des Produits de la pêche et de l'aquaculture et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à son Excellence, Monsieur **Mohamed Cheikh El Ghazouani** ainsi qu'au peuple mauritanien.

LA SOCIÉTÉ CHANTIERS NAVALS DE MAURITANIE (C.N.M),

LEADER NATIONAL DE LA CONSTRUCTION
ET DE LA RÉPARATION NAVALES EN MAURITANIE



Le Directeur Général de la Société Chantiers Navals de Mauritanie (C.N.M) Monsieur Oumar Youssouf GUEYE et l'ensemble de son Personnel adressent leurs chaleureuses félicitations au Président de la République Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD CHEIKH EL GHAZOUANI et au Peuple mauritanien à l'occasion du Quatrième anniversaire de l'Investiture de son Excellence et des grandes réalisations enregistrées durant la période 2019-2023.



La CNM, votre premier partenaire dans la construction et la réparation de bateaux de pêche pontés en Mauritanie.

Nous construisons trois (3) types de bateaux :

- 1) Des Bateaux de 14,08 m de long pour la pêche céphalopodière
- 2) Des Bateaux de 19 m de long pour la pêche pélagique
- 3) Des bateaux de 7 m de long pour la servitude, la plaisance et la pêche sportive.

📍 Nouadhibou, Mauritanie



Félicitations



Le Président de la FFRIM et l'ensemble des membres de la famille du football félicitent le Président de la République, S.E.M Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'occasion du 4ème anniversaire de son élection.

Perspectives de l'action du Gouvernement :

Approfondissement des acquis et prise en compte de priorités nouvelles

Par Khalilou Diagana

« Le programme qui vous est soumis est axé sur le renforcement et l'approfondissement des acquis de quatre années de ce quinquennat, et la prise en compte des priorités nouvelles nées de la conjoncture nationale et régionale », a déclaré le premier ministre lors de la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement devant l'Assemblée nationale...

Dans la lancée des acquis, les perspectives de la politique du gouvernement s'appuient en premier lieu sur la vision ambitieuse du Président de la République, développée dans son programme électoral et articulée autour de quatre axes :

- un état fort, moderne et au service du citoyen ;
- une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence ;
- un capital humain valorisé au service du développement ; et
- une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même.

Extraits de perspectives déclinées dans la déclaration de politique générale du gouvernement

Unité nationale et cohésion sociale

« Le Gouvernement persévéra dans ses efforts visant à mettre en place les conditions nécessaires pour renforcer l'indépendance de la justice, l'accès des plus démunis au service judiciaire, la professionnalisation et la spécialisation des magistrats, la réforme du système carcéral et pénal, la protection des droits de l'homme et la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage et de traite des personnes.

En matière de promotion et de protection des droits humains, l'action menée depuis quatre ans a donné des résultats reconnus au niveau national et international. Cela s'est traduit par le reclassement positif de la Mauritanie dans tous les rapports de référence en la matière, en particulier celui de la lutte contre la traite des personnes et celui du commissariat des nations unies pour les droits humains.

Par ailleurs, le Plan «INSAF» du Président de la République sur l'équité, la citoyenneté et la cohésion sociale, lancé en 2022, sur la base du discours du Président de la République à Ouadane, a été actualisé récemment suite à l'appel de Djéol. Ce Plan permettra de mettre en œuvre des actions concrètes visant à assurer un maximum d'équité dans l'accès des citoyens à leurs droits avec dignité, à renforcer l'action citoyenne pour engager tous les Mauritaniens à s'acquitter de leurs devoirs envers la collectivité, et à développer des comportements et des discours permettant de renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale.

Par ailleurs, les programmes axés sur l'autonomisation des filles et des femmes et la protection de leurs droits, ainsi que la sauvegarde de la famille et l'amélioration du bien-être familial, seront poursuivis et renforcés.

La cohésion sociale et l'unité nationale constituent, pour le Gouvernement, un levier essentiel pour la mise en œuvre de la vision clairvoyante du Président de la République qui considère qu'« Il est grand temps ... de rompre définitivement avec les préjugés et les images stéréotypées qui sont en porte-à-faux avec la réalité, et en flagrante contradiction avec les préceptes de la Charia et les règles du droit, tout comme elles fragilisent la cohésion sociale et l'unité nationale et handicapent le changement des mentalités qu'édicte la notion de l'État de droit et le concept de citoyenneté ».

Dans cette optique, l'appel de Diéol a été lancé par SEM le Président de la République, invitant les citoyens à adhérer à une dynamique nationale inclusive fondée sur les valeurs de notre religion et sur les principes de développement harmonieux et solidaire.

Pour ce faire, le Gouvernement continuera, la mise en œuvre du Plan «INSAF» du Président de la République et l'exécution de ses programmes sociaux focalisés sur la lutte contre l'exclusion, la protection des couches défavorisées, la prise en charge des indigents et le soutien aux ménages vulnérables sur toute l'étendue du territoire national.

Dans cette optique, il continuera le soutien aux

couches vulnérables et à la généralisation de la prise en charge de tous les malades indigents et à améliorer la couverture de l'assistance sociale aux personnes vulnérables, ainsi que la protection et le soutien des personnes handicapées. Il mettra à la disposition de ces personnes des projets générateurs de revenus, des équipements techniques pour développer leurs activités et des boutiques communautaires ; en plus des programmes de cash transfers, des distributions alimentaires gratuites et des boutiques Temwine. Il continuera à subventionner les intrants agricoles et les aliments pour bétail en cas de nécessité.

Diplomatie

Au niveau diplomatique, le Gouvernement poursuivra, sous l'autorité du Président de la République, le renforcement de la présence et de la participation de notre pays au niveau international, tout en défendant ses intérêts et en soutenant les causes justes, contribuant ainsi à l'instauration de la paix et de la sécurité au niveau régional et mondial. Notre engagement sera maintenu pour assurer un suivi attentif, fournir une assistance adéquate et offrir un encadrement soutenu à nos communautés à l'étranger, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie à l'étranger et de faciliter leur accès à leurs droits de citoyens. La création d'un nouveau département dédié à nos citoyens à l'extérieur en est une parfaite illustration.



BILAN DU MINISTÈRE HYDRAULIQUE (2019 – 2022)

- Réalisation de 320 études hydrologiques
- Pose de 3151 km de tuyauterie
- Forage et équipement de 495 puits artésiens
- Renforcement du système de distribution par quelque 663 nouveaux engins
- Renouvellement des mécanismes de pompage à raison de 1266 pompes pour augmenter le débit de l'eau et garantir sa canalisation jusqu'aux endroits élevés et aux extrémités des villes
- Réalisation de 215.000 branchements domestiques
- Augmentation de la production pour atteindre 245.000 mètres cubes par jour
- Réalisation de 18 barrages de retenue des eaux de pluie
- Réalisation de 1790 ouvrages d'assainissement gérés par les communautés
- Construction de 2.558 ouvrages d'assainissement
- Acquisition d'équipements nécessaires pour l'aspiration des eaux de pluie et le débouchage des canaux d'assainissement
- Extension par 20 kilomètres du réseau d'assainissement des eaux de pluie à Nouakchott
- Réalisation de 17,5 km d'assainissement des eaux de pluie pendant le 2e trimestre de l'année en cours.

PRINCIPAUX AXES DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT POUR LE COURT TERME

- Intensifier les actions pour faire avancer rapidement la concrétisation de l'école républicaine dont la première année a été une réussite ;
- Continuer à mettre en œuvre le plan d'actions sur l'équité, la citoyenneté et la cohésion sociale, connu sous le nom de "Plan INSAF" du Président de la République ;
- Rapprocher davantage l'administration des citoyens par l'usage des outils numériques ;
- Œuvrer à assurer l'autosuffisance en produits alimentaires de base ;
- Atténuer la migration irrégulière des jeunes à l'étranger ;
- Accélérer le rythme d'exécution des projets et programmes.

LES 4 AXES DE LA VISION AMBITIEUSE DU PROGRAMME ÉLECTORAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Un état fort, moderne et au service du citoyen ;
- Une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence ;
- Un capital humain valorisé au service du développement ; et
- Une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même.

D'autre part, les efforts de renforcement, de modernisation et de professionnalisation des capacités opérationnelles de nos forces armées et de sécurité seront poursuivis, dans le but d'accroître leurs moyens et champs d'intervention, ainsi que leur adaptation aux nouveaux défis liés à l'évolution de la société et au contexte géopolitique.

Apaisement du climat politique

Sur le plan politique, le Gouvernement continuera à renforcer l'apaisement du climat politique instauré par le Président de la République, dans le but de tirer le meilleur profit de toutes les compétences nationales et de se concentrer sur les problématiques prioritaires. Ce qui s'est traduit par la large concertation entre les acteurs politiques qui a abouti à l'organisation des dernières élections locales et législatives. Cette vision qui se poursuivra, consacrera l'engagement de « préserver l'unité nationale, la dignité, la liberté et l'égalité de tous les citoyens quel qu'en soit le prix », comme l'a dit le Président de la République.

La participation de la société civile et des médias dans nos stratégies de développement sera renforcée, en accordant une attention continue aux espaces d'échange, aux programmes de formation et aux moyens de communication adaptés. Le soutien aux organisations de la société civile et aux médias pour renforcer leur rôle, sera maintenu. Parallèlement, le droit d'accès à l'information sera promu en élargissant la couverture médiatique du service public de la radio et de la télévision nationale.

Modernisation de la fonction publique

Le Gouvernement intensifiera les actions de dé-

veloppement du service public pour rapprocher l'administration du citoyen. Car il n'est plus acceptable, selon les termes mêmes du Président de la République, que l'administration ne soit pas proche du citoyen, plus à son écoute, plus présente pour lui répondre et pour résoudre ses problèmes : « un citoyen doit pouvoir effectuer ses démarches administratives avec souplesse et aisance, obtenir les informations et les explications dont il a besoin et accéder diligemment et dignement à ses droits du seul fait de sa qualité de citoyen ». Le rapprochement du service public du citoyen demeure donc une priorité absolue du Gouvernement. En conséquence, l'administration sera professionnalisée et ses actes orientés vers les démarches qui garantissent l'égalité d'accès aux services, qui respectent les principes de transparence et de bonne gouvernance, qui restaurent les valeurs du travail et le respect du mérite et du droit.

Dans le cadre de la politique de modernisation de la fonction publique, le Gouvernement poursuivra les réformes relatives au statut des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics à caractère administratif, au statut spécial pour les membres des corps de contrôle, et au statut général des fonctionnaires et agents contractuels de l'État ; ainsi qu'aux régimes de pension au niveau de la caisse de retraite, et de contractualisation dans la fonction publique.

Stabilité macroéconomique

Le Gouvernement poursuivra les politiques économiques visant à stimuler la reprise économique et garantir une plus grande stabilité macroéconomique, en optimisant les dépenses dans les domaines de la protection sociale et des infrastructures, en ligne avec la SCAPP. Il continuera à

mettre en œuvre des mesures de redressement à court terme, en les accompagnant d'un programme de réformes structurelles échelonnées et hiérarchisées.

Dans le domaine des finances publiques, les réformes seront axées sur la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement de la gestion des finances publiques, cela implique une amélioration de la gestion budgétaire, une augmentation des recettes intérieures et une plus grande efficacité des dépenses publiques. C'est ainsi que seront poursuivies les réformes tendant à la responsabilisation des gestionnaires, la simplification des procédures budgétaires, l'introduction d'indicateurs de suivi de l'exécution des lois de finances. Le Gouvernement s'engage à maintenir une politique d'endettement prudente visant à assurer la soutenabilité à long terme et à renforcer la transparence dans la gestion de la dette.

La politique monétaire restera prudente afin de maîtriser les pressions inflationnistes. Les progrès en matière de stabilité et de développement du secteur financier seront consolidés et renforcés.

Le Gouvernement s'engage, par ailleurs, en matière de lutte contre la corruption, à mener un travail institutionnel efficace, par lequel les ressources de l'État seront préservées, et les personnes incriminées sanctionnées conformément aux textes en vigueur. Dans ce cadre, la stratégie nationale de lutte contre la corruption sera opérationnalisée et les réformes visant la professionnalisation des organes de contrôle mis en place.

Il poursuivra ses efforts pour surmonter les obstacles entravant l'émergence d'une économie ouverte, diversifiée, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée.

DOMAINES DE RÉALISATIONS PRÉVUES AU COURS DU 2^E SEMESTRE

- 1/ Une gouvernance numérique cohérente grâce à l'amendement des lois régissant le secteur :
 - a- Le rôle de l'autorité de régulation et ses relations avec le MTNIMA;
 - b- La multisectorialité et la gestion des fonds de l'Accès Universel;
 - c- La rationalisation des rôles des agences et entités placées sous tutelle (par exemple, ANETA, SDIN vs IMT, etc.);
 - d- L'opérationnalisation des entités de transformation numérique dans les départements et le partage des rôles avec les équipes du MTNIMA;
- 2/ La signature des accords nécessaires pour étendre la couverture GSM du territoire par satellite;
- 3/ Une communication efficace axée sur les acteurs politiques et économiques, ainsi qu'une communication de masse pour atténuer l'impact sociétal de la Transformation Numérique;
- 4/ La mise en place de l'Identité Numérique;
- 5/ L'opérationnalisation de la loi sur les startups...

RECOMMANDATIONS SUR LES ACTIVITÉS FUTURES

- Mettre en place une base de données exhaustive, relative à l'environnement juridique et institutionnel existant; Instaurer un code numérique national;
- Mettre en place un cadre juridique novateur pour la Mauripost;
- Adoption de la loi Open Gov et des décrets associés; Concevoir et adopter le cadre juridique sur la Classification des données;
- Élaboration du décret de création de l'Agence nationale de la Cybersécurité et de Certification électronique (ACC-ETAT);
- Décrets d'application du Cadre juridique de la Société Mauritanienne de l'Information; Création d'un Observatoire National du Numérique.

Dans cette perspective, il continuera à promouvoir un environnement propice pour renforcer la gouvernance et la transparence, encourager l'investissement privé, libérer les initiatives et exploiter le potentiel économique national. Il maintiendra le soutien et l'accompagnement aux initiatives privées pour la réalisation de projets en partenariat public-privé dans les secteurs clés tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, les infrastructures et l'énergie.

Gouvernance environnementale

En termes de gouvernance environnementale, notre pays est confronté à une augmentation marquée de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles liées au climat. Ces événements ont un impact significatif sur la stabilité économique et la croissance. Par conséquent, il devient essentiel de répondre aux besoins importants en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs impacts.

L'adaptation sera renforcée, en mettant en place des fermes communautaires, en valorisant la transformation des produits forestiers non ligneux, en aménageant les zones humides et en accroissant nos capacités de stockage en denrées alimentaires. Aussi notre potentiel national des énergies propres sera valorisé à travers la mise en œuvre de projets axés sur l'hydrogène vert, l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Les mesures d'atténuation envisagées permettront de reboiser des milliers d'hectares et de promouvoir de techniques innovantes respectueuses de l'environnement.

Aménagement du territoire

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, le Gouvernement s'engage à poursuivre l'objectif de développement équilibré de nos territoires et de nos villes, tout en rénovant et en améliorant leur productivité et offrant aux populations des services urbains de qualité et des offres d'habitats décents.

Le Gouvernement continuera à accorder une grande attention à la création de villes dynamiques qui répondent aux besoins fondamentaux des habitants, en mettant un fort accent sur la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes. Les plans de lotissement seront généralisés pour toutes nos grandes villes afin de favoriser la croissance harmonieuse des zones urbaines et résoudre les problèmes liés à la propriété foncière. Des efforts considérables continueront à être également menés pour mettre fin à l'occupation illégale des terrains et améliorer les conditions de vie dans les quartiers périphériques. Parallèlement, les efforts destinés à résoudre les litiges fonciers et à garantir des titres de propriété définitifs aux familles concernées seront poursuivis.

Des mesures adéquates seront prises pour adapter les mécanismes législatifs et réglementaires aux besoins actuels, notamment par la révision du code de l'urbanisme, la création d'un cadre juridique pour la copropriété et la colocation, ainsi que la mise en place d'un fonds pour l'habitat.

Activité minière artisanale

Des efforts importants ont été consentis et continueront à l'être pour améliorer le cadre de vie et les conditions d'exercice de l'activité minière artisanale, qui joue un rôle essentiel dans la résorption du chômage, notamment chez les jeunes. Cepen-

dant, cette activité commence à soulever de graves problèmes environnementaux et sanitaires dans notre pays, le Gouvernement prendra les mesures adéquates de sensibilisation sur le danger lié à la manipulation des produits chimiques sur la santé, sur les conséquences de la pollution et de la dégradation des sols et des écosystèmes.

Des efforts seront ainsi menés pour renforcer le dispositif répressif contre l'orpaillage illégal et de la recherche de solutions innovantes d'exploitation et de traitement de l'or artisanal.

Sur le plan de la sécurité de l'approvisionnement en hydrocarbures, dans un contexte marqué par un lourd héritage en termes d'insuffisance et de vétusté des capacités de stockage de ces produits, des solutions seront mises en œuvre pour combler rapidement le déficit des capacités de stockages du pays. D'autre part, le Gouvernement accélérera la réforme du mode d'approvisionnement du pays en produits pétroliers et en gaz butane, en vue d'en assurer la sécurité.

Pêche

Dans le domaine de la pêche, le potentiel de développement associé à l'économie maritime sera davantage mobilisé et valorisé, afin d'accroître les performances de notre économie bleue. Dans ce cadre, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des actions visant la préservation des ressources halieutiques et de leur environnement marin et côtier, et le développement des chaînes de valeur pour une intégration accrue du secteur à l'économie nationale. Les infrastructures portuaires seront développées et opérationnalisées et les activités connexes encouragées et promues. Des efforts conséquents seront également consentis en faveur de la promotion d'une pêche continentale pérenne et respectueuse de l'environnement.

Autonomie alimentaire

L'autonomie alimentaire représente une priorité absolue, voire une action vitale pour notre pays. Pour cela, un ensemble de réformes sera initié pour mieux recadrer les missions des institutions du secteur, optimiser l'utilisation de leurs ressources et renforcer leurs capacités d'intervention.

Dans ce cadre, le Gouvernement poursuivra les activités et programmes engagés, notamment en ce qui concerne la construction de barrages, l'aménagement, la réhabilitation et l'entretien des différentes zones, superficies agricoles et axes hydrauliques au niveau des wilayas du pays. Les efforts déjà engagés dans le domaine de la protection des cultures, du désenclavement et de l'électrification des zones de production et d'approvisionnement en intrants agricoles seront poursuivis.

Des efforts importants seront déployés pour promouvoir l'intensification et la diversification agricole. Cela se fera par l'accompagnement et l'encouragement des activités engagées dans le domaine des cultures maraîchères, céréalières et fourragères ainsi que pour le développement de l'agro-industrie, qui sont des leviers essentiels pouvant répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire.

Concernant l'élevage, le Gouvernement focalisera son action sur les axes d'intervention liés à l'accroissement de la productivité et des productions animales par la promotion des chaînes de valeur, la création d'un environnement favorable au développement durable des systèmes d'élevage, l'amélioration de la qualité des produits mis sur le marché à travers le contrôle de qualité et de salubrité ; et l'amélioration et le renforcement du cadre légal et institutionnel, avec une implication accrue du secteur privé. Tout cela, avec une mention particulière aux filières laitière et celles des viandes rouges et volailles.

Capital Humain

Facteur essentiel de développement et de croissance économique, le capital humain continuera à faire l'objet d'une attention particulière. Les actions visant à mettre à niveau notre système éducatif et sanitaire seront poursuivies et accélérées à tous les niveaux, afin d'accompagner les transformations en cours sur le plan économique et social. Les jeunes seront privilégiés dans ce cadre.

Des efforts importants seront ainsi déployés pour renforcer, mieux encadrer et élargir l'enseignement préscolaire, afin qu'il joue le rôle qui lui revient dans la préparation des enfants à la vie d'ensemble et à aborder l'enseignement primaire dans les meilleures conditions.

Dans le même ordre d'idées, les Mahadras, pilier central du système éducatif national et rempart pour la préservation de notre identité nationale inclusive, continueront à bénéficier de l'appui nécessaire à la consolidation et à la modernisation de leurs enseignements. Aussi les adultes analphabètes bénéficieront des connaissances et des compétences qui favoriseront leur intégration dans la vie sociale et économique.

Avec l'entrée en vigueur de la loi d'orientation sur l'éducation nationale, l'année dernière, fruit d'une large concertation, le Gouvernement est engagé à réaliser une réforme en profondeur du système éducatif national, et fera de l'Ecole républicaine un vecteur d'intégration sociale, d'authenticité et de

progrès. C'est ainsi que les mesures décisives pour favoriser l'accès égalitaire à un système éducatif de qualité à tous les niveaux de l'enseignement seront renforcées et leur mise en œuvre accélérée.

Au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire, la politique du Gouvernement vise à garantir à tous les enfants une éducation de base complète et de bonne qualité. En termes d'accès aux services éducatifs, le Gouvernement continuera les recrutements massifs des enseignants, le renforcement de leurs compétences et l'amélioration de leurs conditions de travail. Il poursuivra également la construction des infrastructures scolaires sur tout le territoire national.

Au plan de la formation professionnelle, les efforts se focaliseront sur l'élargissement de l'offre, la construction et la réhabilitation des centres de formation professionnelle et technique, et la mise à niveau de programmes capables de répondre aux besoins de l'économie nationale ; ainsi que le renforcement du lien entre le secteur privé et les centres de formation professionnelle, pour mieux satisfaire la demande du marché du travail.

En matière d'enseignement supérieur, le Gouvernement poursuivra les efforts visant la création de nouvelles filières d'enseignement dans les domaines du commerce, de la gestion, des sciences politiques, du journalisme et des études pharmaceutiques, ainsi que la restructuration de certains établissements existants et la création de nouvelles universités pour accueillir les nouveaux bacheliers. Le Gouvernement accorde une grande importance à la recherche scientifique afin de stimuler le développement économique et social. Le secteur connaîtra une forte impulsion à travers la redynamisation des structures de recherche et de formation doctorale, en plus de la mise en place effective du fonds de la recherche scientifique.

Santé

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement œuvrera, sur la base des efforts exceptionnels consentis ces trois dernières années dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid 19, à rapprocher davantage les services de santé des populations les plus vulnérables, et à mettre en place un système de santé moderne, entreprenant, performant et accessible à l'ensemble de la population.

Cela se traduira par des investissements dans l'extension de l'offre des services de santé, l'accès aux médicaments de qualité, le renforcement des capacités des personnels médical et paramédical et l'amélioration de leurs conditions de travail, en plus du renforcement des efforts pour la mise en place d'une Couverture Maladie Universelle pour les secteurs formel et informel.

Conscients que l'avenir d'un pays est tributaire de l'implication effective de sa jeunesse dans l'effort de construction nationale, nous saurons tirer le

Appui au montage des systèmes de sélection des semences à l'échelle nationale	Installation de 11 km de puits et d'ouvrages pour le stockage et le débouché des zones de production	Amélioration du débit des eaux d'irrigation à travers le temps et le fractionnement des axes hydrauliques dans les zones de la vallée	Aménagement de 129 hectares pour la culture du riz dans le périmètre de Oudja
Installation de 81 barrages et 104 km de canaux d'irrigation	Installation de 30 usines pour stocker les eaux de pluie pour une irrigation complémentaire dans les zones arides	Renforcement de l'évacuation des eaux de ruissellement et de la rigueur de protection du périmètre agricole N°1	Rehabilitation de 3000 hectares dans le périmètre de M'Hamdi
Installation de 3000 km de puits pour la protection des cultures	Une expérience réussie de culture de semences améliorées de 60 au Tiers sur une superficie de 185 hectares	Renforcement de la station de pompage du périmètre de Oudja à la ligne électrique de M'Hamdi	473 hectares dans le périmètre de N'Zoune
Débouché de 3000 hectares		Amélioration des travaux de raccordement des zones de production agricole à l'électricité	Aménagement de 200 hectares au Boug
Installation de 100 mille canaux de drainage		Remplacement de 4 pompes au profit des périmètres agricoles de Boug	Projet de travaux sur plus de 400 ha à N'Zoune et M'Hamdi
1500 kilomètres de canaux maraîchers		Remplacement de 25 pompes au profit des périmètres agricoles	Aménagement de 1120 hectares pour les cultures maraîchères
1400 tonnes de semences de semences de blé		Acquisition de 140 unités de pompage	
1400 tonnes d'équipement agricole		Renforcement de la station de pompage du périmètre de M'Hamdi à la ligne électrique de M'Hamdi	
Installation de 1400 tonnes de semences traditionnelles			
Installation de 415 puits			
Transport de 800 puits traditionnels pour l'irrigation de 24 mille hectares			
Appui aux programmes de lutte contre les épidémies des cultures en particulier les zones arides et leur renforcement par l'usage d'un matériel agricole et de drainage, ce qui a permis d'augmenter la production de céréales, légumes et fruits.			

meilleur parti des énergies créatrices de nos jeunes, en tant qu'acteurs authentiques sur lesquels est fondé l'espoir de réaliser nos aspirations au progrès et à la prospérité.

Face aux élus du peuple, le Premier ministre a déclaré : « La vision du Président de la République ne pourra se concrétiser sans la prise en compte des défis majeurs auxquels le Gouvernement envisage de s'attaquer pleinement, à savoir : le dysfonctionnement de l'administration et l'inadéquation entre les formations habitantes et la demande du marché du travail. S'ajoute à cela un environnement particulièrement hostile, et des menaces imprévisibles liées plus particulièrement à des facteurs exogènes »

Cependant, a conclu le premier ministre, « la volonté et la détermination du Président de la République, les opportunités prometteuses qu'offrent nos secteurs productifs, ainsi que les avantages attendus du dividende démographique, nous permettent d'être confiants, et d'espérer un développement rapide et un avenir meilleur pour notre pays. Pour le court terme, le Gouvernement s'attèlera à :

- Intensifier les actions pour faire avancer rapidement la concrétisation de l'école républicaine dont la première année a été une réussite ;
- Continuer à mettre en œuvre le plan d'actions sur l'équité, la citoyenneté et la cohésion sociale, connu sous le nom de « Plan INSAF » du Président de la République ;
- Rapprocher davantage l'administration des citoyens par l'usage des outils numériques ;
- Œuvrer à assurer l'autosuffisance en produits alimentaires de base ;
- Atténuer la migration irrégulière des jeunes à l'étranger ;
- Accélérer le rythme d'exécution des projets et programmes »

Quatre ans de gouvernance éthique



تحت الرعاية السامية لفخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد الشيخ الغزواني
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.E.M MOHAMED OULD CHEIKH EL GHAZOUANI,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

تطلق المندوبية العامة للتضامن الوطني ومكافحة الإقصاء «تآزر»
عملية توزيع بطاقات التأمين الصحي لصالح 100 ألف أسرة متعففة

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion "TAAZOUR"
lance l'opération de distribution des cartes d'assurance maladie au profit
de 100 000 ménages pauvres

Palais des Congrès, VENDREDI 28 Mai 2021

صبر المؤتمرات، نواكشوط، الجمعة 28 مايو 2021

Il y a quatre ans, le Président de la République s'est prêté au rituel de l'investiture pour une première mandature, prenant l'engagement solennel de remplir ses obligations régaliennes, notamment celle d'être le gardien de la Constitution en la protégeant et en assurant son respect. Engagement strictement respecté au cours des quatre premières années de ce quinquennat au cours duquel l'inviolabilité du texte fondamental n'a connu aucune entorse ni tripatouillage, contrairement à des pratiques ailleurs en usage. Quatre années au cours desquelles il a rempli loyalement les fonctions que le peuple mauritanien lui a confiées en conservant, défendant et protégeant fermement la Constitution, en veillant aux intérêts suprêmes de la Nation par la préservation de l'intégrité, de l'indépendance et de la sécurité du pays, en promouvant l'unité nationale et la cohésion sociale, en engageant de vastes chantiers structurants et en instaurant un dialogue apaisé et constructif comme référent majeur de conduite des affaires publiques. Il a constamment inscrit son action dans la matrice vertueuse des principes fondateurs de la société mauritanienne et des valeurs religieuses, culturelles et sociales qui lui sont consubstantielles par l'instauration d'une gouvernance éthique conforme à ces valeurs et au pacte de confiance qui le lie au peuple.

En quatre ans, il a su consolider l'Etat de droit et ses exigences relatives à la primauté de la loi ainsi qu'à l'égalité de tous les citoyens, faisant du combat pour la justice sociale une priorité de tous les instants.

La sécurité, la qualité de l'éducation, l'accès aux soins et autres services de base ont connu, durant cette même période, une amélioration sensible en dépit d'une conjoncture régionale et internationale défavorable.

Parallèlement, le cadre macroéconomique a été stabilisé et le tissu économique densifié en vue de favoriser la réduction drastique de la pauvreté et de générer de nombreux emplois, particulièrement pour les jeunes.

Avec la même intensité, les efforts ont été poursuivis dans les domaines de l'agriculture, des mines, des infrastructures routières, énergétiques, industrielles, touristiques et de télécommunications au moment où l'environnement des affaires et la compétitivité de l'économie nationale ont été significativement améliorés, les investissements directs étrangers mieux protégés et le secteur privé promu. Cette dynamique de gouvernance éthique aura été marquée par la lutte réelle contre la prévalence de pratiques de concussion et de corruption au sein de l'administration ; une lutte qui n'a jamais été aussi sincère et efficace qu'au cours de ces quatre der-

nières années.

Quatre ans que vient de clôturer un cycle électoral très chargé, émaillé par un triple scrutin qui revivifie la légitimité des institutions, gage de leur stabilité pour le futur, dans la mesure où le fondement de la démocratie demeure la légitimité populaire de la dévolution du pouvoir, et la garantie de l'intégrité du vote la condition de base d'un jeu démocratique authentique assurant la paix et la stabilité des institutions.

Comme il s'y était engagé dans son discours d'investiture, il y a quatre ans, jour pour jour, le Président de la République a œuvré sans relâche à renforcer les fondements de l'État et à impulser un développement global et inclusif qui tient compte des priorités sociales et économiques au travers de mécanismes efficaces de gouvernance éthique et de conduite habile des affaires publiques.

Mettant son charisme naturel et son leadership hors du commun au service d'une Mauritanie réconciliée avec elle-même et respectée par les autres, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, comme homme et comme dirigeant, dans la quotidienneté de l'exercice de ses hautes fonctions, a rempli le devoir de sa charge avec responsabilité, sérénité et sens élevé du respect de la parole donnée et du serment fait.

MSC



INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES ET DES JEUNES AU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME MAURITANIE

Dans sa marche vers son objectif de renforcement de la résilience des pasteurs et agropasteurs le PRAPS Mauritanie appui de manière spécifique la frange la plus vulnérable de cette population, à savoir les femmes et les jeunes, gardiens du temple familiale en milieu rural et soumis directement à des conditions de vie précaires et difficiles.

La composante 4 du projet qui vise spécifiquement les femmes et les jeunes des ménages pastoraux soutient fortement leur inclusion sociale et économique à travers des activités leur permettant d'entretenir et de maintenir des relations sociales équilibrées dans leur milieu de vie.

Ces activités tournent essentiellement autour de :

- Programmes d'enseignement et de formation professionnels à des métiers utiles choisis par les jeunes et les femmes en milieu pastoral avec l'accompagnement d'un opérateur national chargé de l'ingénierie de la formation (INA- FTP) ;
- Financement de microprojets (dimensionnés) visant à accroître les sources de revenus, par des investissements générant une valeur ajoutée locale et des opportunités d'emploi. Cette activité du projet est mise en œuvre avec l'accompagnement d'opérateurs spécialisés (ONGs nationales).

A - Formations aux métiers/ Formations qualifiantes (FQ)



L'approche du PRAPS en matière de la formation qualifiante des jeunes pasteurs était innovante par rapport à tout ce qui se faisait en Mauritanie dans le domaine de la formation professionnelle, car il s'agissait pour nous d'arriver à identifier des jeunes en milieu rural prêts à y revenir pour y exercer après leur formation et créer les conditions nécessaires adaptées, y compris pour les filles pour leur formation dans les centres qualifiés implantés en milieu urbains. Parmi les critères exigés par le Projet pour l'accompagnement on peut citer :

- Le ciblage technique participatif suivant le besoin du village d'origine pour assurer l'insertion facile du formé à son retour au terroir ;
- La formation dans des centres publics spécialisés en formation qualifiante encadrés par l'Institut National de la Promotion de la Formation Technique et Professionnelle ;
- La prise en charge des formés dans les établissements d'accueil (hébergement, nourriture, etc.) ;
- L'octroi des bourses de formation et la distribution d'attestations de formation et de kits d'insertion aux formés qui leur permet de continuer directement leur métier pour fournir des services de proximité répondant au besoin de leur milieu rural ;
- La discrimination positive des jeunes filles (hébergement séparé et sécurisé, accueil et prise en charge des accompagnatrices, choix des métiers de rente et les métiers appropriés, etc.).



INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES ET DES JEUNES AU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME MAURITANIE

La première phase du PRAPS a formé 817 jeunes pasteurs dont 318 jeunes femmes soit 39% du total. Les jeunes pasteurs ont été formés sur plusieurs métiers à savoir : la santé animale, la transformation agroalimentaire, le tannage des peaux, l'aviculture, la plomberie, la maçonnerie, l'énergie renouvelable, la pâtisserie et la boulangerie, le maraîchage, la couture et la teinture.

Un audit de l'activité FQ réalisé avant la fin du projet a révélé un bon taux d'insertion des jeunes notamment dans les métiers de :

- Santé animale, où des jeunes, pour aider à combler le déficit en personnel vétérinaire sur le terrain, en toute autonomie interviennent pour soigner les animaux soulageant ainsi leurs propriétaires.
- Tannage des peaux qui a boosté la collecte et la valorisation de peaux en milieu rural
- Plomberie qui a permis à certains jeunes d'être recruté directement à la SNDE au niveau local
- Électricité solaire qui a offert un service de dépannage de proximité aux populations pastorales

La seconde phase du projet qui vient de démarrer renforcera suivant la même approche ces acquis par la formation de 1025 jeunes pasteurs et agropasteurs dans six (06) métiers. Les sessions de formation de la dernière cohorte de 500 jeunes sont en cours de clôture.

Les jeunes filles représentent 477 personnes des 1025 formés soit 47 % de l'effectif.

B - Les activités génératrices de revenus (AGR)



Le projet avait adopté une stratégie de mise en œuvre des AGR bien ficelée qui s'appuie sur des opérateurs de mise en œuvre de type ONG qui assurent tout le processus de l'approche du projet : la sensibilisation ; la sélection des bénéficiaires suivant des critères d'éligibilité sélectifs, du diagnostic de besoin en appui, de la formation, de l'encadrement de l'accompagnement et du suivi de proximité.

Le PRAPS1 a financé 286 Microprojets AGR entre 2019 et 2021 au profit de 15 668 femmes et des jeunes pasteurs et agropasteurs. Les fonds octroyés pour ces AGR s'élèvent à 59 134 339 MRU. Les microprojets financés par le projet ont couvert tous les besoins des ruraux à savoir les boucheries, les boulangeries, l'embouche, l'aviculture, le maraîchage, la transformation agroalimentaire, le petit commerce, les équipements en froid solaire, les moulins à grains, le tannage des peaux, la vente du lait, etc.

Parmi les points forts de cet investissement, c'est le bon ancrage social des microprojets générateurs de revenus, leur pérennité et leur impact socioéconomique où les évaluations effectuées par les opérateurs externes au projet montrent que 272 microprojets sont bien fonctionnels, soit 95% des AGR financés qui gèrent actuellement un fonds de roulement de 81 092 312 MRU nettes, soit un accroissement de 27% du capital investi. S'ajoutent à cela les bénéfices cumulés repartis entre les membres des AGR d'un montant 15 368 713 MRU au 31 mai 2023.

On peut dire, sans risque de se tromper, que l'investissement initial a généré un montant global de 37 326 686 MRU, ce qui est louable en quatre années d'activités.

Vu les résultats probants des AGR de la première phase, le PRAPS envisage de poursuivre dans sa seconde phase la même approche de mise en œuvre de ces AGR pour atteindre ses cibles (Cadre de résultats) dans la zone géographique d'intervention couvrant dix wilayas en finançant au moins 250 microprojets (AGR) destinés à renforcer et amplifier les acquis de la première phase PRAPS.

Le PRAPS mettra l'accent sur les critères d'éligibilité à la lumière des résultats du premier programme et sur le programme de suivi rapproché en matière de gestion des AGR ; lequel suivi est à la base des succès enregistrés dans le fonctionnement des microprojets.

C'est le lieu d'adresser une mention spéciale aux équipes de mise en œuvre des FQ et des AGR pour leur professionnalisme et la rigueur au travail sans lesquels ces résultats ne seraient obtenus.



Snim

SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE

Pour un développement équilibré

Assurer une plus grande valorisation de ses ressources minières, diversifier son activité, s'adapter à la transition énergétique, la SNIM s'outille pour la promotion d'un développement plus durable.

La durabilité se trouve ainsi au cœur de son PSE (Programme Stratégique d'Entreprise) qui vise, entre autres, l'augmentation de la production de l'entreprise, l'augmentation de la valeur ajoutée de ses produits et la diversification de son activité.

La réalisation de ce programme devrait profiter de l'opportunité de production du gaz naturel et des perspectives de l'hydrogène vert en Mauritanie.

Dans le domaine énergétique, son mix est déjà riche de centrales solaires et éoliennes d'une puissance totale d'environ 20 MW.

Avec un volume de vente de plus de 13 millions de tonnes de minerai de fer par an, la SNIM se positionne, grâce à ses ressources,

ses infrastructures et son expérience minière, à devenir un acteur incontournable dans la réalisation de projets d'avenir en Mauritanie.

Pionnière dans l'exploitation du minerai de fer dans le pays, la SNIM veut aussi diversifier son activité, en dynamisant ses activités de recherche du cuivre, de l'or et de métaux associés, dans la région de l'Inchiri.

Outre ses 60 ans d'expertise dans l'exploitation minière, la SNIM dispose d'atouts particuliers pour réaliser ses objectifs de croissance et accompagner le développement des secteurs minier et énergétique en Mauritanie.

Il s'agit, notamment, de son chemin de fer d'une capacité de 65 millions de tonnes, et de son port minéralier, capable de charger des navires de plus de 200 mille tonnes.

